

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant est soumis et lu:

117.- Le Comité exécutif à l'effet de virer une somme de \$ 107,300.00 au budget du service du secrétariat,

(Pour rapport 97900/5 voir page 328 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 5 juin 1951, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Bass, Pitts, Leblanc, Lyall, Allan, Bulloch, Murphy, Bogert, Prud'homme, McNamara, Wagar, Ravary, Hudon, Sarrazin, et Horan. (30);

CONTRE: Les conseillers Tremblay, Morin, Hanley, Victor, Délisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Erien, Dupuis, McDougall, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Godin, Dubeau, Drapeau, Croteau, Deslauriers, Lépine, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Noël, Coulet, Brisebois, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (57);

Ladite motion est en conséquence rejetée.

118.- Sur la proposition du conseiller Girard, Appuyée par le conseiller Mathieu, il est

RESOLU:- que l'étude des articles 115 à 139 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

119.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination des membres de la Commission Athlétique de Montréal,

Proposé par le conseiller V. Lévesque, Appuyé par les conseillers Bertrand et Lalancette,

Que l'étude de cette question soit différée; que le nom des membres de cette Commission soient, au cours de caucus spécialement convoqués à cette fin par le chef du Conseil, suggérés comme suit par et parmi les trois catégories du Conseil, et que le Comité exécutif soit prié de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai après la tenue de ces caucuses, le nom des conseillers ainsi suggérés, savoir:

Catégorie A: deux membres;  
Catégorie B: deux membres;  
Catégorie C: 1 membre.

Et, un débat s'engageant,

FRIDAY, JUNE 1st 1951

With the unanimous consent of Council, the following report was submitted and read:

117.- Executive Committee to transfer an amount of \$ 107,300.00 to the budget of the City Clerk's Department,

On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That Council adjourn to TUESDAY, June 5th 1951, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the consideration of this order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (30)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (57)

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

118.- On motion of Councillor Girard, Seconded by Councillor Mathieu, it was

RESOLVED: that the consideration of Articles 115 to 139 inclusively of the order of the day be deferred.

119.- The order of the day being read to appoint the members of the Montreal Athletic Commission,

Moved by Councillor V. Lévesque, Seconded by Councillors Bertrand and Lalancette,

That consideration of this question be deferred; that the members of this Commission be, at caucuses especially convened for such purpose by the Leader of the Council, chosen as follows by and from among the three classes of Councillors, and that the Executive Committee be requested to submit to Council, with the least possible delay after the holding of these caucuses, the names of the Councillors so chosen, namely:

Classe A: two members;

Classe B: two members;

Classe C: one member.

And, a debate arising,



VENDREDI, 1er JUIN 1951

Proposé en amendement par le conseiller  
Désormiers,  
Appuyé par le conseiller Simoneau,

Que les conseillers Rochon, Simard, Lyall, E. Gauthier, et Morin soient nommés membres de la Commission Athlétique de Montréal.

Proposé en sous-amendement par le conseiller  
Hanley,

Appuyé par les conseillers Croteau, Morin, Dubeau,  
J.-P. Hamelin, Désormiers, Lafontaine, Bulloch,  
Allan, Tardif, Simoneau, Barron, Loïselle, Munday,  
et G. Gauthier,

Que le conseiller Emile Gauthier soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-C. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Fitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (85);

CONTRE: Le conseiller Tremblay;

Ledit sous-amendement est adopté, et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé en nouveau sous-amendement par  
le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers E.-T. Asselin, McNamara,  
Tremblay, Vautelet, Morin, Hanley, Victor, Delisle,  
E. Gauthier, Girard, Lauriault, Lafaille, Dubeau,  
Lépine, Allan, Murphy, Prud'homme, R. Lévesque,  
Désormiers, Simoneau, Vachon, Hudon, Despatis,  
Harrington, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle,  
Custeau, Savignac, Munday, Gagliardi, Lafontaine,  
Burrows, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron,  
G. Gauthier, Tardif, Bertrand, et Hamilton;

Que le conseiller Jean-Paul Hamelin soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé en nouveau sous-amendement par le  
conseiller O'Flaherty,  
Appuyé par les conseillers Delisle, Morin, L. Pigeon,  
McKenna, Loïselle, Burrows, Simard, E.-T. Asselin,  
Filion, Croteau, Ravary, Despatis, Tremblay, Bass,  
Lauriault, Leblanc,

Que le conseiller T.-P. Healy soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

FRIDAY, JUNE 1st 1951

Moved in amendment by Councillor  
Désormiers,  
Seconded by Councillor Simoneau,

That Councillors Rochon, Simard, Lyall, E. Gauthier and Morin be appointed members of the Montreal Athletic Commission.

Moved in sub-amendment by Councillor  
Hanley,

Seconded by Councillors Croteau, Morin, Dubeau,  
J.-P. Hamelin, Désormiers, Lafontaine,  
Bulloch, Allan, Tardif, Simoneau, Barron,  
Loïselle, Munday and G. Gauthier,

That Councillor Emile Gauthier be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said sub-amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (85)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillor Tremblay;

Said sub-amendment was adopted, and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved in further sub-amendment  
by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors E.-T. Asselin, McNamara,  
Tremblay, Vautelet, Morin, Hanley, Victor,  
Delisle, E. Gauthier, Girard, Lauriault, Lafaille,  
Dubeau, Lépine, Allan, Murphy, Prud'homme,  
R. Lévesque, Désormiers, Simoneau, Vachon, Hudon,  
Despatis, Harrington, Noel, Goulet, Brisebois,  
Loïselle, Custeau, Savignac, Munday, Gagliardi,  
Lafontaine, Burrows, L. Pigeon, L. Gagnon,  
E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bertrand  
and Hamilton;

That Councillor Jean-Paul Hamelin be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said sub-amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved in further sub-amendment  
by Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillors Delisle, Morin, L. Pigeon,  
McKenna, Loïselle, Burrows, Simard, E.-T. Asselin,  
Filion, Croteau, Ravary, Despatis, Tremblay,  
Bass, Lauriault and Leblanc,

That Councillor T.-P. Healy be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said sub-amendment being put, the Council divided as follows:



POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Binder, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (81)

CONTRE: Les conseillers Morin, Reford, Murray, et English (4);

Ledit sous-amendement est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé en nouveau sous-amendement par le conseiller Stephens,  
Appuyé par les conseillers Savignac, E.-T. Asselin, Lyall, Leblanc, Deslauriers, Ravary, Hudon, McKenna, Victor, Murray et McNamara,

Que le conseiller D. Rochon soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Simard, E. Gauthier, McDougall, Pitts, Leblanc, Reford, Lyall, Godin, Allan, Bulloch, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Ravary, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (60);

CONTRE: Les conseillers Tremblay, Morin, Hanley, Carrière, Gaudry, Guévremont, Mathieu, Girard, Brien, Dupuis, Smith, Lauriault, Lafaille, Dubeau, Drapeau, Croteau, Lépine, R. Lévesque, Désormiers, Simoneau, Vachon, Noel, Binder, Lafontaine et L. Pigeon. (25);

Ledit sous-amendement est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé en nouveau sous-amendement par le conseiller Tremblay,  
Appuyé par les conseillers Sauvé, Lauriault, Lépine, L. Pigeon, E. Pigeon, O'Flaherty, Simard, Guévremont, E. Gauthier, Drapeau, Croteau, Wagar, Simoneau, Despatis, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, V. Lévesque, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lyall, Deslauriers, Prud'homme, Désormiers, Ravary et Quintin,

Que le conseiller Israel Morin soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Stephens,  
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que le conseiller D. Rochon soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille,  
Appuyé par les conseillers Désormiers et Simoneau,

Que le conseiller Emile Gauthier soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

YEAS: Councillors: (81)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (4)

(For names, see opposite page)

Said sub-amendment was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved in further sub-amendment  
by Councillor Stephens,  
Seconded by Councillors Savignac, E.-T. Asselin,  
Lyall, Leblanc, Deslauriers, Ravary, Hudon,  
McKenna, Victor, Murray and McNamara,

That Councillor D. Rochon be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said sub-amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (60)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (25)

(For names, see opposite page)

Said sub-amendment was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved in further sub-amendment  
by Councillor Tremblay,  
Seconded by Councillors Sauvé, Lauriault, Lépine,  
L. Pigeon, E. Pigeon, O'Flaherty, Simard,  
Guévremont, E. Gauthier, Drapeau, Croteau,  
Wagar, Simoneau, Despatis, Brisebois, Loïselle,  
Custeau, E.-T. Asselin, V. Lévesque, Dupuis,  
Vanier, Leblanc, Lyall, Deslauriers, Prud'homme,  
Désormiers, Ravary and Quintin,

That Councillor Israel Morin be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said sub-amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved by Councillor Stephens,  
Seconded by Councillor Savignac,

That Councillor D. Rochon be appointed chairman of the Montreal Athletic Commission.

Moved in amendment by Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillors Désormiers and Simoneau,

That Councillor Emile Gauthier be appointed chairman of the Montreal Athletic Commission.



VENDREDI, 1er JUIN 1951

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix,  
le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lalancette, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Burrows,  
Hanley, Quintin, Bass, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu,  
E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault,  
Lafaille, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Prud'homme,  
Lépine, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon,  
Despatis, Noel, Coulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, Harrington,  
Binder, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier,  
Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (57);

CONTRE:- Les conseillers Fillion, Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque,  
Healy, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Victor, Delisle, McDougall, Reford,  
Iyall, Murphy, Deslauriers, Bogert, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet,  
Stephens, Baker, English, Sarrazin, E.-T. Asselin, Munday et  
Horan. (28);

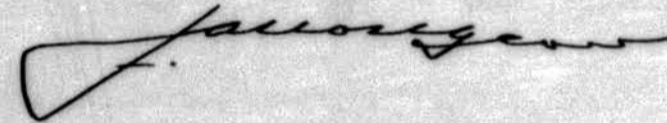
Ledit amendement est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

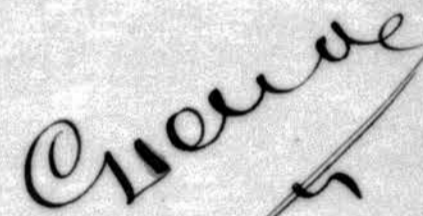
Sur la proposition du conseiller Lauriault,  
Appuyée par les conseillers Lafaille, Tremblay,  
Sauvé, Lépine, L. Pigeon et Custeau,  
il est

RESOLU:- que le conseiller Israel Morin soit nommé vice-président de la Commission  
Athlétique de Montréal.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

And, a debate arising and said amendment being put, the Council  
divided as follows:

YEAS: Councillors: (57)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (28)

(For names, see opposite page)

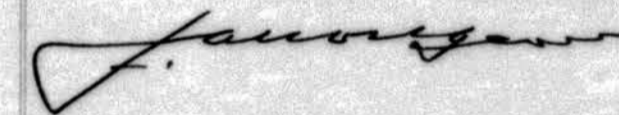
Said amendment was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

On motion of Councillor Lauriault,  
Seconded by Councillors Lafaille, Tremblay,  
Sauvé, Lépine, L. Pigeon, and Custeau,  
it was

RESOLVED:- that Councillor Israel Morin be appointed vice-chairman of the Montreal  
Athletic Commission.

The Council rose.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with the law,



MAYOR.



SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le dix-huitième jour du mois de juillet courant, à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXECUTIF***Projets de règlements*

— 2 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié.

— 3 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

— 4 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1395 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Hochelaga, tel que modifié par le règlement no 1884.

— 5 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié.

— 6 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maison-neuve, tel que modifié.

— 7 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the eighteenth day of July instant, at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Draft by-laws*

2 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of Saint-Lawrence and Saint-George Wards, as amended.

3 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended.

4 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1395 concerning the erection and occupancy of buildings in Hochelaga Ward, as amended by By-law No. 1884.

5 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

6 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended.

7 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.



— 8 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2014 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Construction d'égouts

— 9 —  
A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue L.-O. David, de la rue Cartier en gagnant l'ouest.

— 10 —  
A l'effet de voter un crédit de \$22,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Mariette, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 11 —  
A l'effet de voter un crédit de \$55,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Joseph:

a) sur les deux côtés de la 13e Avenue à la rue Lafond;

b) sur le côté nord, d'un point situé à l'est de la 10e Avenue à la 13e Avenue et de la rue Molson en gagnant l'est; et

c) sur le côté sud, de la rue Lafond à un point situé à l'est de la 16e Avenue.

— 12 —  
A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Fielding, de l'avenue Hampton au chemin de la Côte Saint-Luc, de l'avenue Randall en gagnant l'est, de l'avenue Cavendish en gagnant l'est et de l'avenue Prince of Wales en gagnant l'est.

— 13 —  
A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tillemont, d'un point situé à l'ouest de l'avenue Papineau à un point situé à l'est de la rue de Normanville.

— 14 —  
A l'effet de voter un crédit de \$25,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 204-10 du cadastre, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 15 —  
A l'effet de voter un crédit de \$45,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'est de la rue Francis à un point situé à l'ouest de l'avenue Papineau.

— 16 —  
A l'effet de voter un crédit de \$45,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Viau, de la rue Bélanger à l'égout en construction au nord de la rue Beaubien.

— 17 —  
A l'effet de voter un crédit de \$32,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Coronation, de Western Park à un point situé au sud du chemin de la Côte Saint-Luc.

— 8 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2014 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks.

Laying of sewers

— 9 —  
To vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a sewer in L.-O. David Street, from Cartier Street westwards.

— 10 —  
To vote an appropriation of \$22,500.00 to lay a sewer in Mariette Street, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 11 —  
To vote an appropriation of \$55,000.00 to lay a sewer in Saint-Joseph Boulevard:

a) on both sides, from 13th Avenue to Lafond Street;

b) on the north side, from a point east of 10th Avenue to 13th Avenue and from Molson Street eastward; and

c) on the south side, from Lafond Street to a point east of 16th Avenue.

— 12 —  
To vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a sewer in Fielding Avenue, from Hampton Avenue to Côte Saint-Luc Road, from Randall Avenue eastward, from Cavendish Avenue eastward and from Prince of Wales Avenue eastward.

— 13 —  
To vote an appropriation of \$30,000.00 to lay a sewer in Tillemont Street, from a point west of Papineau Avenue to a point east of Normanville Street.

— 14 —  
To vote an appropriation of \$25,000.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 204-10 of the cadastre, from Fleury Street to Sauriol Street.

— 15 —  
To vote an appropriation of \$45,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the existing sewer east of Francis Street to a point west of Papineau Avenue.

— 16 —  
To vote an appropriation of \$45,000.00 to lay a sewer in Viau Street, from Bélanger Street to the existing sewer being laid north of Beaubien Street.

— 17 —  
To vote an appropriation of \$32,000.00 to lay a sewer in Coronation Avenue, from Western Park to a point south of Côte Saint-Luc Road.



— 18 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue MacMahon, de l'avenue Chester à Western Park.

— 19 —

A l'effet de voter un crédit de \$49,000.00 pour la construction d'un égout dans le prolongement de l'avenue Mont-Royal, d'un point situé à l'est de la rue d'Iberville à un point situé au sud de la rue Clara; dans la rue Hogan, des deux côtés, là où requis, et dans la rue Marie-Anne, de la rue Frontenac à la rue d'Iberville.

— 20 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Saint-Ignatius, de l'avenue Chester à Western Park.

*Construction de trottoirs*

— 21 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place de Léry, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud.

— 22 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Jeanne d'Arc, du boulevard Saint-Joseph en gagnant le sud.

— 23 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Fleury, entre la rue Tolhurst et la rue Clark, sur le côté nord, et entre la rue Meunier et la rue Clark, sur le côté sud.

— 24 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard O'Brien, de la rue Forbes en gagnant le sud.

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$650.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Charlemagne en gagnant l'est.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, de la rue Courtrai en gagnant le sud.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la ruelle située à l'ouest de la rue Moreau en gagnant l'ouest.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Godfrey, de la rue Kensington à Grand Boulevard.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, de la rue Prieur à la rue Dazé.

18 —

To vote an appropriation of \$20,500.00 to lay a sewer in MacMahon Street, from Chester Avenue to Western Park.

19 —

To vote an appropriation of \$49,000.00 to lay a sewer in the extension of Mont-Royal Avenue, from a point east of Iberville Street to a point south of Clara Street; in Hogan Street, on both sides, where required, and in Marie-Anne Street, from Frontenac Street to Iberville Street.

20 —

To vote an appropriation of \$22,500.00 to lay a sewer in Saint-Ignatius Avenue, from Chester Avenue to Western Park.

*Laying of sidewalks*

21 —

To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Léry Place, from Sherbrooke Street southwards.

22 —

To vote an appropriation of \$8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard southwards.

23 —

To vote an appropriation of \$13,800.00 to lay permanent sidewalks on Fleury Street, between Tolhurst Street and Clark Street, on the north side, and between Meunier Street and Clark Street, on the south side.

24 —

To vote an appropriation of \$21,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of O'Brien Boulevard, from Forbes Street southwards.

25 —

To vote an appropriation of \$650.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke Street, from Charlemagne Street eastwards.

26 —

To vote an appropriation of \$4,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemieux Street, from Courtrai Street southwards.

27 —

To vote an appropriation of \$6,800.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke Street, from the lane west of Moreau Street westwards.

28 —

To vote an appropriation of \$2,600.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Godfrey Avenue, from Kensington Street to Grand Boulevard.

29 —

To vote an appropriation of \$23,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Verville Street, from Prieur Street to Dazé Street.



— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Vimont, de la rue Adam à la rue LaFontaine sur le côté est, et de la rue LaFontaine en gagnant le sud sur le côté ouest.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret à l'avenue Carlton, et, sur le côté est, de l'avenue Van Horne en gagnant le nord, et de l'avenue Carlton en gagnant le sud.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 23e avenue, de la rue Saint-Zotique au boulevard Rosemont.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Légaré, de l'avenue Kent à l'avenue Carlton.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine, de la rue Victoria à la rue Beaucourt.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Cuvillier à la rue Aylwin.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Bessborough, entre l'avenue Somerled et la rue de Terrebonne.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés du chemin Bedford, du chemin de la Côte-des-Neiges au chemin Goyer.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue de Liège, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Lebrun, de la rue Boyce à la rue Sainte-Claire.

— 30 —

To vote an appropriation of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on Vimont Street, from Adam Street to LaFontaine Street on the east side, and from LaFontaine Street southwards on the west side.

— 31 —

To vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Carlton Avenue, and, on the east side, from Van Horne Avenue northward, and from Carlton Avenue southward.

— 32 —

To vote an appropriation of \$17,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to Rosemont Boulevard.

— 33 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Légaré Street, from Kent Avenue to Carlton Avenue.

— 34 —

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Avenue.

— 35 —

To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Côte Sainte-Catherine Road, from Victoria Street to Beaucourt Street.

— 36 —

To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a permanent sidewalk of the north side of Sherbrooke Street, from Cuvillier Street to Aylwin Street.

— 37 —

To vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Bessborough Avenue, between Somerled Avenue and Terrebonne Street.

— 38 —

To vote an appropriation of \$20,000.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Bedford Road, from Côte-des-Neiges Road to Goyer Road.

— 39 —

To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on both sides of Liège Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Dominique Street.

— 40 —

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Lebrun Avenue, from Boyce Street to Sainte-Claire Street.



— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Fletcher, de la rue Boyce à la rue Sainte-Claire.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Tolhurst, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Raoul, entre la rue Tillemont et la rue Jarry.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Garnier, de la rue Villeray à la rue Jarry.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Plamondon, de l'avenue Westbury à la rue Lavoie.

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Harley, de la rue Patricia à la rue Westmore.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Jacob, de la rue Sauriol en gagnant le nord.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Coolbrook, de l'avenue Bourret à Cochrane Place.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Saint-Laurent, de la rue Guizot en gagnant le nord.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Denis, de l'avenue Émile-Journault à la rue Legendre.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaugrand, de la rue Ontario à la rue La Fontaine.

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lavoie, de l'avenue Van Horne à l'avenue Carlton.

41 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Fletcher Avenue, from Boyce Street to Sainte-Claire Street.

42 —

To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Tolhurst Street, from Gouin Boulevard southwards.

43 —

To vote an appropriation of \$13,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Raoul Street, between Tillemont Street and Jarry Street.

44 —

To vote an appropriation of \$20,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Villeray Street to Jarry Street.

45 —

To vote an appropriation of \$31,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Plamondon Avenue, from Westbury Avenue to Lavoie Street.

46 —

To vote an appropriation of \$1,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Harley Avenue, from Patricia Street to Westmore Street.

47 —

To vote an appropriation of \$4,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Jacob Street, from Sauriol Street northward.

48 —

To vote an appropriation of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Coolbrook Avenue, from Bourret Avenue to Cochrane Place.

49 —

To vote an appropriation of \$7,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Laurent Boulevard, from Guizot Street northward.

50 —

To vote an appropriation of \$4,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Denis Street, from Émile-Journault Avenue to Legendre Street.

51 —

To vote an appropriation of \$16,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Street, from Ontario Street to La Fontaine Street.

52 —

To vote an appropriation of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavoie Avenue, from Van Horne Avenue to Carlton Avenue.



— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sant-Evariste, de la rue Forbes à la rue de Salaberry.

— 54 —

A l'effet de voter un crédit de \$27,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Saint-Ignatius, du parc Western au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 55 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Meunier, de la rue Kelly en gagnant le nord.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 41e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Charlemagne, de l'avenue Laurier au boulevard Saint-Joseph.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Villeray à la rue Jarry.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bélanger, du boulevard Pie IX à la 35e Avenue.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Tillemont, de l'avenue Papineau à la rue de Normandville.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Jeanne-d'Arc, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Reims, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Mercier, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud.

53 —

To vote an appropriation of \$15,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Evariste Street, from Forbes Street to Salaberry Street.

54 —

To vote an appropriation of \$27,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Ignatius Avenue, from Western Park to Côte Saint-Luc Road.

55 —

To vote an appropriation of \$17,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Meunier Street, from Kelly Street northward.

56 —

To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 41st Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street.

57 —

To vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne Avenue, from Laurier Avenue to Saint-Joseph Boulevard.

58 —

To vote an appropriation of \$21,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fabre Street, from Villeray Street to Jarry Street.

59 —

To vote an appropriation of \$43,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bélanger Street, from Pie IX Boulevard to 35th Avenue.

60 —

To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a permanent sidewalk on Tillemont Street, from Papineau Avenue to de Normandville Street.

61 —

To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Martigny Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

62 —

To vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Jeanne-d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue.

63 —

To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Reims Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

64 —

To vote an appropriation of \$1,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mercier Street, from Sherbrooke Street southward.



— 65 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$70,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Fielding, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Coronation.

— 66 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Stuart, de la rue Ogilvie à la rue Jean-Talon.

— 67 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Evariste, du Boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 68 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Saint-Zotique, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 69 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Randall, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Chester.

— 70 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Millen, de la rue Chabanel à la rue de Louvain.

— 71 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke de la rue St-Donat à la rue Mercier.

— 72 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la 40e Avenue, de la rue Bellechasse à la rue Beaubien.

— 73 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Valois, de la rue Sherbrooke, à la rue Rachel.

— 74 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Vézina, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury.

— 75 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Vimy, de la rue Goyer en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant sur le côté ouest, et, sur le côté est, du prolongement de la ligne nord de la rue Goyer en gagnant le sud.

— 76 —  
 A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 2e Avenue, de l'avenue Laurier à la rue Masson.

65 —  
 To vote an appropriation of \$70,800.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Fielding Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Coronation Avenue.

66 —  
 To vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Stuart Street, from Ogilvie Street to Jean-Talon Street.

67 —  
 To vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Evariste Street, from Gouin Boulevard southward.

68 —  
 To vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Saint-Zotique Street, from 6th Avenue to 8th Avenue.

69 —  
 To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Randall Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Chester Avenue.

70 —  
 To vote an appropriation of \$6,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Millen Street, from Chabanel Street to Louvain Street.

71 —  
 To vote an appropriation of \$2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke Street, from St-Donat Street to Mercier Street.

72 —  
 To vote an appropriation of \$17,200.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of 40th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

73 —  
 To vote an appropriation of \$8,400.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Valois Street, from Sherbrooke to Rachel Streets.

74 —  
 To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Vézina Street, from Mountain Sights to Westbury Avenues.

75 —  
 To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vimy Avenue, from Goyer Street southward to the existing sidewalk on the west side and, on the east side, from the extension of the north line of Goyer Street southward.

76 —  
 To vote an appropriation of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 2nd Avenue, from Laurier Avenue to Masson Street.



— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$27,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Cumberland, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Chester, de la rue Patricia en gagnant l'ouest jusqu'aux limites de la ville et sur le côté est de l'avenue Connaught, de l'avenue Chester en gagnant le nord.

*Construction de pavages*

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Jeanne-d'Arc, de la rue Dandurand au boulevard Rosemont.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$51,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fleury, de la rue Clark à la rue Tolhurst.

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$42,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place de Léry, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Bourbonnière, de la rue Lafontaine à la rue Ontario.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Frontenac, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dandurand, de l'avenue des Érables à la rue d'Iberville.

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Harley, de la rue Patricia à la rue Westmore.

— 86 —

A l'effet de voter un crédit de \$97,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Westbury à la rue Lavoie.

— 87 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Chester, de la rue Patricia en gagnant l'ouest, et sur l'avenue Connaught, de la ligne nord de la rue Chester en gagnant le nord.

— 88 —

A l'effet de voter un crédit de \$38,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desenclaves, de la rue Viel au boulevard Gouin.

77 —

To vote an appropriation of \$27,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cumberland Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road.

78 —

To vote an appropriation of \$10,300.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Chester Avenue, from Patricia Street westward to the limits of the City and on the east side of Connaught Avenue, from Chester Avenue northward.

*Laying of pavings*

79 —

To vote an appropriation of \$22,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Jeanne-d'Arc Avenue, from Dandurand Street to Rosemont Boulevard.

80 —

To vote an appropriation of \$51,900.00 to lay a permanent paving on Fleury Street, from Clark Street to Tolhurst Street.

81 —

To vote an appropriation of \$42,400.00 to lay a permanent paving on Léry Place, from Sherbrooke Street southwards.

82 —

To vote an appropriation of \$18,100.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Bourbonnière Avenue, from Lafontaine Street to Ontario Street.

83 —

To vote an appropriation of \$14,200.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Frontenac Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

84 —

To vote an appropriation of \$63,700.00 to lay a permanent paving on Dandurand Street, from Erables Avenue to Iberville Street.

85 —

To vote an appropriation of \$11,600.00 to lay a permanent paving on Harley Avenue, from Patricia Street to Westmore Street.

86 —

To vote an appropriation of \$97,500.00 to lay a permanent paving on Plamondon Avenue, from Westbury Avenue to Lavoie Street.

87 —

To vote an appropriation of \$45,400.00 to lay a permanent paving on Chester Avenue, from Patricia Street westward, and on Connaught Avenue, from the north line of Chester Street northward.

88 —

To vote an appropriation of \$38,000.00 to lay a permanent paving on Desenclaves Street, from Viel Street to Gouin Boulevard.



— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Vimy, de l'avenue Barclay à la rue Goyer.

— 90 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Godfrey, de la rue Kensington à Grand Boulevard.

— 91 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemieux, de la rue de Courtrai en gagnant le sud.

— 92 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique aux limites nord.

— 93 —

A l'effet de voter un crédit de \$72,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique au boulevard Rosemont.

— 94 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret à l'avenue Carlton.

— 95 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis.

— 96 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, de l'avenue Kent à l'avenue Carlton.

— 97 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Bessborough, entre l'avenue Somerled et la rue de Terrebonne.

— 98 —

A l'effet de voter un crédit de \$71,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, de la rue Prieur à la rue Dazé.

— 99 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Valois, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

— 100 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles sises à l'est de la rue Louis-Hémon, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont.

89 —

To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a permanent paving on Vimy Avenue, from Barclay Avenue to Goyer Street.

90 —

To vote an appropriation of \$11,700.00 to lay a permanent paving on Godfrey Avenue, from Kensington Street to Grand Boulevard.

91 —

To vote an appropriation of \$13,600.00 to lay a permanent paving on Lemieux Street, from Courtrai Street southwards.

92 —

To vote an appropriation of \$36,500.00 to lay a permanent paving on 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to the northern limits.

93 —

To vote an appropriation of \$72,600.00 to lay a permanent paving on 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to Rosemont Boulevard.

94 —

To vote an appropriation of \$63,300.00 to lay a permanent paving on Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Carlton Avenue.

95 —

To vote an appropriation of \$11,600.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Avenue.

96 —

To vote an appropriation of \$10,000.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Kent Avenue to Carlton Avenue.

97 —

To vote an appropriation of \$28,200.00 to lay a permanent paving on Bessborough Avenue, between Somerled Avenue and Terrebonne Street.

98 —

To vote an appropriation of \$71,100.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Prieur Street to Dazé Street.

99 —

To vote an appropriation of \$17,400.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Valois Avenue, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

100 —

To vote an appropriation of \$15,600.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Louis-Hémon Street, from Carrières Street to Rosemont Boulevard.



— 101 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vézina, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury.

— 102 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Stuart, de la rue Ogilvie à la rue Jean-Talon.

— 103 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Chester.

— 104 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Évariste, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 105 —

A l'effet de voter un crédit de \$251,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Fielding, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Coronation.

— 106 —

A l'effet de voter un crédit de \$39,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 40e Avenue, de la rue Bellechasse à la rue Beaubien.

— 107 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Valois, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

— 108 —

A l'effet de voter un crédit de \$89,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Cumberland, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 109 —

A l'effet de voter un crédit de \$42,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 2e Avenue, de l'avenue Laurier à la rue Masson.

— 110 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Lavoie, de l'avenue Van Horne à l'avenue Carlton.

— 111 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue Charlemagne, au nord de la rue Sherbrooke.

— 112 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Dézéry, au sud de la rue Sherbrooke.

— 113 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de la Roche, entre les rues de Castelnau et Everett.

101 —

To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay a permanent paving on Vézina Street, from Mountain Sights Avenue to Westbury Avenue.

102 —

To vote an appropriation of \$22,400.00 to lay a permanent paving on Stuart Street from Ogilvie Street to Jean-Talon Street.

103 —

To vote an appropriation of \$23,600.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Chester Avenue.

104 —

To vote an appropriation of \$17,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Évariste Street, from Gouin Boulevard southward.

105 —

To vote an appropriation of \$251,900.00 to lay a permanent paving on Fielding Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Coronation Avenue.

106 —

To vote an appropriation of \$39,000.00 to lay a permanent paving on 40th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

107 —

To vote an appropriation of \$21,200.00 to lay a permanent paving on Valois Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

108 —

To vote an appropriation of \$89,500.00 to lay a permanent paving on Cumberland Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road.

109 —

To vote an appropriation of \$42,700.00 to lay a permanent paving on 2nd Avenue, from Laurier Avenue to Masson Street.

110 —

To vote an appropriation of \$21,500.00 to lay a permanent paving on Lavoie Avenue, from Van Horne Avenue to Carlton Avenue.

111 —

To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Charlemagne Avenue, north of Sherbrooke Street.

112 —

To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Dézéry Street, south of Sherbrooke Street.

113 —

To vote an appropriation of \$11,400.00 to lay a permanent paving on the lane located east of la Roche Street, between de Castelnau and Everett Streets.



— 114 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Des Belges, de la rue Mistral à la rue Leman.

— 115 —

A l'effet de voter un crédit de \$201,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, du boulevard Pie IX à la 35e Avenue.

— 116 —

A l'effet de voter un crédit de \$55,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Villeray à la rue Jarry.

— 117 —

A l'effet de voter un crédit de \$76,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Jeanne-d'Arc, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson.

— 118 —

A l'effet de voter un crédit de \$81,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Saint-Ignatius, du parc Western au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 119 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Reims, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

— 120 —

A l'effet de voter un crédit de \$77,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 41e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beau-bien.

— 121 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Martigny, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 122 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Meunier, de la rue Kelly en gagnant le nord.

— 123 —

A l'effet de voter un crédit de \$67,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Charlemagne, de la rue Masson au boulevard Saint-Joseph.

— 124 —

A l'effet de voter un crédit de \$80,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tillemont, de l'avenue Papineau à la rue de Normanville.

— 125 —

A l'effet de voter un crédit de \$44,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Evariste, de la rue Forbes à la rue Salaberry.

— 126 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin Bedford, du chemin de la Côte-des-Neiges au chemin Goyer.

114 —

To vote an appropriation of \$15,000.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Belges Street, from Mistral Street to Leman Street.

115 —

To vote an appropriation of \$201,700.00 to lay a permanent paving on Bélanger Street, from Pie IX Boulevard to 35th Avenue.

116 —

To vote an appropriation of \$55,700.00 to lay a permanent paving on Fabre Street, from Villeray Street to Jarry Street.

117 —

To vote an appropriation of \$76,300.00 to lay a permanent paving on Jeanne-d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street.

118 —

To vote an appropriation of \$81,000.00 to lay a permanent paving on Saint-Ignatius Avenue, from Western Park to Côte Saint-Luc Road.

119 —

To vote an appropriation of \$28,700.00 to lay a permanent paving on Reims Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

120 —

To vote an appropriation of \$77,800.00 to lay a permanent paving on the 41st Avenue, from Rosemont Boulevard to Beau-bien Street.

121 —

To vote an appropriation of \$34,500.00 to lay a permanent paving on Martigny Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

122 —

To vote an appropriation of \$43,300.00 to lay a permanent paving on Meunier Street, from Kelly Street northward.

123 —

To vote an appropriation of \$67,100.00 to lay a permanent paving on Charlemagne Avenue, from Masson Street to Saint-Joseph Boulevard.

124 —

To vote an appropriation of \$80,900.00 to lay a permanent paving on Tillemont Street, from Papineau Avenue to de Normanville Street.

125 —

To vote an appropriation of \$44,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Evariste Street, from Forbes Street to Salaberry Street.

126 —

To vote an appropriation of \$63,400.00 to lay a permanent paving on Bedford Road, from Côte-des-Neiges Road to Goyer Road.



— 127 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Raoul, de la rue Tillemont à la rue Jarry.

— 128 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue d'Orléans, de l'avenue Dandurand au boulevard Rosemont.

— 129 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tolhurst, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 130 —

A l'effet de voter un crédit de \$54,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Garnier, entre les rues Villeray et Jarry.

— 131 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 12e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 132 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Faillon à la rue de Castelnau.

*Modifications et abrogation de résolutions*

— 133 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$69,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Olympia, de la rue Sauvé à la rue Fleury.

— 134 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Olympia, de la rue Fleury à la rue Sauvé.

— 135 —

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, au nord de l'avenue Van Horne.

*Crédits supplémentaires — Travaux*

— 136 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$245,530.00:

- a) pavage permanent sur l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- b) pavage permanent sur la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Westbury;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Westbury;
- d) pavage permanent sur la rue Raudot, de la rue Joques à la rue Dumas;

127 —

To vote an appropriation of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Raoul Street, from Tillemont Street to Jarry Street.

128 —

To vote an appropriation of \$24,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Orléans Avenue, from Dandurand Avenue to Rosemont Boulevard.

129 —

To vote an appropriation of \$19,900.00 to lay a permanent paving on Tolhurst Street, from Gouin Boulevard southwards.

130 —

To vote an appropriation of \$54,100.00 to lay a permanent paving on Garnier Street, between Villeray and Jarry Streets.

131 —

To vote an appropriation of \$30,900.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of 12th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

132 —

To vote an appropriation of \$31,300.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Chateaubriand Avenue, from Faillon Street to Castelnau Street.

*Amendments and repeal of resolutions*

133 —

To amend the resolution of the Council dated June 1st, 1951, voting an appropriation of \$69,300.00 to lay a permanent paving on Olympia Boulevard, from Sauvé Street to Fleury Street.

134 —

To amend the resolution of the Council dated June 1st, 1951, voting an appropriation of \$25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olympia Boulevard, from Fleury Street to Sauvé Street.

135 —

To repeal the resolution of the Council dated June 1st 1951 voting an appropriation of \$5,600.00 to lay a permanent paving on the lane located west of Jeanne-Mance Street, north of Van Horne Avenue.

*Additional appropriations — Works*

136 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Charles Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$245,530.00:

- a) permanent paving on Borden Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- b) permanent paving on la Peltrie Street, from Côte-des-Neiges Road to Westbury Avenue;
- c) permanent sidewalks on both sides of la Peltrie Street, from Côte-des-Neiges Road to Westbury Avenue;
- d) permanent paving on Raudot Street, from Joques Street to Dumas Street;



- e) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Raudot, de la rue Jogues à la rue Dumas;
- f) pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne.

— 137 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne, et d'accorder le contrat pour cet égout au seul soumissionnaire, James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$22,830.00.

— 138 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de pavages permanents sur les rues ci-après indiquées et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, H. J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$204,145.00:

- a) rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- b) rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- c) rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- d) rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke;
- e) rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- f) rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- g) rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert;
- h) rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 139 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$32,175.00:

- a) pavage permanent sur la rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la rue Clark;
- b) pavage permanent sur l'avenue Isabella, de l'avenue Earnscliffe au boulevard Décarie;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Isabella, de l'avenue Earnscliffe au boulevard Décarie.

— 140 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Les Entreprises Frontenac Limitée, au prix total approximatif de \$56,322.50:

- a) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de l'avenue Harley à l'avenue Elmhurst;

- e) permanent sidewalks on both sides of Raudot Street, from Jogues Street to Dumas Street;
- f) permanent paving on Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street.

137 —

To vote an additional appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in Lennox Avenue, from Barclay Avenue to the existing sewer north of Van Horne Avenue, and to award the contract therefor to the only tenderer, James Accurso Limited, at the total approximate price of \$22,830.00.

138 —

To vote additional appropriations to lay permanent pavings on the under-mentioned streets, and to award the contract therefor to the lowest tenderer, H. J. O'Connell Limited, at the total approximate price of \$204,145.00:

- a) Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- b) Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- c) Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- d) Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street;
- e) Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- f) Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- g) Roux Street, from Cirier Street to Liébert Street;
- h) de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street.

139 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, James Accurso Limited, at the total approximate price of \$32,175.00:

- a) permanent paving on Fleury Street, from Saint-Laurent Boulevard to Clark Street;
- b) permanent paving on Isabella Avenue, from Earnscliffe Avenue to Décarie Boulevard;
- c) permanent sidewalks on both sides of Isabella Avenue, from Earnscliffe Avenue to Décarie Boulevard.

140 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Les Entreprises Frontenac Limitée, at the total approximate price of \$56,322.50:

- a) permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Harley Avenue to Elmhurst Avenue;



- b) pavage permanent sur l'avenue West Hill, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- c) pavage permanent sur l'avenue Westmore, de l'avenue Harley au chemin Upper Lachine.

— 141 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Alexandre Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$71,025.00:

- a) pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Plamondon aux limites nord;
- b) pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe.

— 142 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Frank Lapan Limited, au prix total approximatif de \$101,754.00:

- a) pavage permanent sur la rue de Bellechasse, de la 31<sup>e</sup> avenue à la 36<sup>e</sup> avenue;
- b) pavage permanent sur la rue Beaubien, de la 30<sup>e</sup> avenue à la 37<sup>e</sup> avenue.

— 143 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, au prix total approximatif de \$126,991.60:

- a) trottoirs permanents sur la 19<sup>e</sup> avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger sur le côté est, et de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique sur le côté ouest;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20<sup>e</sup> avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de la 29<sup>e</sup> avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger;
- d) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue des Érables, de la rue Vauquelin à la rue de Sainte-Foy;
- e) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry;
- f) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett;
- g) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Montclair, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc;
- h) pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Molson, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique.

- b) permanent paving on West Hill Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- c) permanent paving on Westmore Avenue, from Harley Avenue to Upper Lachine Road.

141 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Alexandre Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$71,025.00:

- a) permanent paving on Mountain Sights Avenue from Plamondon Avenue to the north limits;
- b) permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue;
- c) permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue.

142 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Frank Lapan Limited, at the total approximate price of \$101,754.00:

- a) permanent paving on Bellechasse Street, from 31st Avenue to 36th Avenue;
- b) permanent paving on Beaubien Street, from 30th Avenue to 37th Avenue.

143 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, at the total approximate price of \$126,991.60:

- a) permanent sidewalks on 19th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street on the east side, and from Beaubien Street to Saint-Zotique Street on the west side;
- b) permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street;
- c) permanent sidewalks on both sides of 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street;
- d) permanent sidewalks on both sides of Érables Street, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street;
- e) permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street;
- f) permanent sidewalks on both sides of Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street;
- g) permanent sidewalks on both sides of Montclair Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road;
- h) permanent paving in the lanes east of Molson Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets.



## — 144 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée, au prix total approximatif de \$34,830.00:

- a) pavage permanent sur la rue Dépatie, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux lots 25-111 et 157 inclusivement;
- b) pavage permanent sur la rue Forbes, du boulevard O'Brien en gagnant l'ouest jusqu'aux lots 30-469 et 30-466 inclusivement.

## — 145 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$316,652.50:

- a) pavage permanent sur l'avenue Belmore, du Parc Western (avenue Fielding) au chemin de la Côte Saint-Luc;
- b) pavage permanent sur l'avenue Bessborough, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc;
- c) pavage permanent sur la Grande Allée, de la rue Fleury à la rue Sauriol;
- d) pavage permanent sur la rue Lavoie, de l'avenue Lacombe au chemin de la Côte Sainte-Catherine;
- e) pavage permanent sur la 15e avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique;
- f) trottoir permanent sur le côté est de la 15e avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique;
- g) pavage permanent sur l'avenue Curotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé;
- h) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Curotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé;
- i) pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- j) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- k) pavage permanent sur la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale;
- l) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale.

## — 146 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$56,840.00:

- a) pavage permanent sur la rue Saint-Urbain de la rue Kelly au boulevard Gouin;
- b) pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Lajeunesse et au nord de la rue Louvain;

## 144 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limitée, at the total approximate price of \$34,830.00:

- a) permanent paving on Dépatie Street, from Gouin Boulevard southward to lots 25-111 and 157 inclusively;
- b) permanent paving on Forbes Street, from O'Brien Boulevard westward to lots 30-469 and 30-466 inclusively.

## 145 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$316,652.50:

- a) permanent paving on Belmore Avenue, from Western Park (Fielding Avenue) to Côte Saint-Luc Road;
- b) permanent paving on Bessborough Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road;
- c) permanent paving on Grande Allée, from Fleury Street to Sauriol Street;
- d) permanent paving on Lavoie Street from Lacombe Avenue to Côte Sainte-Catherine Road;
- e) permanent paving on 15th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street;
- f) permanent sidewalk on the east side of 15th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street;
- g) permanent paving on Curotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue;
- h) permanent sidewalks on both sides of Curotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue;
- i) permanent paving on Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- j) permanent sidewalks on both sides of Randall Avenue from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- k) permanent paving on Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue;
- l) permanent sidewalks on both sides of Souart Street from Linton Avenue to Ellendale Avenue.

## 146 —

To vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$56,840.00:

- a) permanent paving on Saint-Urbain Street from Kelly Street to Gouin Boulevard;
- b) permanent paving on the lane east of Lajeunesse Street and north of Louvain Street;



c) pavage permanent à l'est de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

— 147 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, de la 16e Avenue au boulevard Pie IX et d'accorder le contrat pour ces travaux au plus bas soumissionnaire, H. J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$75,165.00.

*Expropriations*

— 148 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot no 117-6-73 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges, requis pour l'ouverture de la rue Légaré, au nord de l'avenue Kent, et de voter un crédit de \$3,000.00 à cette fin.

— 149 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Maplewood, entre l'avenue Mountain Sights et le boulevard Décarie, et de voter un crédit de \$15,000.00 à cette fin.

— 150 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du chemin Bedford, entre le chemin Goyer et l'avenue Darlington, et de voter un crédit de \$20,000.00 à cette fin.

— 151 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement d'une partie des ruelles sises à l'est de la rue Jeanne-Mance et au nord de la rue Bernard, et de voter un crédit de \$1,400.00 à cette fin.

— 152 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture projetée d'une ruelle au nord de la rue Faillon, à l'est du boulevard Saint-Laurent, et de voter un crédit de \$2,000.00 à cette fin.

— 153 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises à l'est de l'avenue des Érables, entre les rues Holt et des Carrières, et de voter un crédit de \$2,700.00 à cette fin.

— 154 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Prieur, entre la Grande Allée et de la rue Saint-Denis, et de voter un crédit de \$6,000.00 à cette fin.

c) permanent paving east of Cartier Street, from Bélanger and Jean-Talon Street.

147 —

To vote an additional appropriation of \$10,800.00 to lay a permanent paving on Belanger Street from 16th Avenue to Pie IX Boulevard and to award the contract for these works to the lowest tenderer, H. J. O'Connell Limited at the total approximate price of \$75,165.00.

*Expropriations*

148 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lot No. 117-6-73 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, required to open Légaré Street, north of Kent Avenue, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose.

149 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Maplewood Avenue, between Mountain Sights Avenue and Décarie Boulevard, and to vote an appropriation of \$15,000.00 for such purpose.

150 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Bedford Road, between Goyer Road and Darlington Avenue, and to vote an appropriation of \$20,000.00 for such purpose.

151 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen part of the lanes east of Jeanne-Mance Street and north of Bernard Street, and to vote an appropriation of \$1,400.00 for such purpose.

152 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the projected opening of a lane north of Faillon Street, east of Saint-Laurent Boulevard, and to vote an appropriation of \$2,000.00 for such purpose.

153 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Érables Avenue, between Holt and Carrières Streets, and to vote an appropriation of \$2,700.00 for such purpose.

154 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Prieur Street, between Grande Allée and Saint-Denis Street, and to vote an appropriation of \$6,000.00 for such purpose.



— 155 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée en prolongement de l'avenue des Bouleaux, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga, et de voter un crédit de \$10,000.00 à cette fin.

— 156 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour la construction de l'émissaire 0-8 du Collecteur du Nord, et de voter un crédit de \$33,000.00 à cette fin.

— 157 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement projeté d'une partie de la rue Cousineau, au sud du boulevard Gouin, et pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Lefebvre, et de voter un crédit de \$3,000.00 à cette fin.

— 158 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue de Namur au nord-est du chemin de la Côte-des-Neiges et pour l'élargissement et le prolongement de ladite rue de Namur, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard Décarie, et de voter un crédit de \$65,000.00 à cette fin.

*Crédits supplémentaires — expropriations*

— 159 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$144.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Larose, entre la rue Sauriol et les limites de la ville.

— 160 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,171.00 pour l'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement des ruelles situées à l'ouest de la rue Meese, entre la rue Notre-Dame et l'avenue Dubuisson.

— 161 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4,099.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de deux ruelles situées à l'ouest de la rue Hamilton et au sud de la rue Raudot.

— 162 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,058.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de la rue Prieur, entre la rue Saint-Urbain et la Grande Allée.

— 163 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$108,477.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Clark, entre la rue Sherbrooke et la ruelle au nord de la rue Milton, ainsi que pour l'élargissement de la rue Milton, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain.

155 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open a projected street extending Bouleaux Avenue, between Sherbrooke and Hochelaga Streets, and to vote an appropriation of \$10,000.00 for such purpose.

156 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required to lay the outlet 0-8 of the North Trunk Sewer, and to vote an appropriation of \$33,000.00 for such purpose.

157 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the projected widening of part of Cousineau Street, south of Gouin Boulevard, and to make the cut-off corner at the northwest intersection of Gouin Boulevard and Lefebvre Street, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose.

158 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Namur Street north-east of Côte-des-Neiges Road and to widen and extend the said Namur Street, between Côte-des-Neiges Road and Décarie Boulevard, and to vote an appropriation of \$65,000.00 for such purpose.

*Additional appropriations — expropriations*

159 —

To vote an additional appropriation of \$144.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Larose Avenue, between Sauriol Street and the City limits.

160 —

To vote an additional appropriation of \$1,171.00 to expropriate the immovables required to widen the lanes located west of Meese Street, between Notre-Dame Street and Dubuisson Avenue.

161 —

To vote an additional appropriation of \$4,099.00 to expropriate the immovables required to open and widen the two lanes located west of Hamilton Street and south of Raudot Street.

162 —

To vote an additional appropriation of \$2,058.00 to expropriate the immovables required to complete the opening of Prieur Street, between Saint-Urbain Street and Grande Allée.

163 —

To vote an additional appropriation of \$108,477.00 for the expropriation of the immovables required to open and widen Clark Street, between Sherbrooke Street and the lane north of Milton Street, and to widen Milton Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Urbain Street.



— 164 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$51.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Sauriol, entre la rue Sackville et l'avenue Larose.

— 165 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$53.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Daoust, entre la rue Sackville et l'avenue Larose.

— 166 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$94.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Charland, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel.

— 167 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$92.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Sauvé, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel.

— 168 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,692.35 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de l'avenue Mountain Sights, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et la limite nord de la ville.

— 169 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$34,037.47 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue de Courtrai.

— 170 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$48,598.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Victoria, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Van Horne, et entre l'avenue Kent et la rue MacKenzie.

*Conduites d'eau*

— 171 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$46,587.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

— 172 —

A l'effet de virer une somme de \$550,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau.

*Permis de construction*

— 173 —

A l'effet de permettre à M. Pierre Fortin d'agrandir son bâtiment portant le no 4166 de la rue Parthenais.

*Remboursement — améliorations locales*

— 174 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,061.06 pour rembourser Ville Mont-Royal de versements dus et à échoir pour la construction d'améliorations locales sur le boulevard Laird et sur la rue de Namur.

164 —

To vote an additional appropriation of \$51.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Sauriol Street, between Sackville Street and Larose Avenue.

165 —

To vote an additional appropriation of \$53.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Daoust Avenue, between Sackville Street and Larose Avenue.

166 —

To vote an additional appropriation of \$94.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Charland Street, between Sackville Street and Montée Saint-Michel.

167 —

To vote an additional appropriation of \$92.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Sauvé Avenue, between Sackville Street and Montée Saint-Michel.

168 —

To vote an additional appropriation of \$3,692.35 to expropriate the immovables required to complete the opening of Mountain Sights Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and the north limit of the City.

169 —

To vote an additional appropriation of \$34,037.47 to expropriate the immovables required to open Westbury Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Courtrai Avenue.

170 —

To vote an additional appropriation of \$48,598.00 to expropriate the immovables required to open Victoria Street, between Côte Sainte-Catherine Road and Van Horne Avenue, and between Kent Avenue and MacKenzie Street.

*Water mains*

171 —

To authorize an expenditure of \$46,587.00 to purchase and lay water mains in certain sites and to impose a special tax for this purpose.

172 —

To transfer an amount of \$550,000.00 to lay water mains and services.

*Building permit*

173 —

To allow Mr. Pierre Fortin to extend his building bearing No. 4166 Parthenais Street.

*Reimbursement — local improvements*

174 —

To vote an appropriation of \$1,061.06 to reimburse Town of Mount-Royal for the payments due and/or to be due for the carrying out of local improvements on Laird Boulevard and on Namur Street.



*Acquisition d'immeubles*

— 175

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Ernest Rigassio, au prix de \$525.00, d'un terrain requis pour améliorer la circulation au carrefour de la rue Bélanger et des 2e et 6e Avenues.

— 176

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de MM. Maurice et Paul-E. Landry, au prix de \$1,172.61, d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle sud-est de la rue Mont-Royal.

— 177

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au prix de \$34,315.00 d'une lisière de terrain requise pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, de la rue d'Iberville au boulevard Pie IX.

*Rétrocession*

— 178

A l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession par M. Bernard Boisclair, au prix de \$392.75, de certains immeubles requis pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villeray.

— 179

A l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession de Williams-Thomas Limited au prix de \$5.25, d'une lisière de terrain requise pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villeray.

*Élargissement de chaussée*

— 180

A l'effet de voter un crédit de \$27,200.00 pour l'élargissement de la chaussée de la rue Craig, entre les rues Bonsecours et Gosford.

*Approbation d'actes*

— 181

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de certains terrains à la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$9,532.45.

— 182

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à Modern Tire Sales Registered, au prix de \$10,000.00, de terrains situés rue Saint-André, à l'angle sud-est de la rue Jean-Talon.

— 183

A l'effet d'approuver un projet d'acte de quittance et de mainlevée sur une partie d'un terrain vendu à Loudee Steel Corporation.

— 184

A l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité, l'Hydro-Québec et la Back River Power Company relatif aux digues et usine hydraulique construits sur la Rivière des Prairies.

*Acquisition of immovables*

175 —

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Ernest Rigassio, at a price of \$525.00, of a lot required to improve traffic at the crossroads of Bélanger Street, 2nd and 6th Avenues.

176 —

To approve a draft deed of acquisition from Messrs. Maurice and Paul-E. Landry, at a price of \$1,172.61, of a lot comprised in the homologated width of Saint-Laurent Boulevard, at the southeast corner of Mont-Royal Street.

177 —

To approve a draft deed of acquisition from the Canadian Pacific Railway Company, at a price of \$34,315.00, of a piece of land required to extend Saint-Joseph Boulevard, from Iberville Street to Pie IX Boulevard.

*Retrocession*

178 —

To approve a draft deed of retrocession by Mr. Bernard Boisclair, at a price of \$392.75, of certain immovables required to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon Street and Villeray Street.

179 —

To approve a draft deed of retrocession from Williams-Thomas Limited, at a price of \$5.25, of a certain strip of land required to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon Street and Villeray Street.

*Widening of street*

180 —

To vote an appropriation of \$27,200.00 to widen the roadway on Craig Street, between Bonsecours and Gosford Streets.

*Approval of deeds*

181 —

To approve a draft deed of sale of certain lots to the Quebec Hydroelectric Commission, at the price of \$9,532.45.

182 —

To approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction to Modern Tire Sales Registered, at the price of \$10,000.00, of lots on Saint-André Street, at the south-east corner of Jean-Talon Street.

183 —

To approve a draft deed of discharge and release on part of a lot sold to Loudee Steel Corporation.

184 —

To approve a draft deed of agreement between the City, Hydro-Québec and the Back River Power Company relating to the dams and powerhouse built on des Prairies River.



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

*Noms de rues, etc.*

— 185

Relativement au changement d'appellation de l'avenue Saint-Anselme et à la dénomination de huit nouvelles voies et de quatre prolongements de voies existantes situés dans le quartier Mont-Royal.

*Domaine public*

— 186

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à l'Air Liquide Society d'installer un conduit électrique sous et à travers la rue Rouen, à l'est de la rue Viau.

*Echange de terrains*

— 187

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et Champlain Oil Products Ltd.

*Virement de crédit*

— 188

A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$50,622.50.

*Pensions*

— 189

A l'effet d'accorder un supplément de pension à certains employés de la Cité.

— 190

Avis de motions.

SEANCE SPECIALE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Caudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautlet, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

*Street names, etc.*

185 —

Concerning the change of the name of Saint-Anselme Avenue and the names of eight new streets and four extensions of existing streets located in Mount-Royal Ward.

*Public domain*

186 —

To approve a draft deed by which the City allows Air Liquide Society to install an electric conduit under and across Rouen Street, east of Viau Street.

*Exchange of land*

187 —

To approve a draft deed of exchange of lots between the City and Champlain Oil Products Ltd.

*Transfer of appropriation*

188 —

To effect the transfer of a sum of \$50,622.50.

*Pensions*

189 —

To grant a supplementary pension to certain employees of the City.

190 —

Notices of motions.

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock in the morning.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E., in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Dozois et Pitts,  
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er juin 1951. (Les conseillers V. Lévesque, Brien, Lyall et Simard dissidents).

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

QUESTIONS DE PRIVILEGE

2.- Le conseiller Lafontaine se lève sur une question de privilège pour protester contre la publication d'un article publié dans la revue officielle de la Chambre de Commerce sous le titre de "MONTREAL, VILLE CORROMPUE". Il est surpris et trouve disgracieux qu'un mouvement aussi sérieux que celui de la Chambre de Commerce dont la majorité des membres se composent de l'élite de la société, permette qu'on écrive dans son organe officiel, des articles visant à discréditer la Ville de Montréal.

Parlant sur la même question de privilège, le conseiller Brien déclare que cet article doit comporter un certain élément de vérité pour qu'un corps aussi important que celui de la Chambre de Commerce, se donne la peine d'attirer l'attention de la population sur cet état de choses. Il déclare que ce n'est pas le vice du jeu qu'il faut dénoncer, car la Ville de Montréal, dans ce domaine, n'est pas pire que d'autres grandes villes du continent, mais bien l'incurie de l'administration et de certains services municipaux.

Le conseiller Croteau interrompt le conseiller Brien et soulève un point d'ordre pour faire valoir que ce dernier ne parle pas sur une question de privilège pour défendre ses droits ou son honneur ou celui du Conseil, mais qu'il se porte à l'attaque de l'administration et des services municipaux.

Son Honneur le Maire maintient le point d'ordre et clôt la discussion.

Le conseiller Binder se lève aussi sur une question de privilège en marge du bref de "Quo warranto" qui a été maintenu aux fins de le déchoir de sa fonction de conseiller municipal. Il déclare qu'il a porté cette cause en appel, ce qui lui permettra de siéger tant et aussi longtemps que jugement n'aura pas été rendu, contre lui, afin de dénoncer les tentatives faites pour diffamer son caractère.

Le conseiller Rochon soulève un point d'ordre prétendant que le conseiller Binder ne peut discuter publiquement d'une question "sub judice". Son Honneur le Maire maintient le point d'ordre et clôt la discussion.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98340	voir page 66	volume 44	des rapports)
(Pour règlement 2036	voir page 399	volume 44	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller McKenna,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Dozois and Pitts,  
it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on June 1st 1951, be considered as read and that they be confirmed. (Councillors V. Lévesque, Brien, Lyall and Simard dissenting).

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

QUESTIONS OF PRIVILEGE

2.- Councillor Lafontaine rose on a question of privilege to protest against the publication of an article published in the official organ of the Chambre de Commerce under the caption "MONTREAL, VILLE CORROMPUE". He declared himself surprised and found in bad taste that an organisation as serious as the Chambre de Commerce, whose members in a large majority are recruited from the elite of society should allow articles aiming at throwing discredit on the City of Montréal to be published in its official organ.

Speaking on the same question of privilege, Councillor Brien stated that this article must have contained a certain element of truth since a public body as important as the Chambre de Commerce went to the trouble of drawing the attention of the population on that state of things. He averred that it is not gambling that should be denounced as the City of Montréal in this respect is not any worse than other great cities of the continent, but the whole situation is the result of negligence on the part of the administration and of certain municipal departments.

Councillor Croteau interrupted Councillor Brien and raised a point of order to bring out the fact that the latter did not speak on a question of privilege to uphold his rights or his honor or that of the Council, but that he was attacking the administration and the municipal departments.

His Worship the Mayor maintained the point of order and ended the discussion.

Councillor Binder also rose on a question of privilege in connection with the writ of "Quo Warranto" which was maintained to deprive him of his office as City Councillor. He stated that he has appealed the decision which will enable him to sit as a Councillor as long as judgment will not have been rendered against him, in order to denounce the attacks made upon him to defame his character.

Councillor Rochon raised a point of order claiming that Councillor Binder has no right to discuss publicly a question "sub judice". His Worship the Mayor maintained the point of order and closed the discussion.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of Saint-Lawrence and Saint-George Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,  
Vautelet et Harrington, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98448 voir page 66 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2037 voir page 399 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet  
et Harrington, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,  
Horan et Harrington, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1395 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Hochelaga, tel que modifié par le règlement no 1884, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98545 voir page 67 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2038 voir page 399 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98546 voir page 66 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2039 voir page 398 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Adopted by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet and  
Harrington, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of building in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet  
and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Horan and  
Harrington, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1395 concerning the erection and occupancy of buildings in Hochelaga Ward, as amended by By-law No. 1884.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier  
and Vachon, it was

RESOLVED; that said draft by-law be now adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Brien dissident).

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98547 voir page 66 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2040 voir page 399 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé. (Le conseiller E. Hamelin dissident).

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller E. Hamelin dissident).

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller E. Hamelin dissident).

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98548 voir page 75 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2041 voir page 398 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin  
et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Croteau  
and J.-P. Hamelin,

That said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to (Councillor Brien dissenting).

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Croteau  
and J. P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif, E. Gauthier  
and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto. (Councillor E. Hamelin dissenting).

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to. (Councillor E. Hamelin dissenting).

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted. (Councillor E. Hamelin dissenting).

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Wagar, E. T. Asselin,  
and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.



Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 9 inclusivement, étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2014 autorisant un emprunt de \$ 10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96786/1 voir page 68 volume 44 des rapports) (Pour règlement 2042 voir page 398 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 7 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue L.-O. David, de la rue Cartier en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98222/1 voir page 334 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Mariette, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97284 voir page 334 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 55,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Joseph:

- a) sur les deux côtés, de la 13e Avenue à la rue Lafond; b) sur le côté nord, d'un point situé à l'est de la 10e Avenue à la 13e Avenue, et de la rue Molson en gagnant l'est; et c) sur le côté sud, de la rue Lafond à un point situé à l'est de la 16 e Avenue,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98430/1 voir page 334 volume 43 des rapports)

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 to 9 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Wagar, E.-T. Asselin, and Lyall, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2014 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 7 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a sewer in L.-O. David Street, from Cartier Street westwards, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$22,500.00 to lay a sewer in Mariette Street, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$55,000.00 to lay a sewer in Saint-Joseph Boulevard:

- a) on both sides, from 13th Avenue to Lafond Street; b) on the north side, from a point east of 10th Avenue to 13th Avenue and from Molson Street eastward; and c) on the south side, from Lafond Street to a point east of 16th Avenue,

the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

Kio. mod.

V.P. 25

Vol. 249

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Fielding, de l'avenue Hampton au chemin de la Côte Saint-Luc, de l'avenue Randall en gagnant l'est, de l'avenue Cavendish en gagnant l'est, et de l'avenue Prince of Wales en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98431/1 voir page 335 volume 43 des rapports)

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tillamont, d'un point situé à l'ouest de l'avenue Papineau à un point situé à l'est de la rue de Normanville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98432/1 voir page 335 volume 43 des rapports)

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 204-10 du cadastre, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98469/1 voir page 336 volume 43 des rapports)

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'est de la rue Francis à un point situé à l'ouest de l'avenue Papineau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98470/1 voir page 336 volume 43 des rapports)

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Viau, de la rue Bélanger à l'égout en construction au nord de la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98475/1 voir page 336 volume 43 des rapports)

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Coronation, de Western Park à un point situé au sud du chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98474/1 voir page 337 volume 43 des rapports)

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue MacMahon, de l'avenue Chester à Western Park, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98472/1 voir page 337 volume 43 des rapports)

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 49,000.00 pour la construction d'un égout dans le prolongement de l'avenue Mont-Royal, d'un point situé à l'est de la rue d'Iberville à un point situé au sud de la rue Clara; dans la rue Hogan, des deux côtés, là où requis, et dans la rue Marie-Anne, de la rue Frontenac à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98473/1 voir page 338 volume 43 des rapports)

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a sewer in Fielding Avenue, from Hampton Avenue to Côte Saint-Luc Road, from Randall Avenue eastward, from Cavendish Avenue eastward and from Prince of Wales Avenue eastward, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$30,000.00 to lay a sewer in Tillamont Street, from a point west of Papineau Avenue to a point east of Normanville Street, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$25,000.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 204-10 of the cadastre, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$45,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the existing sewer east of Francis Street to a point west of Papineau Avenue, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$45,000.00 to lay a sewer in Viau Street, from Bélanger Street to the existing sewer being laid north of Beaubien Street, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$32,000.00 to lay a sewer in Coronation Avenue, from Western Park to a point south of Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$20,500.00 to lay a sewer in MacMahon Street, from Chester Avenue to Western Park, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$49,000.00 to lay a sewer in the extension of Mont-Royal Avenue, from a point east of Iberville Street to a point south of Clara Street; in Hogan Street, on both sides, where required, and in Marie-Anne Street, from Frontenac Street to Iberville Street, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 JUIL 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Saint-Ignatius, de l'avenue Chester à Western Park, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98471/1 voir page 338 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place de Léry, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98125/1 voir page 339 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Jeanne-d'Arc, du boulevard Saint-Joseph en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98154/1 voir page 339 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Fleury, entre la rue Tolhurst et la rue Clark, sur le côté nord, et entre la rue Meunier et la rue Clark, sur le côté sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98153/1 voir page 340 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard O'Brien, de la rue Forbes en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98152/1 voir page 340 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

*Ch. Brogès*  
U.E. 434  
Uol. 247

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 650.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Charlemagne en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98108 voir page 340 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, de la rue Courtrai en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98159/1 voir page 341 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la ruelle située à l'ouest de la rue Moreau en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98226/1 voir page 341 volume 43 des rapports)

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$22,500.00 to lay a sewer in Saint-Ignatius Avenue, from Chester Avenue to Western Park, the following report was submitted and read:

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Léry Place, from Sherbrooke Street southwards, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard southwards, the following report was submitted and read:

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,800.00 to lay permanent sidewalks on Fleury Street, between Tolhurst Street and Clark Street, on the north side, and between Meunier Street and Clark Street, on the south side, the following report was submitted and read:

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$21,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of O'Brien Boulevard, from Forbes Street southwards, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$650.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke Street, from Charlemagne Street eastwards, the following report was submitted and read:

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemieux Street, from Courtrai Street southwards, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,800.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke Street, from the lane west of Moreau Street westwards, the following report was submitted and read:

31

by  
le

ve  
l:

by  
otes

ve  
rt

ve  
,

by  
le

il,

lity  
ts,

lity



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Godfrey, de la rue Kensington à Grand Boulevard, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98223/1 voir page 342 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, de la rue Prieur à la rue Dazé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98227/1 voir page 342 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Vimont, de la rue Adam à la rue LaFontaine sur le côté est, et de la rue LaFontaine en gagnant le sud sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98247/1 voir page 342 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret à l'avenue Carlton, et sur le côté est, de l'avenue Van Horne en gagnant le nord, et de l'avenue Carlton en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98289/1 voir page 343 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique au boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98290/1 voir page 343 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Légaré, de l'avenue Kent à l'avenue Carlton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98285/3 voir page 344 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951 Vol. 187

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98285/4 voir page 344 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine, de la rue Victoria à la rue Beaucourt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98291/1 voir page 344 volume 43 des rapports)

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,600.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Godfrey Avenue, from Kensington Street to Grand Boulevard, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$23,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Verville Street, from Prieur Street to Dazé Street, the following report was submitted and read:

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on Vimont Street, from Adam Street to LaFontaine Street on the east side, and from LaFontaine Street southwards on the west side, the following report was submitted and read:

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Carlton Avenue, and, on the east side, from Van Horne Avenue northward and from Carlton Avenue southward, the following report was submitted and read:

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Légaré Street, from Kent Avenue to Carlton Avenue, the following report was submitted and read:

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Avenue, the following report was submitted and read:

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Côte Sainte-Catherine Road, from Victoria Street to Beaucourt Street, the following report was submitted and read:



MERCREDI, le 18 JUILLET 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Cuvillier à la rue Aylwin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98292/1 voir page 345 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Bessborough, entre l'avenue Somerled et la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98286/2 voir page 345 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés du chemin Bedford, du chemin de la Côte des Neiges au chemin Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98293/1 voir page 346 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue de Liège, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98288 voir page 346 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Lebrun, de la rue Boyce à la rue Sainte-Claire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98323 voir page 346 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Fletcher, de la rue Boyce à la rue Sainte-Claire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98324 voir page 347 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Tolhurst, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98362/1 voir page 347 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Raoul, entre la rue Tillemont et la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98361/1 voir page 348 volume 43 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke Street, from Cuvillier Street to Aylwin Street, the following report was submitted and read:

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Bessborough Avenue, between Somerled Avenue and Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$20,000.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Bedford Road, from Côte-des-Neiges Road to Goyer Road, the following report was submitted and read:

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on both sides of Liège Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Dominique Street, the following report was submitted and read:

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,000.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Lebrun Avenue, from Boyce Street to Sainte-Claire Street, the following report was submitted and read:

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,700.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Fletcher Avenue, from Boyce Street to Sainte-Claire Street, the following report was submitted and read:

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Tolhurst Street, from Gouin Boulevard southwards, the following report was submitted and read:

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Raoul Street, between Tillemont Street and Jarry Street, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Garnier, de la rue Villeray à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98363/1 voir page 348 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Flamondon, de l'avenue Westbury à la rue Lavoie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98438/1 voir page 348 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Harley, de la rue Patricia à la rue Westmore, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98439/1 voir page 349 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Jacob, de la rue Sauriol en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98440/1 voir page 349 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Coolbrook, de l'avenue Bourret à Cochrane Place, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98441/1 voir page 350 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Saint-Laurent, de la rue Guizot en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98442/1 voir page 350 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Denis, de l'avenue Emile-Journault à la rue Legendre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98443/1 voir page 350 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Beaugrand, de la rue Ontario à la rue LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98434/1 voir page 351 volume 43 des rapports)

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$20,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Villeray Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$31,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Flamondon Avenue, from Westbury Avenue to Lavoie Street, the following report was submitted and read:

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Harley Avenue, from Patricia Street to Westmore Street, the following report was submitted and read:

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Jacob Street, from Sauriol Street northward, the following report was submitted and read:

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Coolbrook Avenue, from Bourret Avenue to Cochrane Place, the following report was submitted and read:

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Laurent Boulevard, from Guizot Street northward, the following report was submitted and read:

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Denis Street, from Emile-Journault Avenue to Legendre Street, the following report was submitted and read:

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$16,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beaugrand Street, from Ontario Street to La Fontaine Street, the following report was submitted and read:



MERCREDI, le 18 juillet 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lavoie, de l'avenue Van Horne à l'avenue Carlton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98477/1 voir page 351 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Evariste, de la rue Forbes à la rue de Salaberry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98488/1 voir page 352 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Saint-Ignatius, du parc Western au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98487/1 voir page 352 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Meunier, de la rue Kelly en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98486/1 voir page 353 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 41e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98485/1 voir page 353 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Charlemagne, de l'avenue Laurier au boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98484/1 voir page 354 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Villeray à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98483/1 voir page 354 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bélanger, du boulevard Pie IX à la 35e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98482/1 voir page 354 volume 43 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavoie Avenue, from Van Horne Avenue to Carlton Avenue, the following report was submitted and read:

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$15,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Evariste Street, from Forbes Street to Salaberry Street, the following report was submitted and read:

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Ignatius Avenue, from Western Park to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Meunier Street, from Kelly Street northward, the following report was submitted and read:

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 41st Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne Avenue, from Laurier Avenue to Saint-Joseph Boulevard, the following report was submitted and read:

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$21,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fabre Street, from Villeray Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$43,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bélanger Street, from Pie IX Boulevard to 35th Avenue, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Tillemont, de l'avenue Papineau à la rue de Normanville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98476/1 voir page 355 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98481/1 voir page 355 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Jeanne-d'Arc, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98480/1 voir page 356 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Reims, de la rue Legendre à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98479/1 voir page 356 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Mercier, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98478/1 voir page 356 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 70,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Fielding, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Coronation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98497/1 voir page 357 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Stuart, de la rue Ogilvie à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98496/1 voir page 357 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Evariste, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98495/1 voir page 358 volume 43 des rapports)

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a permanent sidewalk on Tillemont Street, from Papineau Avenue to de Normanville Street, the following report was submitted and read:

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Martigny Street, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Jeanne-d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Laurier Avenue, the following report was submitted and read:

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Reims Street, from Legendre Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mercier Street, from Sherbrooke Street southward, the following report was submitted and read:

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$70,800.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Fielding Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Coronation Avenue, the following report was submitted and read:

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Stuart Street, from Ogilvie Street to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Evariste Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Saint-Zotique, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98494/1 voir page 358 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Randall, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Chester, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98493/1 voir page 358 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Millen, de la rue Chabanel à la rue de Louvain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98492/1 voir page 359 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la rue Saint-Donat à la rue Mercier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98491/1 voir page 359 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la 40e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98490/1 voir page 360 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Valois, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98489/1 voir page 360 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Vézina, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98498/1 voir page 360 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Vimy, de la rue Goyer en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, et sur le côté est, du prolongement de la ligne nord de la rue Goyer en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98435/1 voir page 361 volume 43 des rapports)

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,900.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Saint-Zotique Street, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$8,200.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Randall Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Chester Avenue, the following report was submitted and read:

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Millen Street, from Chabanel Street to Louvain Street, the following report was submitted and read:

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke Street, from Saint-Donat Street to Mercier Street, the following report was submitted and read:

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,200.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of 40th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$8,400.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Valois Street, from Sherbrooke to Rachel Streets, the following report was submitted and read:

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Vézina Street, from Mountain Sights to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vimy Avenue, from Goyer Street southward to the existing sidewalk on the west side and, on the east side, from the extension of the north line of Goyer Street southward, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 2e Avenue, de l'avenue Laurier à la rue Masson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98436/1 voir page 361 volume 43 des rapports)

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Cumberland, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98437/1 voir page 362 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de l'avenue Chester, de la rue Patricia en gagnant l'ouest jusqu'aux limites de la ville et sur le côté est de l'avenue Connaught, de l'avenue Chester en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98433/1 voir page 362 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Jeanne-d'Arc, de la rue Dandurand au boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98155/1 voir page 362 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 51,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fleury, de la rue Clark à la rue Tolhurst, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98105/1 voir page 363 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 42,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place de Léry, de la rue Sherbrooke en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98104/1 voir page 363 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Bourbonnière, de la rue Lafontaine à la rue Ontario, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98446/1 voir page 364 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Frontenac, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98447/1 voir page 364 volume 43 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 2nd Avenue, from Laurier Avenue to Masson Street, the following report was submitted and read:

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cumberland Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

78.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$10,300.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Chester Avenue, from Patricia Street westward to the limits of the City and on the east side of Connaught Avenue, from Chester Avenue northward, the following report was submitted and read:

79.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$22,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Jeanne-d'Arc Avenue, from Dandurand Street to Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

80.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$51,900.00 to lay a permanent paving on Fleury Street, from Clark Street to Tolhurst Street, the following report was submitted and read:

81.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$42,400.00 to lay a permanent paving on Léry Place, from Sherbrooke Street southwards, the following report was submitted and read:

82.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$18,100.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Bourbonnière Avenue, from Lafontaine Street to Ontario Street, the following report was submitted and read:

83.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$14,200.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Frontenac Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dandurand, de l'avenue des Erables à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98444/1 voir page 365 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Harley, de la rue Patricia à la rue Westmore, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98439/2 voir page 364 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 97,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Flamondon, de l'avenue Westbury à la rue Lavoie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98438/2 voir page 365 volume 43 des rapports)

Ris. mod.  
U.P. 144  
Vol. 249

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Chester, de la rue Patricia en gagnant l'ouest, et sur l'avenue Connaught, de la ligne nord de la rue Chester en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98433/2 voir page 366 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 38,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desenclaves, de la rue Viel au boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98445/1 voir page 366 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Vimy, de l'avenue Barclay à la rue Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98435/2 voir page 366 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Godfrey, de la rue Kensington à Grand Boulevard, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98223/2 voir page 367 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemieux, de la rue de Courtrai en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98224/1 voir page 367 volume 43 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

84.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$63,700.00 to lay a permanent paving on Dandurand Street, from Erables Avenue to Iberville Street, the following report was submitted and read:

85.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,600.00 to lay a permanent paving on Harley Avenue, from Patricia Street to Westmore Street, the following report was submitted and read:

86.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$97,500.00 to lay a permanent paving on Flamondon Avenue, from Westbury Avenue to Lavoie Street, the following report was submitted and read:

87.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$45,400.00 to lay a permanent paving on Chester Avenue, from Patricia Street westward, and on Connaught Avenue, from the north line of Chester Street northward, the following report was submitted and read:

88.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$38,000.00 to lay a permanent paving on Desenclaves Street, from Viel Street to Gouin Boulevard, the following report was submitted and read:

89.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a permanent paving on Vimy Avenue, from Barclay Avenue to Goyer Street, the following report was submitted and read:

90.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,700.00 to lay a permanent paving on Godfrey Avenue, from Kensington Street to Grand Boulevard, the following report was submitted and read:

91.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$13,600.00 to lay a permanent paving on Lemieux Street, from Courtrai Street southwards, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 36,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique aux limites nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98225/1 voir page 369 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 72,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique au boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98310/1 voir page 370 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Bourret à l'avenue Carlton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98311/1 voir page 370 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98285/1 voir page 370 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Légaré, de l'avenue Kent à l'avenue Carlton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98285/2 voir page 371 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Bessborough, entre l'avenue Somerled et la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98286/1 voir page 371 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 71,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, de la rue Prieur à la rue Dazé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98287/1 voir page 372 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Valois, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98505/1 voir page 372 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Louis-Hémon, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98506/1 voir page 372 volume 43 des rapports)

92.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$36,500.00 to lay a permanent paving on 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to the northern limits, the following report was submitted and read:

93.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$72,600.00 to lay a permanent paving on 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street to Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

94.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$63,300.00 to lay a permanent paving on Westbury Avenue, from Bourret Avenue to Carlton Avenue, the following report was submitted and read:

95.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,600.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Avenue, the following report was submitted and read:

96.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$10,000.00 to lay a permanent paving on Légaré Street, from Kent Avenue to Carlton Avenue, the following report was submitted and read:

97.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$28,200.00 to lay a permanent paving on Bessborough Avenue, between Somerled Avenue and Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

98.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$71,100.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Prieur Street to Dazé Street, the following report was submitted and read:

99.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,400.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Valois Avenue, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

100.- The order of the day being read to consider a report from the Executive



MERCREDI, le 18 JUILLET 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Véniz, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98498/2 voir page 373 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Stuart, de la rue Ogilvie à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98496/2 voir page 373 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Chester, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98493/2 voir page 374 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Evariste, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98495/2 voir page 374 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 251,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Fielding, du chemin de la Côte Saint-Luc à l'avenue Coronation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98497/2 voir page 374 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 40e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98490/2 voir page 375 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Valois, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98489/2 voir page 375 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 89,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Cumberland, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98500/1 voir page 376 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 42,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 2e Avenue, de l'avenue Laurier à la rue Masson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98501/1 voir page 376 volume 43 des rapports)

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

Committee to vote an appropriation of \$15,600.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of Louis-Hémon Street, from Carrières Street to Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

101.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,200.00 to lay a permanent paving on Vézina Street, from Mountain Sights Avenue to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

102.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$22,400.00 to lay a permanent paving on Stuart Street from Ogilvie Street to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

103.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$23,600.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Chester Avenue, the following report was submitted and read:

104.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Evariste Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

105.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$251,900.00 to lay a permanent paving on Fielding Avenue, from Côte Saint-Luc Road to Coronation Avenue, the following report was submitted and read:

106.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$39,000.00 to lay a permanent paving on 40th Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

107.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$21,200.00 to lay a permanent paving on Valois Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

108.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$89,500.00 to lay a permanent paving on Cumberland Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

109.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$42,700.00 to lay a permanent paving on 2nd Avenue, from Laurier Avenue to Masson, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Lavoie, de l'avenue Van Horne à l'avenue Carlton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98477/2 voir page 376 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue Charlemagne, au nord de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98507/1 voir page 377 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Dézéry, au sud de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98502/1 voir page 377 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de LaRoche, entre les rues de Castelnau et Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98503/1 voir page 378 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue des Belges, de la rue Mistral à la rue Leman, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98504/1 voir page 378 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 201,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, du boulevard Pie IX à la 35e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98482/2 voir page 378 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 55,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Villeray à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98483/2 voir page 379 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 76,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Jeanne-d'Arc, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98480/2 voir page 379 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOÛT 1951

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 81,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Saint-Ignatius, du parc Western au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98487/2 voir page 380 volume 43 des rapports)

110.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$21,500.00 to lay a permanent paving on Lavoie Avenue, from Van Horne Avenue to Carlton Avenue, the following report was submitted and read:

111.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Charlemagne Avenue, north of Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

112.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Dézéry Street, south of Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

113.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,400.00 to lay a permanent paving on the lane located east of la Roche Street, between de Castelnau and Everett Streets, the following report was submitted and read:

114.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$15,000.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Belges Street, from Mistral Street to Leman Street, the following report was submitted and read:

115.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$201,700.00 to lay a permanent paving on Bélanger Street, from Pie IX Boulevard to 35th Avenue, the following report was submitted and read:

116.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$55,700.00 to lay a permanent paving on Fabre Street, from Villeray Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

117.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$76,300.00 to lay a permanent paving on Jeanne-d'Arc Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street, the following report was submitted and read:

118.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$81,000.00 to lay a permanent paving on Saint-Ignatius Avenue, from Western Park to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Reims, de la rue Legendre à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98479/2 voir page 380 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 77,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 41e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98485/2 voir page 380 volume 43 des rapports)

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Martigny, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98481/2 voir page 25 volume 44 des rapports)

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Meunier, de la rue Kelly en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98486/2 voir page 25 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 67,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Charlemagne, de la rue Masson au boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98499/1 voir page 381 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 80,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tillemont, de l'avenue Papineau à la rue de Normanville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98476/2 voir page 381 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 44,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Evariste, de la rue Forbes à la rue de Salaberry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98488/2 voir page 382 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le chemin Bedford, du chemin de la Côte des Neiges au chemin Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98325/1 voir page 382 volume 43 des rapports)

119.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$28,700.00 to lay a permanent paving on Reims Street, from Legendre Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

120.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$77,800.00 to lay a permanent paving on the 41st Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

121.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$34,500.00 to lay a permanent paving on Martigny Street, from Sauvé Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

122.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$43,200.00 to lay a permanent paving on Meunier Street, from Kelly Street northward, the following report was submitted and read:

123.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$67,100.00 to lay a permanent paving on Charlemagne Avenue, from Masson Street to Saint-Joseph Boulevard, the following report was submitted and read:

124.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$80,900.00 to lay a permanent paving on Tillemont Street, from Papineau Avenue to de Normanville Street, the following report was submitted and read:

125.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$44,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Evariste Street, from Forbes Street to Salaberry Street, the following report was submitted and read:

126.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$63,400.00 to lay a permanent paving on Bedford Road, from Côte-des-Neiges Road to Goyer Road, the following report was submitted and read:



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 33,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Raoul, de la rue Tillemont à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98361/2 voir page 382 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

128.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue d'Orléans, de l'avenue Dandurand au boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98364/3 voir page 383 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

Res. no. 1  
U.F. 114  
Col. 448

129.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tolhurst, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98362/2 voir page 383 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

130.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 54,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Garnier, entre les rues Villeray et Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98363/2 voir page 384 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

131.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 12e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98422/1 voir page 384 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

132.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Faillon à la rue de Castelnaud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98423/1 voir page 384 volume 43 des rapports)

133.- Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Sauvé et Healy, il est

RESOLU:- que lesdits rapports portant les nos 9 à 132 inclusivement de l'ordre du jour soient adoptés. (Le conseiller Brien dissident).

Son Honneur le Maire déclare que les 124 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Girard, maire suppléant.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1951

V.P. 303  
Vol. 287

133.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$ 69,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Olympia, de la rue Sauvé à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97695/4 voir page 386 volume 43 des rapports)

127.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$33,000.00 to lay a permanent paving on Raoul Street, from Tillemont Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

128.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$24,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Orléans Avenue, from Dandurand Avenue to Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

129.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$19,900.00 to lay a permanent paving on Tolhurst Street, from Gouin Boulevard southwards, the following report was submitted and read:

130.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$54,100.00 to lay a permanent paving on Garnier Street, between Villeray and Jarry Streets, the following report was submitted and read:

131.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$30,900.00 to lay a permanent paving on the lanes located east of 12th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street, the following report was submitted and read:

132.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$31,300.00 to lay a permanent paving on the lane located east of Chateaubriand Avenue, from Faillon Street to Castelnaud Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Sauvé and Healy, it was

RESOLVED: that said reports bearing Nos. 9 to 132 inclusively of the order of the day be adopted. (Councillor Brien dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above 124 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of the Council present, the number of these votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Girard, Acting Mayor.

133.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council dated June 1st, 1951, voting an appropriation of \$69,300.00 to lay a permanent paving on Olympia Boulevard, from Sauvé Street to Fleury Street, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1951

V.P. 300

Vol. 287

134.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$ 25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Olympia, de la rue Fleury à la rue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97695/5 voir page 365 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

135.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951 votant un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, au nord de l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97957/3 voir page 75 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Kolber, Seigler,  
Victor et Binder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 JUIL 1951

136.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$ 245,530.00:

- a) pavage permanent sur l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- b) pavage permanent sur la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury;
- d) pavage permanent sur la rue Raudot, de la rue Jogues à la rue Dumas;
- e) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Raudot, de la rue Jogues à la rue Dumas;
- f) pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98251 voir page 385 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,  
Harrington et Horan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J. P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said be adopted.

134.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council dated June 1st, 1951, voting an appropriation of \$25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olympia Boulevard, from Fleury Street to Sauvé Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J. P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

135.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal the resolution of the Council dated June 1st 1951, voting an appropriation of \$5,600.00 to lay a permanent paving on the lane located west of Jeanne-Mance Street, north of Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Kolber, Seigler, Victor and  
Binder, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

136.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Charles Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$245,530.00:

- a) permanent paving on Borden Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- b) permanent paving on la Peltrie Street, from Côte-des-Neiges Road to Westbury Avenue;
- c) permanent sidewalks on both sides of La Peltrie Street, from Côte des Neiges Road to Westbury Avenue;
- d) permanent paving on Raudot Street, from Jogues Street to Dumas Street;
- e) permanent sidewalks on both sides of Raudot Street, from Jogues Street to Dumas Street;
- f) permanent paving on Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington  
and Horan,

That said report be adopted.

And, a report arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

137.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne, et d'accorder le contrat pour cet égout au seul soumissionnaire James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$ 22,830.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97432/3 voir page 387 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington et Horan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

138.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de pavages permanents sur les rues ci-après indiquées et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, H. J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$ 204,145.00:

- a) rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert;
b) rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert;
c) rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert;
d) rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke;
e) rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert;
f) rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert;
g) rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert;
h) rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98248 voir page 1 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

139.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$ 32,175.00:

- a) pavage permanent sur la rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la rue Clark;
b) pavage permanent sur l'avenue Isabella, de l'avenue Earncliffe au boulevard Décarie;
c) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Isabella, de l'avenue Earncliffe au boulevard Décarie,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98249 voir page 65 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon, Appuyé par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin et Lyall,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

137.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in Lennox Avenue, from Barclay Avenue to the existing sewer north of Van Horne Avenue, and to award the contract therefor to the only tenderer, James Accurso Limited, at the total approximate price of \$22,830.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

138.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to lay permanent pavings on the under-mentioned streets, and to award the contract therefor to the lowest tenderer, H. J. O'Connell Limited, at the total approximate price of \$204,145.00:

- a) Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street;
b) Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street;
c) Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street;
d) Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street;
e) Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street;
f) Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street;
g) Roux Street, from Cirier to Liébert Street;
h) de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

139.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, James Accurso Limited, at the total approximate price of \$32,175.00:

- a) permanent paving on Fleury Street, from Saint-Laurent Boulevard to Clark Street;
b) permanent paving on Isabella Avenue, from Earncliffe Avenue to Décarie Boulevard;
c) permanent sidewalks on both sides of Isabella Avenue, from Earncliffe Avenue to Décarie Boulevard,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillors Wagar, E. T. Asselin and Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

ed by article

utive and ead:

ed by h votes

ative sport

rtive ty,

d by ticle

ncil,

bility reets, l

as

ring

bility us



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

140.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Les Entreprises Frontenac Limitée, au prix total approximatif de \$ 56,322.50:

- a) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de l'avenue Harley à l'avenue Elmhurst;
- b) pavage permanent sur l'avenue West Hill, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- c) pavage permanent sur l'avenue Westmore, de l'avenue Harley au chemin Upper Lachine,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98297 voir page 2 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,  
Harrington et Horan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

141.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Alexandre Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$ 71,025.00:

- a) pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Flamondon aux limites nord;
- b) pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98298 voir page 3 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin et  
Lyall,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

142.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Frank Lapan Limited, au prix total approximatif de \$ 101,754.00:

- a) pavage permanent sur la rue de Bellechasse, de la 31e Avenue à la 36e Avenue;
- b) pavage permanent sur la rue Beaubien, de la 30e Avenue à la 37e Avenue;

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98294 voir page 2 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

140.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Les Entreprises Frontenac Limitée, at the total approximate price of \$56,322.50:

- a) permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Harley Avenue to Elmhurst Avenue;
- b) permanent paving on West Hill Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- c) permanent paving on Westmore Avenue, from Harley Avenue to Upper Lachine Road,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,  
Harrington and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

141.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Alexandre Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$71,025.00:

- a) permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Flamondon Avenue to the north limits;
- b) permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue;
- c) permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Wagar, E. T. Asselin and Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

142.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Frank Lapan Limited, at the total approximate price of \$101,754.00:

- a) permanent paving on Bellechasse Street, from 31st Avenue to 36th Avenue;
- b) permanent paving on Beaubien Street, from 30th Avenue to 37th Avenue,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,  
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 JUIL 1951

143.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montréal Dual Mixed Concrete Limited, au prix total approximatif de \$ 126,991.60:

- a) trottoirs permanents sur la 19e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger sur le côté est, et de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique sur le côté ouest;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger;
- c) trottoirs permanents sur les deux côtés de la 29e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger;
- d) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue des Erables, de la rue Vauquelin à la rue Sainte-Foy;
- e) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry;
- f) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett;
- g) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Montclair, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc;
- h) pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Molson, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98295 voir page 386 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 JUIL 1951

Rés. mod.  
O.P. 144  
Ord. 267

144.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée, au prix total approximatif de \$ 34,830.00:

- a) pavage permanent sur la rue Dépatie, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux lots 25-111 et 157 inclusivement;
- b) pavage permanent sur la rue Forbes, du boulevard O'Brien en gagnant l'ouest jusqu'aux lots 30-469 et 30-466 inclusivement;

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98296 voir page 3 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 JUIL 1951

145.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 316,652.50:

- a) pavage permanent sur l'avenue Belmore, du Parc Western (avenue Fielding) au chemin de la Côte Saint-Luc;
- b) pavage permanent sur l'avenue Bessborough, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc;
- c) pavage permanent sur la Grande Allée, de la rue Fleury à la rue Sauriol;
- d) pavage permanent sur la rue Lavoie, de l'avenue Lacombe au chemin de la Côte Sainte-Catherine;
- e) pavage permanent sur la 15e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique;
- f) trottoir permanent sur le côté est de la 15e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique;
- g) pavage permanent sur l'avenue Curotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé;

143.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, at the total approximate price of \$126,991.60:

- a) permanent sidewalks on 19th avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street on the east side, and from Beaubien Street to Saint-Zotique Street on the west side;
- b) permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street;
- c) permanent sidewalks on both sides of 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street;
- d) permanent sidewalks on both sides of Erables Street, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street;
- e) permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street;
- f) permanent sidewalks on both sides of Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street;
- g) permanent sidewalks on both sides of Montclair Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road;
- h) permanent paving in the lanes east of Molson Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,  
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

144.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limitée, at the total approximate price of \$34,830.00:

- a) permanent paving on Dépatie Street, from Gouin Boulevard southward to lots 25-111 and 157 inclusively;
- b) permanent paving on Forbes Street, from O'Brien Boulevard westward to lots 30-469 and 30-466 inclusively,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

145.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$316,652.50:

- a) permanent paving on Belmore Avenue, from Western Park (Fielding Avenue) to Côte Saint-Luc Road;
- b) permanent paving on Bessborough Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road;
- c) permanent paving on Grande Allée, from Fleury Street to Sauriol Street;
- d) permanent paving on Lavoie Street from Lacombe Avenue to Côte Sainte-Catherine Road;
- e) permanent paving on 15th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street;
- f) permanent sidewalk on the east side of 15th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street;
- g) permanent paving on Curotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue;



MERCREDI, 18 JUILLET 1951

- h) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Curotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé;
- i) pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- j) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding;
- k) pavage permanent sur la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale;
- l) trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98314 voir page 4 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

146.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 56,840.00:

- a) pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly au boulevard Gouin;
- b) pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Lajeunesse et au nord de la rue Louvain;
- c) pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon;

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98536 voir page 5 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

23 JUIL 1951

147.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, de la 16e Avenue au boulevard Pie IX, et d'accorder le contrat pour ces travaux au plus bas soumissionnaire, H. J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$ 75,165.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97519/4 voir page 6 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 15 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, JULY 18th 1951

- h) permanent sidewalks on both sides of Curotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue;
- i) permanent paving on Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- j) permanent sidewalks on both sides of Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue;
- k) permanent paving on Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue;
- l) permanent sidewalks on both sides of Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

146.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$56,840.00:

- a) permanent paving on Saint-Urbain Street, from Kelly Street to Gouin Boulevard;
- b) permanent paving on the lane east of Lajeunesse Street and north of Louvain Street;
- c) permanent paving/east of Cartier Street, from Bélanger to Jean-Talon Street, /on the lane

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

147.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$10,800.00 to lay a permanent paving on Bélanger Street from 16th Avenue to Pie IX Boulevard and to award the contract for these works to the lowest tenderer, H. J. O'Connell Limited, at the total approximate price of \$75,165.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 15 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

148.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot no 117-6-73 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges, requis pour l'ouverture de la rue Légaré, au nord de l'avenue Kent, et de voter un crédit de \$ 3,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98111 voir page 6 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon, Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington et Horan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 OCT 1951

149.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Maplewood, entre l'avenue Mountain Sights et le boulevard Décarie, et de voter un crédit de \$ 15,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98110/A voir page 6 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

150.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du chemin Bedford, entre le chemin Goyer et l'avenue Darlington, et de voter un crédit de \$ 20,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98146 voir page 7 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington et Horan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

151.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement d'une partie des ruelles sises à l'est de la rue Jeanne-Mance et au nord de la rue Bernard, et de voter un crédit de \$ 1,400.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98114 voir page 7 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Kolber, Seigler et Victor, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

148.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lot No. 117-6-73 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, required to open Légaré Street, north of Kent Avenue, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington and Horan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and

RESOLVED: accordingly.

149.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Maplewood Avenue, between Mountain Sights Avenue and Décarie Boulevard, and to vote an appropriation of \$15,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Wagar, E.-T. Asselin and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

150.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Bedford Road, between Goyer Road and Darlington Avenue, and to vote an appropriation of \$20,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

151.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen part of the lanes east of Jeanne-Mance Street and north of Bernard Street, and to vote an appropriation of \$1,400.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Kolber, Seigler and Victor, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

l by cle

ive l d:

by votes

ive ort

ive y,

by cle

cil,

lity eets,

as

ing

lity is



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

152.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture projetée d'une ruelle au nord de la rue Faillon, à l'est du boulevard Saint-Laurent, et de voter un crédit de \$ 2,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98113 voir page 8 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

153.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises à l'est de l'avenue des Erables, entre les rues Holt et des Carrières, et de voter un crédit de \$ 2,700.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98112 voir page 8 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

154.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Prieur, entre la Grande Allée et la rue Saint-Denis, et de voter un crédit de \$ 6,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98145 voir page 8 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon, Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

155.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée en prolongement de l'avenue des Bouleaux, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga, et de voter un crédit de \$ 10,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98299 voir page 9 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

152.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the projected opening of a lane north of Faillon Street, east of Saint-Laurent Boulevard, and to vote an appropriation of \$2,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

153.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Erables Avenue, between Holt and Carrières Streets, and to vote an appropriation of \$2,700.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

154.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Prieur Street, between Grande Allée and Saint-Denis Street, and to vote an appropriation of \$6,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

155.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open a projected street extending Bouleaux Avenue, between Sherbrooke and Hochelaga Streets, and to vote an appropriation of \$10,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

by cle

ive

d:

by votes

ive ort

ive y,

l by ticle

acil,

bility reets,

l

as

ring

bility cus



156.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour la construction de l'émissaire 0-8 du Collecteur du Nord, et de voter un crédit de \$ 33,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport <sup>95028</sup> ~~98424~~ voir page 9 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

157.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement projeté d'une partie de la rue Cousineau, au sud du boulevard Gouin, et pour l'aménagement d'un panchoupé à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Lefebvre, et de voter un crédit de \$ 3,000.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98425 voir page 10 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 DEC 1951

158.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue de Namur, au nord-est du chemin de la Côte des Neiges et pour l'élargissement et le prolongement de ladite rue de Namur, entre le chemin de la Côte des Neiges et le boulevard Décarie, et de voter un crédit de \$ 65,000.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98538 voir page 76 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington et Horan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

159.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 144.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Larose, entre la rue Sauriol et les limites de la ville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95590/1 voir page 10 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

156.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required to lay the outlet 0-8 of the North Trunk Sewer, and to vote an appropriation of \$33,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

157.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the projected widening of part of Cousineau Street, south of Gouin Boulevard, and to make the cut-off corner at the northwest intersection of Gouin Boulevard and Lefebvre Street, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

158.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Namur Street north-east of Côte-des-Neiges Road and to widen and extend the said Namur Street, between Côte-des-Neiges Road and Décarie Boulevard, and to vote an appropriation of \$65,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

159.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$144.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Larose Avenue, between Sauriol Street and the City limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

l by icole

tive d ad:

l by votes

tive port

tive by,

l by icole

ncil,

ility eets,

as

ring

ility bus



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

160.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,171.00 pour l'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement des ruelles situées à l'ouest de la rue Meese, entre la rue Notre-Dame et l'avenue Dubuisson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Four rapport 95583/2 voir page 10 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 13 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sub>g</sub> de la Charte.

Sur la proposition du Conseiller Smith,  
Appuyée par le conseiller Murphy,  
il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller V. Lévesque ayant pris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire M. Camillien Houde et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Fisher, Carrière, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautolet, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noël, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, Léopold Pigeon, Lucien Gagnon, Emile Pigeon, Barron, Gérard Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand étant présents, le Conseil reprend sa séance.

161.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$4,099.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de deux ruelles situées à l'ouest de la rue Hamilton et au sud de la rue Raudot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Four rapport 96458/2 voir page 11 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Sauvé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Girard, maire suppléant.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquences.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

162.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,058.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de la rue Prieur, entre la rue Saint-Urbain et la Grande Allée, le rapport suivant est soumis et lu:

(Four rapport 96469/3 voir page 11 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau  
et J.-P. Hamelin,

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

160.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$1,171.00 to expropriate the immovables required to widen the lanes located west of Meese Street, between Notre-Dame Street and Dubuisson Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 13 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by article 21<sub>g</sub> of the Charter.

On motion of Councillor Smith,  
Seconded by Councillor Murphy, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended, until 3 o'clock P. M. this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock P.M., this day,

Councillor V. Lévesque having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde and Councillors:

(for names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

161.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$4,099.00 to expropriate the immovables required to open and widen the two lanes located west of Hamilton Street and south of Raudot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Sauvé,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Girard, Acting Mayor.

And, a further debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

162.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$2,058.00 to expropriate the immovables required to complete the opening of Prieur Street, between Saint-Urbain Street and Grande Allée, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,

d by  
icle

tive  
d  
ad:

d by  
votes

tive  
port

tive  
ty,

d by  
icle

ncil,

ility  
ests,  
l

as

ring

ility  
us



Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

163.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$108,477.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Clark, entre la rue Sherbrooke et la ruelle au nord de la rue Milton, ainsi que pour l'élargissement de la rue Milton, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94374/1 voir page 11 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon, Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet et Horan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

164.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$51.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Sauriol, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95589/2 voir page 12 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

165.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$53.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Daoust, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588/3 voir page 12 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

166.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$94.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Charland, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95591/1 voir page 12 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Croteau, Brien et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

167.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$92.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Sauvé, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95585/1 voir page 13 volume 44 des rapports)

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

163.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$108,477.00 for the expropriation of the immovables required to open and widen Clark Street, between Sherbrooke Street and the lane north of Milton Street, and to widen Milton Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet and Horan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

164.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$51.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Sauriol Street, between Sackville Street and Larose Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

165.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$53.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Daoust Avenue, between Sackville Street and Larose Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

166.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$94.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Charland Street, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

167.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$92.00 to expropriate the immovables required for the opening of parts of Sauvé Avenue, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, the following report was submitted and read:

by cle

ive

i:

by votes

ive ort

ive Y,

by icle

oil,

ility eets,

as

ing

ility us



Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 AOUT 1951

168.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$3,692.35 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de l'avenue Mountain Sights, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et la limite nord de la ville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95581/1 voir page 13 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Wagar, E.-T. Asselin et  
Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

169.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$34,037.47 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue de Courtrai, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94103/2 voir page 13 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet  
et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 OCT 1951

170.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$48,598.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Victoria, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Van Horne, et entre l'avenue Kent et la rue Mackenzie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94713/2 voir page 15 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet  
et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 10 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21a de la Charte.

171.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$46,587.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98200/76 voir page 14 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

172.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de \$550,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97900/7 voir page 15 volume 44 des rapports)

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

168.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$3,692.35 to expropriate the immovables required to complete the opening of Mountain Sights Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and the north limit of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Wagar, E.-T. Asselin and  
Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

169.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$34,037.47 to expropriate the immovables required to open Westbury Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Courtrai Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet  
and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

170.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$48,598.00 to expropriate the immovables required to open Victoria Street, between Côte Sainte-Catherine Road and Van Horne Avenue, and between Kent Avenue and MacKenzie Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet  
and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 10 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21a of the Charter.

171.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$46,587.00 to purchase and lay water mains in certain sites and to impose a special tax for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

172.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer an amount of \$550,000.00 to lay water mains and services, the following report was submitted and read:

ted by  
rticle

utive  
nd  
ead:

ed by  
h votes

utive  
eport

utive  
ity,

ed by  
rticle

ncil,

bility  
reets,  
l

as

ring

bility  
ous



Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

173.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Pierre Fortin d'agrandir son bâtiment portant le no 4166 de la rue Parthenais, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98539 voir page 14 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Deslauriers, R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine et Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

174.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,061.06 pour rembourser Ville Mont-Royal de versements dus et à échoir pour la construction d'améliorations locales sur le boulevard Laird et sur la rue de Namur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98537 voir page 16 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

175.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acquisition de M. Ernest Rigassio, au prix de \$525.00, d'un terrain requis pour améliorer la circulation au carrefour de la rue Bélanger et des 2e et 6e Avenues, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98540 voir page 15 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

176.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de MM. Maurice et Paul-E. Landry, au prix de \$1,172.61, d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle sud-est de la rue Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98541 voir page 16 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers L. Gagnon, Gaudry, V. Lévesque, Godin, Noel et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

177.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au prix de \$34,315.00 d'une lisière de terrain requise pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, de la rue d'Iberville au boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98542 voir page 17 volume 44 des rapports)

*Fi. d'apogee*  
U.P. 33  
Vol. 289

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above two reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

173.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Pierre Fortin to extend his building bearing No. 4166 Parthenais Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Deslauriers, R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

174.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,061.06 to reimburse Town of Mount-Royal for the payments due and/or to be due for the carrying out of local improvements on Laird Boulevard and on Namur Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, Harrington and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

175.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Ernest Rigassio, at a price of \$525.00, of a lot required to improve traffic at the crossroads of Bélanger Street, 2nd and 6th Avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

176.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Messrs. Maurice and Paul-E. Landry, at a price of \$1,172.61, of a lot comprised in the homologated width of Saint-Laurent Boulevard, at the southeast corner of Mont-Royal Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry, V. Lévesque, Godin, Noel and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

177.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Canadian Pacific Railway Company, at a price of \$34,315.00, of a piece of land required to extend Saint-Joseph Boulevard, from Iberville Street to Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

ed by article

utive and read:

ed by h votes

utive report

utive ity,

ed by article

uncil,

ability creets, l

as

ring

bility ous



Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau, Guévremont et Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

178.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession par M. Bernard Boisclair, au prix de \$392.75, de certains immeubles requis pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villera, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98543 voir page 17 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

179.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession de Williams-Thomas Limited au prix de \$5.25, d'une lisière de terrain requise pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villera, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98544 voir page 17 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les cinq rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

180.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,200.00 pour l'élargissement de la chaussée de la rue Craig, entre les rues Bonsecours et Gosford, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98326 voir page 18 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Gagnon, Gaudry, V. Lévesque, Noel, Godin, et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

181.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de certains terrains à la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$9,532.45, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97912 voir page 19 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

182.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à Modern Tire Sales Registered, au prix de \$10,000.00, de terrains situés rue St-André, à l'angle sud-est de la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97597/1 voir page 18 volume 44 des rapports)

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau, Guévremont and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

178.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of retrocession by Mr. Bernard Boisclair, at a price of \$392.75, of certain immovables required to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon Street and Villera Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

179.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of retrocession from Williams-Thomas Limited, at a price of \$5.25, of a certain strip of land required to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon Street and Villera Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

180.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,200.00 to widen the roadway on Craig Street, between Bonsecours and Gosford Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Gagnon, Gaudry, V. Lévesque, Godin, Noel and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

181.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale of certain lots to the Quebec Hydroelectric Commission, at the price of \$9,532.45, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

182.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction to Modern Tire Sales Registered, at the price of \$10,000.00, of lots on Saint-André Street, at the south-east corner of Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

ted by article

utive and read:

ted by ch votes

utive report

utive ity,

ted by article

uncil,

ability treet, il

l,

y as

aring

ability lous



Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller J.-P. Hamelin dissident).

Le maire suppléant déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

183.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de quittance et de mainlevée sur une partie d'un terrain vendu à Loudee Steel Corporation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/3874, voir page 18 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,  
Lafaille, Lépine et Morin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

184.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité, l'Hydro-Québec et la Back River Power Company relatif aux digues et usine hydraulique construites sur la Rivières des Prairies, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98365 voir page 20 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

185.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif relativement au changement d'appellation de l'avenue Saint-Anselme et à la dénomination de huit nouvelles voies et de quatre prolongements de voies existantes situés dans le quartier Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98400 voir page 22 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet  
et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

186.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à L'Air Liquide Society d'installer un conduit électrique sous et à travers la rue Rouen, à l'est de la rue Viau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98102/1 voir page 21 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier, et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor J.-P. Hamelin dissenting).

The Acting Mayor declared that the above three reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

183.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of discharge and release on part of a lot sold to Loudee Steel Corporation, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,  
Lafaille, Lépine and Morin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

184.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of agreement between the City, Hydro-Québec and the Back River Power Company relating to the dams and power-house built on des Prairies River, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

185.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee concerning the change of the name of Saint-Anselme Avenue and the names of eight new streets and four extensions of existing streets located in Mount-Royal Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet  
and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

186.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City allows Air Liquide Society to install an electric conduit under and across Rouen Street, east of Viau Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

ted by  
Article

utive  
and  
read:

ted by  
ch votes

utive  
report

utive  
City,

ted by  
Article

Council,

isability  
Streets,  
ril

il,

by as

during

isability  
vious



Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

187.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et Champlain Oil Products Limited, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97867/1 voir page 21 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

188.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$50,622.50, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97900/6 voir page 23 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

189.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à certains employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98638 voir page 19 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Fillion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres de Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

#### AVIS DE MOTIONS

190.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir des signaux lumineux au coin des rues Wellington et Charron, selon les résolutions passées par ce Conseil les 11 avril 1949 et 2 avril 1951."

191.- Le conseiller Kolber donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les évaluations des immeubles ont augmenté de 50 jusqu'à 90% sur le rôle d'évaluation de l'année courante;

ATTENDU que le taux de taxation sur les immeubles a été augmenté durant la présente année fiscale;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucune augmentation sur toute évaluation précédente n'exécède 25%."

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

187.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of lots between the City and Champlain Oil Products Limited, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

188.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to effect the transfer of a sum of \$50,622.50, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

189.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to certain employees of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Fillion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of the Council, as required by Article 21e of the Charter.

#### NOTICES OF MOTIONS

190.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing traffic lights at the corner of Wellington and Charron Streets, as has already been passed by the Council the 11th of April 1949 and April 2nd 1951."

191.- Councillor Kolber gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS many immovables are having their assessment increased by as much as 50 to 90 per cent in the present assessment roll;

WHEREAS the rate of taxation on immovables has been increased during the current year;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps in order that no such increase on any previous assessment exceed 25%."



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

192.- Le conseiller Lalancette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Rachel, anciennement rue Nolan, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans, est homologuée à une largeur de 80 pieds;

ATTENDU que l'ancienne rue Nolan n'est pavée que sur une largeur de 36 pieds;

ATTENDU qu'avec l'ouverture de certaines rues, cette largeur de pavage sera insuffisante pour la circulation intense qui empruntera cette voie;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service intéressé instruction d'élargir le pavé de la rue Rachel, anciennement rue Nolan, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans."

193.- Le conseiller Simoneau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire ériger un bain public sur la rue Darling dans le quartier Hochelaga dans le but de faire face aux exigences toujours grandissantes."

194.- Le conseiller Simoneau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'état actuel du terrain du Centre Sportif est une disgrâce pour l'est et surtout pour le Jardin Botanique et les belles propriétés du boulevard Pie IX;

ATTENDU que vers les années 1937 ou 1938, des travaux considérables ont été entrepris concernant le Centre sportif à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX;

ATTENDU que depuis l'année 1939 les travaux de ce Centre sportif ont été discontinués;

ATTENDU que le 23 mars 1949, une délégation de plus de 250 hommes d'affaires de l'Est, appuyée par des délégués de plusieurs associations de Montréal, est allée à Québec demander à l'Honorable Premier Ministre le parachèvement du Centre sportif;

ATTENDU que l'Honorable Premier Ministre a semblé apporter beaucoup d'intérêt à cette demande et a déclaré que son gouvernement sera heureux de collaborer avec Montréal dans le parachèvement de cette oeuvre;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité du parachèvement immédiat du Centre sportif, et de s'entendre à cette fin avec les autorités provinciales."

195.- Le conseiller Simoneau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'au cours des dernières années l'Est de la ville et en particulier le district no 10 s'est développé considérablement;

ATTENDU que les gens qui résident sur la rue Sherbrooke et aux alentours n'ont aucun moyen de transport sur ladite rue Sherbrooke, du boulevard Pie IX à la rue Désormeaux;

ATTENDU qu'il y a plusieurs citoyens résidant au Village Champlain et dans la partie nord de Tétreaultville qui sont obligés de faire un mille et plus pour aller prendre les tramways ou l'autobus;

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

192.- Councillor Lalancette gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Rachel Street, formerly Nolan Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue, has been homologated to a width of 80 feet;

WHEREAS the former Nolan Street has only been paved to a width of 36 feet;

WHEREAS with the widening of certain streets, the width of this paving will prove inadequate for the heavy traffic which will use this street;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the interested Department to widen the paving of Rachel Street, formerly Nolan Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue, to a width of 60 feet."

193.- Councillor Simoneau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of building a public bath on Darling Street, Hochelaga Ward, in order to meet the ever-increasing requirements for such."

194.- Councillor Simoneau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the present state of the Sports Centre is a disgrace for the east and especially for the Botanical Garden and the fine properties on Pie IX Boulevard;

WHEREAS in 1937 or 1938, considerable work was undertaken on the Sports Centre at the corner of Sherbrooke Street and Pie IX Boulevard;

WHEREAS since 1939 work has been discontinued;

WHEREAS on March 23rd 1949, a delegation of more than 250 east end businessmen, supported by delegates from several Montreal Associations, went to Quebec to ask the Honorable Prime Minister to complete the Sports Centre;

WHEREAS the Honorable Prime Minister appeared to be greatly interested in this request and said that his government would be pleased to cooperate with Montréal in completing this monument;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having the Sports Centre completed immediately and of arranging with the provincial authorities to this end."

195.- Councillor Simoneau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS during recent years the eastern section of the City and especially District No. 10 has considerably developed;

WHEREAS people residing on Sherbrooke Street and in the vicinity have no means of transportation on Sherbrooke Street from Pie IX Boulevard to Désormeaux Street;

WHEREAS several citizens in Village Champlain and in the north of Tétreaultville are obliged to walk one mile or more to take the tramways or autobus;



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire immédiatement pression auprès de la Commission du Transport de Montréal pour qu'un service d'autobus soit établi immédiatement sur la rue Sherbrooke, du boulevard Pie IX jusqu'à la rue Désormeaux."

196.- Le conseiller Gérard Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la paroisse Sainte-Philomène est la plus vieille paroisse de Rosemont;

ATTENDU que cette paroisse qui compte plus de 4,000 familles, n'a dans ses limites aucun terrain de jeux;

ATTENDU qu'il existe, à l'angle de la 2e Avenue et de la rue Masson, un terrain vague de grande étendue que la Cité pourrait obtenir à bon compte;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire l'acquisition de ce terrain, afin de doter la paroisse Sainte-Philomène de Rosemont d'un terrain de jeux dont elle a un pressant besoin."

197.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la construction du boulevard Métropolitain s'annonce pour un avenir rapproché;

ATTENDU que l'est de la ville sera appelé à payer sa part de cette entreprise;

ATTENDU que pour bénéficier pleinement des avantages de ce boulevard, il est indispensable que de grandes artères nord-sud viennent y déboucher;

ATTENDU que ces artères, en plus de faciliter l'accès de l'Est pour les diverses parties de la ville, aideront considérablement à réduire l'encombrement des rues Sherbrooke et Notre-Dame;

ATTENDU que plusieurs artères semblent appropriées à ces fins, telles les rues Bourbonnière et Viau, la voie projetée en bordure de l'hôpital de l'Est, la rue de Boucherville et la Montée Saint-Léonard, les rues Désormeaux, de Contre-cœur ou Hector;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux services concernés instruction de procéder le plus tôt possible aux homologations requises pour l'ouverture d'artères nord-sud et leur aménagement en boulevards, depuis la rue Notre-Dame jusqu'au boulevard Métropolitain."

198.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Sainte-Catherine qui est une artère très importante de circulation vient présentement buter sur la rue Vimont, qui est une rue d'importance secondaire;

ATTENDU qu'il y aurait des avantages considérables à prolonger ladite rue Sainte-Catherine de façon à la joindre à la rue Notre-Dame;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux services concernés instruction de faire les homologations requises pour relier la rue Sainte-Catherine à la rue Notre-Dame."

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of immediately urging the Montreal Transport Commission to have an autobus service established at once on Sherbrooke Street between Pie IX Boulevard and Désormeaux Street."

196.- Councillor Gérard Gauthier gives notice, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Sainte-Philomène Parish is the oldest parish in Rosemont;

WHEREAS this parish, which comprises more than 4,000 families, does not have any playground within its limits;

WHEREAS there exists, at the corner of 2nd Avenue and Masson Street, a vacant lot of a large area which the City might secure at a low cost;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring this land, in order to give Sainte-Philomène of Rosemont Parish a playground which it badly needs."

197.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the building of the Metropolitan Boulevard is shortly to be commenced;

WHEREAS the eastern part of the City will have to pay its share of this work;

WHEREAS, in order fully to benefit from the boulevard it is essential that the important north-south arteries connect with it;

WHEREAS these arteries, in addition to facilitating access between the east and other sections of the City, will considerably help relieve congestion on Sherbrooke and Notre-Dame Streets;

WHEREAS several streets would be available for this use such as Bourbonnière, Viau, the proposed street alongside the East Hospital, Boucherville, Montée St. Léonard, Désormeaux, Contrecoeur or Hector Streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the proper departments to proceed as soon as possible with homologations required to open the north-south streets and make boulevards along them, between Notre-Dame Street and the Metropolitan Boulevard."

198.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Sainte-Catherine Street is a very important traffic artery and now runs into Vimont Street, a secondary road;

WHEREAS it would be to great advantage to extend Sainte-Catherine Street so as to make it join Notre-Dame Street;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the departments concerned to effect the homologations necessary to connect Sainte-Catherine Street to Notre-Dame Street."



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

199.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la partie est de la ville connaît un essor considérable;

ATTENDU que les bâtiments sur les rues Sherbrooke et Notre-Dame ne sont pas construits en bordure de la ligne de rue dans l'est de la ville;

ATTENDU qu'avec la rue Hochelaga, lesdites rues Sherbrooke et Notre-Dame sont les grandes voies d'accès à ce territoire;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de donner à ces rues une largeur suffisante, soit entre 150 et 200 pieds;

ATTENDU qu'il y aurait également lieu de les aménager en véritables boulevards;

ATTENDU que l'autostrade est-ouest, préconisé par le service d'urbanisme, ne s'étend que jusqu'à la rue Viau;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux services concernés instruction d'établir des homologations appropriées pour donner aux rues Sherbrooke et Notre-Dame une largeur de 150 à 200 pieds et de les aménager en véritables boulevards."

200.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'intersection des rues Lajeunesse et Louvain est très achalandée et qu'elle est à proximité de l'église et de l'école de la paroisse du Christ-Roi;

ATTENDU que 1,000 enfants fréquentent cette école;

ATTENDU que, depuis quelques jours, l'on a eu à déplorer trois accidents mortels à cet endroit;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires afin que soient installés des signaux lumineux de circulation à cette intersection des rues Lajeunesse et Louvain, et ce dans le plus bref délai possible."

201.- Le conseiller Gaudry donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié de dire au Conseil lors de la prochaine séance si la Cité de Montréal a le droit d'exploiter des restaurants dans les parcs et terrains de jeux et, dans la négative, d'obtenir de la Législature le pouvoir d'exploiter ce commerce."

202.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les facilités d'opération ont été enlevées à l'International Softball League par ordre du service de la police;

ATTENDU que cette action a été prise en dépit du fait que les équipes mises en cause n'ont, d'après monsieur Georges Mantha lui-même, en aucune façon violé aucun règlement de la ligue ou des terrains de jeux;

ATTENDU que les terrains de jeux civiques sont libres d'accès à toutes les jeunes personnes sans égard de race, religion ou politique;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire réinstaller la ligue sus-mentionnée et de lui permettre de poursuivre ses activités."

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

199.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the eastern section of the City is progressing very rapidly;

WHEREAS Sherbrooke and Notre-Dame Streets are not built to the street line in the eastern part of the City;

WHEREAS these streets, together with Hochelaga Street, form the great traffic arteries serving this area;

WHEREAS all these streets should be widened to between 150 and 200 feet;

WHEREAS boulevards should also be laid in the centre of these streets;

WHEREAS the proposed east-west speedway is planned to go no farther east than Viau Street;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having homologated lines laid for from 150 to 200 feet in width on Sherbrooke and Notre-Dame Streets and that these streets be laid out as boulevards."

200.- Councillor Jean-Paul Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the intersection of Lajeunesse and Louvain Streets is greatly congested and is close to Christ-Roi parish church and school;

WHEREAS 1,000 children attend this school;

WHEREAS in the past few days, three fatal accidents have occurred at this intersection;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to have traffic lights installed at this intersection as soon as possible."

201.- Councillor Gaudry gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to inform the Council whether the City of Montréal has the right to operate restaurants in the parks and playgrounds, and in the negative, to secure from the Legislature the power to operate the trade."

202.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS playground facilities have been withdrawn from International Softball League by order of the Police Department;

WHEREAS this action was taken despite the fact that the teams involved had not according to Mr. Georges Mantha himself, violated any league or playground regulations;

WHEREAS the civic owned playgrounds are for the use of all young persons, regardless of their race, religion or politics;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have the above mentioned League reinstated and to allow it to pursue its activities."



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

203.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les nouvelles dans les quotidiens sont à l'effet que le prix du lait doit augmenter de 2 sous la pinte dans un avenir rapproché;

ATTENDU qu'une telle hausse aurait de sérieuses conséquences sur la santé des enfants des familles de la classe ouvrière dont le revenu est déjà trop minime pour faire face aux responsabilités primordiales de la vie;

ATTENDU que cette augmentation additionnelle ne peut provoquer d'autre effet que d'augmenter le coût déjà très élevé de la vie pour la majorité des citoyens de la Cité;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de presser les autorités provinciales de prendre les mesures nécessaires pour éviter cette augmentation dans le coût du lait."

204.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que certain malaise existe depuis quelques années parmi le personnel du service d'incendie;

ATTENDU que ce malaise est au détriment de l'administration de la Cité;

QUE, en vertu de l'article 40 de la charte de la Cité, une commission composée de conseillers soit nommée pour faire enquête sur l'administration de ce service."

205.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que de nombreux citoyens se plaignent de n'être pas suffisamment renseignés au sujet des délibérations du Conseil municipal;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir une publication du genre Hansard pour remédier à cet état de choses."

206.- Le conseiller Lépine donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Communauté des Soeurs Grises a subi des dommages considérables par suite du désastre causé récemment par l'incendie de l'hospice Ste-Cunégonde;

ATTENDU que le Gouvernement provincial a accordé à cette communauté une subvention de \$5,000.00 pour lui aider à défrayer les dépenses de sépulture des victimes de cet incendie;

ATTENDU que cet hospice qui est sis dans Montréal est en déficit de \$2,000.00 et qu'il y a lieu pour la Métropole de lui venir en aide;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil dès la séance régulière du mois de septembre 1951 un rapport recommandant un octroi de \$2,000.00 à ladite Communauté pour lui aider à défrayer ses frais de sépulture ou d'hospitalisation des victimes de l'incendie dudit hospice Sainte-Cunégonde."

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

203.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS reports in the daily press indicate that the price of milk may be raised by two cents a quart in the near future;

WHEREAS such an increase would have serious consequences for the health of children of the working class families, whose income is already far from adequate to provide all necessities of life;

WHEREAS this additional increase can have no other effect than that to increase the already high cost of living for the majority of the people of this City;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of urging upon the Provincial Government measures to prevent this increase in the price of milk from coming into effect."

204.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there exists a certain unrest in the personnel of the Fire Department;

WHEREAS this unrest is to the detriment of the City's administration;

THAT, in virtue of Article 40 of the City Charter, a committee composed of Councillors be appointed to inquire into the administration of that department."

205.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS a great number of citizens complain that they are not sufficiently informed about the deliberations of the City Council;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a publication like Hansard in order to remedy this situation."

206.- Councillor Lépine gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Congregation of the Grey Nuns has sustained heavy losses due to the disaster caused recently by the fire of St. Cunégonde Refuge;

WHEREAS Provincial Government has granted to this Congregation a subsidy of \$5,000.00 to help it defray the costs of the burial of the victims of this fire;

WHEREAS this refuge which is located in Montréal has a liability of \$2,000.00 and that there would be cause for the Metropolis to come to its assistance;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council at its regular meeting of September 1951 a report recommending a grant of \$2,000.00 to the said Congregation to assist it in defraying its burial or hospitalization expenditures for the victims of the fire of the said St. Cunégonde refuge."



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

207.- Le conseiller Girard donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire construire, dans le plus bref délai possible, des égouts dans la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, partout où la chose est nécessaire."

208.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'améliorer l'éclairage de la rue Marquette, entre les rues Bélanger et Beaubien."

209.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe à Montréal des indigents malades dont la description dépasse les limites de la conscience publique;

ATTENDU que nos institutions se refusent à accueillir des indigents malades qui ont un urgent besoin de traitements sanitaires et que la Cité de Montréal verse un octroi audites institutions;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre un projet de règlement investissant de l'autorité nécessaire à la fin ci-dessous énoncée, un comité choisi parmi le personnel du service du bien-être social pour contraindre certaines institutions à accepter à titre de patient:

- a) tout patient ou patient indigent dont la nature du mal est telle qu'à la meilleure connaissance des autorités médicales, celui-ci ne survivra pas à son mal;
- b) tout patient ou patient indigent dont la nature du mal et le milieu où il vit sont tels qu'il est décrit comme infecté, malpropre et condamnable par les autorités médicales."

210.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'élargissement de la rue Bélanger, sur le côté nord, entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert et, sur le côté sud, entre la rue Saint-Denis et la ruelle située à l'ouest de la rue Saint-Hubert."

211.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires aux services concernés afin d'améliorer l'éclairage sur la rue Alma, entre les rues Saint-Zotique et Mozart."

212.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'améliorer l'éclairage de l'avenue Papineau, entre les rues Saint-Zotique et Bellechasse."

213.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

207.- Councillor Girard gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having sewers laid as soon as possible in Holy Canadian Martyrs Parish, where necessary."

208.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of improving lighting on Marquette Street, between Bélanger and Beaubien Streets."

209.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are in Montréal indigent sick whose description taxes the limits of public conscience;

WHEREAS our institutions refuse to receive these indigent sick who are in urgent need of hygienic treatment and the City of Montréal pays subsidies to such institutions;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting a draft by-law conferring the required authority for the purpose hereunder explained, upon a committee chosen from among the personnel of the Social Welfare Department, to oblige certain institutions to accept as patients:

- a) every patient or indigent patient whose illness is such that to the best knowledge of medical authorities he will not survive;
- b) every patient or indigent patient the nature of whose illness and the surroundings in which he lives are such that they may be described as unsanitary, unclean and condemned by medical authorities."

210.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of undertaking the necessary steps to widen Bélanger Street, on the north side, between Saint-Denis and Saint-Hubert Streets and, on the south side, between Saint-Denis Street and the lane located west of Saint-Hubert Street."

211.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the department concerned to improve the lighting on Alma Street, between Saint-Zotique and Mozart Streets."

212.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of improving lighting on Papineau Avenue, between Saint-Zotique and Bellechasse Streets."

213.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:



MERCREDI, 18 JUILLET 1951.

"ATTENDU qu'un grand nombre d'enfants fréquentent nos parcs et terrains de jeux durant l'été;

ATTENDU que certains de ces terrains sont en bordure des trottoirs, et sont en conséquence la cause d'un grand nombre d'accidents;

ATTENDU que les enseignes ou écriteaux annonçant les parcs et terrains de jeux sont souvent mal placés pour attirer à temps l'attention des automobilistes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires pour faire tracer, dans les rues entourant les parcs et terrains de jeux, des lignes blanches de 18" de largeur ainsi que des indications "DANGER", "RALENTIR", etc. à des distances variant de vingt-cinq à cinquante pieds chacune avant d'arriver à ces terrains de jeux, afin d'attirer l'attention des automobilistes, et de plus l'indication "ATTENTION" en face de ces terrains pour attirer l'attention des enfants."

214.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe à Montréal plusieurs sociétés dont l'œuvre est intimement liée au caractère français de la Cité;

ATTENDU que ces sociétés sont un bienfait inestimable pour la Cité et qu'elles ont un caractère philanthropique bien évident;

ATTENDU que la Société du Bon Parler Français, les Amis de l'Art et autres du même genre, pourraient avantageusement être logées dans une partie de l'ancien Hôtel Viger situé dans ce secteur où l'élément canadien-français est prépondérant;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de réserver quelques bureaux de l'Hôtel Viger pour y loger les sociétés dont le caractère est philanthropique, artistique et culturel et qui seront jugées comme telles par le Conseil municipal."

215.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que tous les centres résidentiels ont besoin d'être desservis par un service régulier de transport;

ATTENDU que les contribuables demeurant avenue Papineau, au nord de la rue Bélanger, n'ont qu'un service régulier le matin et le soir;

ATTENDU qu'il nous est possible, après une entente avec la Compagnie des Tramways ou la Commission des Tramways, selon le cas, d'obtenir ce service régulier;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de conclure des ententes afin que les contribuables de ladite avenue Papineau puissent se prévaloir d'un service d'autobus régulier du matin au soir sans interruption."

216.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'éclairage de la rue Dante, de l'avenue Henri-Julien au boulevard Saint-Laurent n'est pas suffisant;

ATTENDU que les fidèles devant se rendre à l'Eglise Notre-Dame-de-la-Défense le soir, doivent s'engager dans cette rue Dante;

ATTENDU que l'école Notre-Dame-de-la-Défense est située sur le même parcours;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer un système d'éclairage moderne le long de la rue Dante jusqu'à l'avenue Henri-Julien."

"WHEREAS a great number of children are in attendance in our parks and playgrounds during summer;

WHEREAS a few of these are located along the sidewalks and are, as a consequence the cause of numerous accidents;

WHEREAS the signs or posters advertising parks and playgrounds are badly placed to attract at the right moment the attention of motorists;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to have traced, in the streets surrounding the parks and playgrounds white lines of a width of 18" together with the conventional signals "DANGER", "SLOW", etc., at distances varying from 25 to 50 feet each before reaching the playgrounds in question, in order to attract the attention of motorists, and in addition, the sign "BE CAREFUL" fronting these grounds to attract the attention of children."

214.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are in Montréal several associations whose work is closely related to the French Character of the City;

WHEREAS these associations do inestimable good to the City and their work is in all evidence philanthropic;

WHEREAS the Société du Bon Parler Français, Les Amis de l'Art, and others of the same kind, could with advantage be located in a part of former Viger Hotel, which is situated in a sector where the French-Canadian element is preponderant;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of reserving a few offices in Viger Hotel to receive associations with philanthropic, artistic and cultural characteristics, which will be deemed as such by the City Council."

215.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS all residential centres need to be served by a regular transportation service;

WHEREAS ratepayers living on Papineau Avenue, north of Bélanger Street, have a regular service only in the morning and at night;

WHEREAS it is possible for us, after agreement with the Tramways Company and the Tramways Commission, as the case may be, to obtain a regular service;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to reach an agreement in order that ratepayers of Papineau Avenue may have a regular autobus service from morning till night without interruption."

216.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the lighting on Dante Street, from Henri-Julien Avenue to Saint-Laurent Boulevard, is insufficient;

WHEREAS people going to Notre-Dame-de-la-Défense Church must pass on that street;

WHEREAS Notre-Dame-de-la-Défense School is located on the same street;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing a modern lighting system along Dante Street to Henri-Julien Avenue."



MERCREDI. 18 JUILLET 1951.

217.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de verser un montant de \$500,00 au fonds de secours des Catholiques de Maillardville."

218.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de renseigner le Conseil lors de sa prochaine séance sur les progrès de la construction du viaduc de l'avenue Christophe-Colomb."

219.- Le conseiller Archambault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir de chaque côté le boulevard St-Joseph, à même le talus central, afin d'aider à la circulation."

220.- Le conseiller Archambault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir jusqu'à la rue City Councillors, la rue Concord qui est actuellement un cul-de-sac."

221.- Le conseiller Allan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la partie est de la ville se développe continuellement et que sa population augmente constamment;

ATTENDU que la construction de nouveaux bains publics s'impose pour répondre aux besoins immédiats de la population de cette partie de la ville;

ATTENDU que dans le quadrilatère borné par les rues Mousseau, Sainte-Claire, Boyce et Désormeaux se trouvent de nombreux terrains vagues;

ATTENDU que cet emplacement est situé à proximité d'un parc et juste au centre de cette partie du quartier Mercier, située entre Saint-Jean-de-Dieu et Montréal-Est;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation les lots requis pour l'érection d'un bain public afin de répondre aux besoins urgents de cette section de l'est de Montréal."

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Mathieu, Fisher, Farly, Guévremont,  
Despatis, Lalancette, Dubeau, G. Gauthier et V. Lévesque,  
il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de madame Théodule Bruneau qui, pendant quelques années, représenta le district no 9 au conseil municipal;

Qu'ils désirent exprimer aux membres de la famille de la regrettée défunte leurs sincères sympathies dans ce deuil cruel qui vient de les frapper."

WEDNESDAY, JULY 18th, 1951.

217.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of granting an amount of \$500.00 in the fund to assist the Catholics in Maillardville."

218.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of informing Council at its next meeting on the progress made to date on the Christophe-Colomb viaduct."

219.- Councillor Archambault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening both sides of St-Joseph Boulevard by utilizing the centre strip, in order to improve traffic conditions."

220.- Councillor Archambault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening to City Councillor's Street Concord Street, as the latter is a dead end Street."

221.- Councillor Allan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the east part of the City is experiencing a continuous development and its population increases incessantly;

WHEREAS the erection of new public baths is necessary to respond to the immediate needs of the population of this part of the City;

WHEREAS in the block bounded by Mousseau, Sainte-Claire, Boyce and Désormeaux many vacant lots are to be found;

WHEREAS this site is located near a park and right in the middle of the part of Mercier Ward, between Saint-Jean-de-Dieu and Montreal-East;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring by mutual agreement or by expropriation the lots required to erect a public bath in order to meet the urgent needs of this section of the East of Montréal."

With the unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Mathieu, Fisher, Farly, Guévremont,  
Despatis, Lalancette, Dubeau, G. Gauthier and  
V. Lévesque, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Mrs. Théodule Bruneau who, for several years, represented District No. 9 in the City Council;

That they wish to extend to the members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

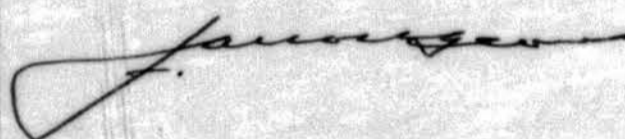


MERCREDI, le 18 JUILLET 1951.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Sauvé, Lépine, Tremblay, Lafaille  
et Lauriault, il est

RESOLU: Que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de  
monsieur Albert Morin, frère de leur estimé collègue, le conseiller Israel Morin;  
Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la fa-  
mille du regretté défunt leurs condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les  
frapper."

Le Conseil lève sa séance.



CHEFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



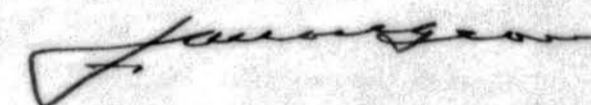
MAIRE.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Sauvé, Lépine, Tremblay,  
Lafaille and Lauriault, it was

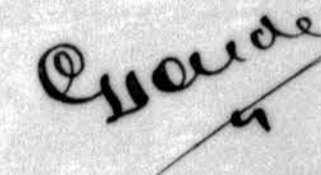
RESOLVED: That the members of this Council have learned with deep regret of the  
death of Mr. Albert Morin, brother of their esteemed colleague, Councillor  
Israel Morin;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members  
of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour  
of bereavement.

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK,



MAYOR,

Approved according to law,



MAYOR.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le quatrième jour du mois de septembre courant, à 11 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1
- Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2
- Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 26 septembre.
- 3
- Nomination d'un conseiller de la catégorie A en remplacement du conseiller Fréchette, décédé.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXECUTIF**
- Construction d'égouts*
- 4
- A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction en régie d'un égout dans l'avenue Van Horne, de l'égout existant à l'est de l'avenue McLynn en gagnant l'est.
- 5
- A l'effet de voter un crédit de \$18,600.00 pour la construction d'un égout dans la 38e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse.
- 6
- A l'effet de voter un crédit de \$13,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dandurand, de la rue Franchère à la rue d'Iberville.
- 7
- A l'effet de voter un crédit de \$11,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lebrun, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive.
- 8
- A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Taillon, de l'égout existant au nord de la rue Sherbrooke à la rue Forbin-Janson.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th, 1951

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the fourth day of September instant, at 11 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 — Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 — Appointment of the Acting Mayor for the term beginning September 26th.
- 3 — Appointment of a Class A Councillor to replace Councillor Fréchette, deceased.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- Laying of sewers*
- 4 — To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay by day labour a sewer in Van Horne Avenue, from the existing sewer east of McLynn Avenue eastward.
- 5 — To vote an appropriation of \$18,600.00 to lay a sewer in 38th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street.
- 6 — To vote an appropriation of \$13,400.00 to lay a sewer in Dandurand Street, from Franchère Street to Iberville Street.
- 7 — To vote an appropriation of \$11,600.00 to lay a sewer in Lebrun Street, from Notre-Dame Street to Bellerive Street.
- 8 — To vote an appropriation of \$11,200.00 to lay a sewer in Taillon Street, from the existing sewer north of Sherbrooke Street to Forbin-Janson Street.



— 9 —  
A l'effet de voter un crédit de \$35,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sagard, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont.

— 10 —  
A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Evyonne, de l'avenue Curotte à un point situé à l'est de la rue Francis.

— 11 —  
A l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Marie-Anne, de la rue de Bordeaux à la rue Cartier.

— 12 —  
A l'effet de voter un crédit de \$28,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cartier, de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

— 13 —  
A l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Duchesneau, de l'égout existant au nord de la rue Souigny à la rue Hochelaga.

— 14 —  
A l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaudry, de la rue Ontario à la rue Robin.

— 15 —  
A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Union, de la rue Sherbrooke à l'égout existant au nord de la rue Burnside.

— 16 —  
A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Beauharnois, de la rue Verville à l'avenue Park.

— 17 —  
A l'effet de voter un crédit de \$65,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'avenue Papineau jusqu'aux limites est de la cité.

*Construction de trottoirs*

— 18 —  
A l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tellier, de la rue Beaugrand à la rue Omer.

— 19 —  
A l'effet de voter un crédit de \$13,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bordeaux, de la rue Everett à la rue L.-O. David.

— 20 —  
A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vauquelin, de l'avenue Louis-Hébert à la rue d'Iberville.

— 21 —  
A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Pie IX, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 9 —  
To vote an appropriation of \$35,000.00 to lay a sewer in Sagard Street, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont Street.

— 10 —  
To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a sewer in Evyonne Street, from Curotte Avenue to a point east of Francis Street.

— 11 —  
To vote an appropriation of \$19,000.00 to lay a sewer in Marie-Anne Street, from Bordeaux Street to Cartier Street.

— 12 —  
To vote an appropriation of \$28,500.00 to lay a sewer in Cartier Street, from Marie-Anne Street to Mont-Royal Avenue.

— 13 —  
To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a sewer in Duchesneau Street, from the existing sewer north of Souigny Street to Hochelaga Street.

— 14 —  
To vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Beaudry Street, from Ontario Street to Robin Street.

— 15 —  
To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a sewer in Union Avenue, from Sherbrooke Street to the existing sewer north of Burnside Street.

— 16 —  
To vote an appropriation of \$7,200.00 to lay a sewer in Beauharnois Street, from Verville Street to Park Avenue.

— 17 —  
To vote an appropriation of \$65,000.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Papineau Avenue to the east limits of the City.

*Laying of sidewalks*

— 18 —  
To vote an appropriation of \$4,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tellier Street, from Beaugrand Street to Omer Street.

— 19 —  
To vote an appropriation of \$13,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bordeaux Street, from Everett Street to L.-O. David Street.

— 20 —  
To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vauquelin Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Street.

— 21 —  
To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Pie IX Boulevard, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.



— 22 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de l'avenue Bennett à l'avenue Letourneux.

— 23 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 24 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur la rue Jarry, d'un point situé à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade en gagnant l'ouest.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Franchère, de la terrasse Guindon en gagnant le nord.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la rue de Bordeaux en gagnant l'ouest.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 au sud de l'avenue Barclay.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lavoie, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 pieds au sud de l'avenue Barclay.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 pieds au sud de l'avenue Barclay.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord du chemin Upper Lachine, de l'avenue Connaught à l'avenue Elmhurst.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bellarmin, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent.

22 —

To vote an appropriation of \$5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, from Bennett Avenue to Letourneux Avenue.

23 —

To vote an appropriation of \$16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Gouin Boulevard southward.

24 —

To vote an appropriation of \$43,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue to Côte Saint-Luc Road.

25 —

To vote an appropriation of \$1,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on Jarry Street, from a point west of Esplanade Avenue westward.

26 —

To vote an appropriation of \$800.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Franchère Street, from Guindon Terrace northward.

27 —

To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Beaubien Street, from Bordeaux Street westward.

28 —

To vote an appropriation of \$3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street.

29 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue.

30 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Lavoie Avenue, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue.

31 —

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Lemieux Street, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue.

32 —

To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Upper Lachine Road, from Connaught Avenue to Elmhurst Avenue.

33 —

To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellarmin Street, from Clark Street to Saint-Laurent Boulevard.



— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Ferdinand, de la rue Saint-Jacques à la rue Langevin.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$81.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Davidson, de la rue Hochelaga en gagnant le nord.

*Construction de pavages*

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située au nord de la rue Molière, de la rue Casgrain en gagnant l'ouest.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vauquelin, de l'avenue Louis-Hébert à la rue d'Iberville.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bordeaux, de la rue Everett à la rue L.-O. David.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tellier, de la rue Beaugrand à la rue Omer.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$49,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$120,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled au chemin de la Côte Saint-Luc.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Jarry, d'un point situé à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade en gagnant l'ouest.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bellarmin, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue de l'Épée, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers.

44 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Saint-Ferdinand Street, from Saint-Jacques Street to Langevin Street.

35 —

To vote an additional appropriation of \$81.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Davidson Street, from Hochelaga Street northward.

*Laying of pavings*

36 —

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay a permanent paving in the lane north of Molière Street, from Casgrain Street westward.

37 —

To vote an appropriation of \$9,500.00 to lay a permanent paving in Vauquelin Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Street.

38 —

To vote an appropriation of \$36,800.00 to lay a permanent paving in Bordeaux Street, from Everett Street to L.-O. David Street.

39 —

To vote an appropriation of \$9,100.00 to lay a permanent paving in Tellier Street, from Beaugrand Street to Omer Street.

40 —

To vote an appropriation of \$49,800.00 to lay a permanent paving in Guertin Street, from Gouin Boulevard southward.

41 —

To vote an appropriation of \$120,600.00 to lay a permanent paving in O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue to Côte Saint-Luc Road.

42 —

To vote an appropriation of \$8,300.00 to lay by day labour a permanent paving in Jarry Street, from a point west of Esplanade Avenue westward.

43 —

To vote an appropriation of \$10,800.00 to lay a permanent paving in Prieur Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street.

44 —

To vote an appropriation of \$10,900.00 to lay a permanent paving in Bellarmin Street, from Clark Street to Saint-Laurent Boulevard.

45 —

To vote an appropriation of \$24,100.00 to lay a permanent paving in the lanes located west of l'Épée Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue.



A l'effet de voter un crédit de \$16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Dickson, de la rue Hochelaga à la rue de Toulouse.

— 47

A l'effet d'autoriser une dépense de \$9,400.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur le côté est de la rue McCord, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud.

*Amendement de résolutions*

— 48

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 16 août 1950, votant un crédit de \$34,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de la rue de Courtrai à l'avenue Van Horne.

— 49

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1950, votant un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Jarry à la rue Villeray.

— 50

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951, votant un crédit de \$4,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis.

— 51

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951

a) votant un crédit pour la restauration et l'aménagement de l'hôtel et de la gare Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe;

b) autorisant le Comité exécutif à faire exécuter ces travaux en régie ou par contrat.

*Contribution*

— 52

A l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$104,390.87 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal.

*Virements de crédits*

— 53

A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$91,068.71 pour l'installation de signaux de circulation à diverses intersections.

— 54

A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$123,870.00 pour la pose de conduites souterraines dans le quadrilatère borné par les rues Saint-Maurice, Notre-Dame, Colborne, des Communes et McGill.

*Électricité — gare Viger*

— 55

A l'effet d'approuver un projet de contrat entre l'Hydro-Québec et la Cité relativement à la fourniture de courant électrique aux locaux de l'hôtel et de la gare Viger.

46 —

To vote an appropriation of \$16,400.00 to lay a permanent paving on the lane east of Dickson Street, from Hochelaga Street to Toulouse Street.

47 —

To authorize an expenditure of \$9,400.00 to carry out by day labour the works required to widen the paving on the east side of McCord Street, from Notre-Dame Street southward.

*Amendment of resolutions*

48 —

To amend the resolution of the Council, dated August 16th, 1950, voting an appropriation of \$34,000.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Courtrai Street to Van Horne Avenue.

49 —

To amend the resolution of Council of September 1st, 1950, voting an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Jarry Street to Villeray Street.

50 —

To amend Council's resolution of July 18th, 1951 voting an appropriation of \$4,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Street.

51 —

To amend the resolution of the Council, dated June 1st, 1951

a) voting an appropriation for the restoration and the arrangement of Viger Hotel and Station and the abutting lots, together with the modifications resulting therefrom at the City Hall and its Annex;

b) to authorize the Executive Committee to have these works carried out by day labour or by contract.

*Contribution*

52 —

To authorize the payment of an additional contribution of \$104,390.87 to the Montreal Firemen's Benefit Association.

*Transfers of appropriations*

53 —

To effect the transfer of a sum of \$91,068.71 for the installation of traffic lights at various intersections.

54 —

To transfer a sum of \$123,870.00 to lay underground conduits in the quadrilateral bounded by Saint-Maurice, Notre-Dame, Colborne, Communes and McGill Streets.

*Electricity — Viger Station*

55 —

To approve a draft contract between the City and Hydro-Quebec for the supply of electric power to the Viger Hotel and Station premises.



*Permis de construction* — 56

A l'effet de permettre à Hale Brothers Limited d'agrandir son établissement industriel portant les nos 6222 et 6230 de la rue Chambord.

*Édifices municipaux* — 57

A l'effet d'accorder à J. Serrentino Construction le contrat pour la construction d'un étage additionnel de bureaux au garage sis à 1610 rue des Carrières, au prix total approximatif de \$99,850.00, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 58

A l'effet d'autoriser l'exécution en régie des réparations des dommages causés par l'incendie à l'édifice portant le no 349 de la rue du Champ de Mars.

*Expropriations* — 59

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture des rues Chambord, de Lanaudière et Tillemont.

— 60

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle portant le no 475-58, sise à l'est de la rue Louis-Hébert, entre les rues Bélanger et Jean-Talon.

*Approbation d'actes* — 61

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Hale Brothers Limited de construire un tunnel sous et à travers la ruelle située à l'ouest de la rue Chambord et au nord de la rue de Bellechasse.

— 62

A l'effet d'approuver un projet de bail par lequel la Cité loue à General Foods Limited une partie de l'emprise de la rue Albert, entre l'avenue Greene et la rue Rose-de-Lima.

— 63

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité cède à la Clinique BCG de Montréal le quadrilatère borné par les rues Viau et Bélanger, la 42e Avenue et la rue Saint-Zotique pour la construction d'un centre anti-tuberculeux.

— 64

A l'effet d'approuver quatre projets d'entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Cité relativement à l'évaluation des cours et usines de la Pointe Saint-Charles, les cours Turcot, du tunnel sous le Mont-Royal et des approches de la Gare Centrale, et au paiement de taxes foncières, scolaires etc.

— 65

A l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Cité relativement à l'évaluation d'une partie du pont Victoria et au paiement de taxes foncières, scolaires etc.

*Building permit* — 56

To allow Hale Brothers Limited to extend its industrial establishment at Nos. 6222 and 6230 Chambord Street.

*City buildings* — 57

To award to J. Serrentino Construction the contract for the erection of an additional office floor to the garage located at 1610 Carrières Street, at the total approximate cost of \$99,850.00, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 58

To authorize the work by day labour of repairing the damages by fire to the building at No. 349 Champ de Mars Street.

*Expropriations* — 59

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to complete the opening of Chambord, Lanaudière and Tillemont Streets.

— 60

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lane bearing No. 475-58, located east of Louis-Hébert Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets.

*Approval of deeds* — 61

To approve a draft deed whereby the City permits Hale Brothers Limited to construct a tunnel under and across the lane west of Chambord Street and north of Bellechasse Street.

— 62

To approve a draft lease whereby the City leases to General Foods Limited a part of the width of Albert Street, between Greene Avenue and Rose-de-Lima Street.

— 63

To approve a draft deed whereby the City cedes to Clinique BCG de Montréal the quadrilateral bounded by Viau and Bélanger Streets, 42nd Avenue and Saint-Zotique Street, for the erection of an anti-tuberculosis centre.

— 64

To approve four draft agreements between the Canadian National Railways and the City concerning the valuation of the Pointe Saint-Charles yards and shops, the Turcot yards, the tunnel under Mount Royal and the approaches to Central Station, and the payment of real estate and school taxes etc.

— 65

To approve a draft agreement between the Canadian National Railways and the City concerning the valuation of part of Victoria Bridge and the payment of real estate and school taxes, etc.



— 66 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité acquiert de Aviv Kosher Food Products Limited certains immeubles situés rue Hochelaga et certains effets mobiliers et effectue le règlement de trois actions actuellement en cours, et de ratifier la résolution du Comité exécutif passée à ce sujet le 22 mai 1951.

*Projet de règlement*

— 67 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

*Nom de rue*

— 68 —

À l'effet de donner le nom de rue Sax à une certaine voie du quartier Mont-Royal.

**RAPPORT DE LA COMMISSION  
DU SERVICE CIVIL**

— 69 —

Rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1951.

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

— 70 —

Rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1951.

— 71 —

Avis de motions.

SEANCE REGULIERE

à 11 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Frud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noël, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

66 —

To approve a draft deed whereby the City acquires from Aviv Kosher Food Products Limited certain immovables on Hochelaga Street and certain movable effects and settles three actions presently pending, and to ratify the resolution of the Executive Committee adopted in this connection on May 22nd, 1951.

*Draft by-law*

67 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint-Andrew Ward, as amended.

*Street name*

68 —

To give the name of Sax Street to a certain street in Mount Royal Ward.

**REPORT OF THE CIVIL  
SERVICE COMMISSION**

69 —

Annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th, 1951.

**AUDITORS' REPORT**

70 —

Report of the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1951.

71 —

Notices of motions.

REGULAR MEETING

at 11 o'clock, A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

QUESTIONS DE PRIVILEGES

Le conseiller Binder se lève sur une question de privilège pour protester contre l'attitude prise par les Autorités ouvrières lors de la parade de la fête du travail, alors qu'il fût expulsé de l'endroit de ralliement, sous prétexte qu'il n'avait pas été invité.

Il donne lecture d'une lettre du conseiller Rochon, Leader du Conseil municipal, invitant au nom de M. Claude Jodoin, président du Conseil des métiers et du travail, les conseillers à assister à la parade de la fête du travail.

Il termine en disant que cette expulsion est une insulte à sa personnalité et qu'elle rejait sur le conseil municipal dont il est un représentant.

Le conseiller V. Lévesque se lève également sur une question de privilège pour protester contre un article publié dans le "Petit-Journal", édition du 2 septembre 1951, déclarant que quelques conseillers municipaux auraient pris une option de \$ 250,000.00 sur un immense terrain vague situé au bout de la rue Jarry, à l'est de la rue Boyer et qui aurait, par la suite, été vendu à la Ville de Montréal au coût de \$ 1,000,000.00.

Il proteste contre cet article et prie le Comité exécutif de bien vouloir étudier l'opportunité de faire enquête sur le bien-fondé de cet article.

Le conseiller Lafontaine se lève sur une question de privilège, pour protester contre les propos tenus par le conseiller Pitts, tels que rapportés dans un article publié dans le journal "The Herald", édition du 4 septembre 1951, déclarant que le conseiller Lafontaine n'a pas le droit de critiquer les décisions de l'administration municipale de Montréal.

Il déclare qu'à titre de conseiller municipal, il a le droit d'émettre ses opinions personnelles sur tous les actes de l'administration. Il termine en demandant au conseiller Pitts de retirer les paroles qu'il est censé avoir dites selon l'article dudit journal.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller O'Flaherty,  
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 18 juillet 1951.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Healy, Hanley,  
O'Flaherty et Loïselle, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé collègue, le conseiller J.-P. Fréchette;

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

QUESTIONS OF PRIVILEGES

Councillor Binder rose to a question of privilege to protest against the attitude of the Labour authorities on the occasion of the Labour Day parade, when he was expelled from the rallying ground on the pretext that he had not been invited.

He read a letter from Councillor Dave Rochon, Leader of the Council, inviting all the Councillors, on behalf of Councillor Claude Jodoin, President of the Montreal Trades and Labour Council, to attend the Labour Day Parade.

He concluded by stating that this expulsion was an insult to his person and that it reflected upon the City Council of which he was a member.

Councillor Victor Lévesque rose to a question of privilege to protest against an article published in the September 2nd 1951 edition of the "Petit Journal", stating that certain City Councillors had taken an option of \$ 250,000 on a large tract of vacant land at the end of Jarry Street, east of Boyer Street, which was to be sold later to the City for \$ 1,000,000.00.

He protested against this article and asked the Executive Committee to consider the advisability of making an investigation into this question.

Councillor Lafontaine rose to a question of privilege to protest against the opinion allegedly held by Councillor Pitts, as reported in the September 4th 1951 issue of "The Herald", to the effect that Councillor Lafontaine did not have the right to criticize the decisions of the Executive Committee.

He stated that, as a member of the City Council, he had the right to voice his own personal opinions on every act of the administration. In conclusion he asked Councillor Pitts to withdraw the words quoted as coming from him in "The Herald".

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor O'Flaherty,  
it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on July 18th 1951, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Healy, Hanley,  
O'Flaherty and Loïselle, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of their esteemed colleague, Councillor Fréchette;



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

Qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel à l'esprit civique et au dévouement qui caractérisaient cet homme public;

Qu'ils tiennent à exprimer à madame Fréchette ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper;

Que, en témoignage de respect pour la mémoire du disparu, ce Conseil observe le silence pendant deux minutes.

Le Conseil observe en conséquence le silence pendant deux minutes.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 septembre,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,  
il est

RESOLU:- que le conseiller Georges Guévremont soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 28 septembre.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "A" en remplacement du conseiller Fréchette, décédé,

Proposé par le conseiller O'Flaherty,  
Appuyé par les conseillers Loisel et  
Sauvé,

Que monsieur Antoine Guyot soit nommé conseiller de la catégorie A pour le district no 2, en remplacement du conseiller Fréchette, décédé.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers de la catégorie A présents, et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin,

Que les rapports du Comité exécutif constituant les articles 4 à 47 inclusivement de l'ordre du jour soit adoptés.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Rochon et J.-O. Asselin retirent leur motion.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction en régie d'un égout dans l'avenue Van Horne, de l'égout existant à l'est de l'avenue McLynn en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98649 voir page 25 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
Lyard et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

That they wish to pay an official tribute to the civic spirit and devotedness which this public man possessed;

That they wish to extend to Mrs. Fréchette as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement;

That, out of respect for his memory, the Council do now suspend its meeting for two minutes.

The Council accordingly observed silence for two minutes.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning September 28th,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,  
it was

RESOLVED:- that Councillor Georges Guévremont be appointed Acting Mayor for the term beginning September 28th.

3.- The order of the day being read for the appointment of a Class A Councillor to replace Councillor Fréchette, deceased,

Moved by Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillors Loisel and  
Sauvé,

That Mr. Antoine Guyot be appointed Class A Councillor for District No. 2, to replace Councillor Fréchette, deceased.

Said motion being put, it was adopted by all Class A Councillors present, and it was

RESOLVED:- accordingly.

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That the reports of the Executive Committee constituting Articles 4 to 47 inclusively of the order of the day be adopted.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Rochon and J.-O. Asselin withdrew their motion.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay by day labour a sewer in Van Horne Avenue, from the existing sewer east of McLynn Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
Lyard and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,600.00 pour la construction d'un égout dans la 38e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98674/1 voir page 26 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dandurand, de la rue Franchère à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98761/1 voir page 26 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,  
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lebrun, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98768/1 voir page 26 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Taillon, de l'égout existant au nord de la rue Sherbrooke à la rue Forbin-Janson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98828/1 voir page 27 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 OCT 1951

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sagard, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98836/1 voir page 27 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et  
Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,600.00 to lay by day labour a sewer in Van Horne Avenue, from the existing sewer east of McLynn Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,400.00 to lay a sewer in Dandurand Street, from Franchère Street to Iberville Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,  
Despatis, Dubeau and Guévremont,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,600.00 to lay a sewer in Lebrun Street, from Notre-Dame Street to Bellerive Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,200.00 to lay a sewer in Taillon Street, from the existing sewer north of Sherbrooke Street to Forbin-Janson Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,000.00 to lay a sewer in Sagard Street, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 OCT 1951

RESOLU:-

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Evyonne, de l'avenue Curotte à un point situé à l'est de la rue Francis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98835/1 voir page 28 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

RESOLU:-

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Marie-Anne, de la rue de Bordeaux à la rue Cartier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98834/1 voir page 28 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine et  
Savignac, il est

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

RESOLU:-

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cartier, de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98833/1 voir page 28 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine et  
Savignac, il est

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

RESOLU:-

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Duchesneau, de l'égout existant au nord de la rue Souigny à la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98832/1 voir page 29 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et  
Vachon, il est

que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

RESOLU:-

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaudry, de la rue Ontario à la rue Robin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98830/1 voir page 29 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin et E. Pigeon,  
il est

que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a sewer in Evyonne street, from Curotte Avenue to a point east of Francis Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,000.00 to lay a sewer in Marie-Anne Street, from Bordeaux Street to Cartier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine and  
Savignac, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,500.00 to lay a sewer in Cartier Street, from Marie-Anne Street to Mont-Royal Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine  
and Savignac, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay a sewer in Duchesneau Street, from the existing sewer north of Souigny Street to Hochelaga Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,000.00 to lay a sewer in Beaudry Street, from Ontario Street to Robin Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin and E. Pigeon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Union, de la rue Sherbrooke à l'égout existant au nord de la rue Burnside, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98829/1 voir page 30 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Moran et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Beauharnois, de la rue Verville à l'avenue Park, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98871/1 voir page 30 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 65,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'avenue Papineau jusqu'aux limites est de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98870/1 voir page 30 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tellier, de la rue Beaugrand à la rue Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98756/2 voir page 31 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et  
Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bordeaux, de la rue Everett à la rue L.-O. David, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98757/2 voir page 31 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th, 1951

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a sewer in Union Avenue, from Sherbrooke Street to the existing sewer north of Burnside Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Moran and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,200.00 to lay a sewer in Beauharnois Street, from Verville Street to Park Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 65,000.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Papineau Avenue to the east limits of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tellier Street, from Beaugrand Street to Omer Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bordeaux Street, from Everett Street to L.-O. David Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Vauquelin, de l'avenue Louis-Hébert à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98758/2 voir page 32 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Pie IX, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98760/1 voir page 32 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de l'avenue Bennett à l'avenue Letourneux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98759/1 voir page 32 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guertin, du boulevard Guoin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98754/2 voir page 33 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98769/2 voir page 33 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall et Munday,

Que ledit rapport soit adopté.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Vauquelin Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Pie IX Boulevard, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, from Bennett Avenue to Letourneux Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guertin Street, from Guoin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall and Munday,

That said report be adopted.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

Et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur la rue Jarry, d'un point situé à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98770/1 voir page 34 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Franchère, de la terrasse Guindon en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98764 voir page 34 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine et Savignac,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la rue de Bordeaux en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98763 voir page 34 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et  
Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98797/1 voir page 35 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on Jarry Street, from a point west of Esplanade Avenue westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 800.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Franchère Street, from Guindon Terrace northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,  
R. Lévesque, Désormiers, Lafontaine and  
Savignac, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Beaubien Street, from Bordeaux Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and  
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 SEP 1951

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 pieds au sud de l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98847 voir page 35 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 SEP 1951

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Lavoie, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 pieds au sud de l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98846 voir page 36 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 SEP 1951

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, sur une distance de 110 pieds au nord et 110 pieds au sud de l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98845 voir page 36 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 SEP 1951

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord du chemin Upper Lachine, de l'avenue Connaught à l'avenue Elmhurst, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98844 voir page 36 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

24 SEP 1951

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bellarmin, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98837/1 voir page 37 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Ris. mod.  
U.P. 232

Vol. 244

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Lavoie Avenue, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Lemieux Street, over a distance of 110 feet north and 110 feet south of Barclay Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,800.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Upper Lachine Road, from Connaught Avenue to Elmhurst Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellarmin Street, from Clark Street to Saint-Laurent Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Ferdinand, de la rue Saint-Jacques à la rue Langevin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98866 voir page 37 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lafaille et Lépine, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 81.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Davidson, de la rue Hochelaga en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94071/1 voir page 38 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et  
Guévremont, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située au nord de la rue Molière, de la rue Casgrain en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98755/1 voir page 38 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Vauquelin, de l'avenue Louis-Hébert à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98758/1 voir page 38 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Saint-Ferdinand Street, from Saint-Jacques Street to Langevin Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lafaille and Lépine, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 81.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Davidson Street, from Hochelaga Street northward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,800.00 to lay a permanent paving in the lane north of Molière Street, from Casgrain Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,500.00 to lay a permanent paving in Vauquelin Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 36,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bordeaux, de la rue Everett à la rue L.-O. David, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98757/1 voir page 39 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et  
Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tellier, de la rue Beaugrand à la rue Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98756/1 voir page 39 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 49,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guertin, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98754/1 voir page 40 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 120,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue O'Bryan, de l'avenue Somerled au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98769/1 voir page 40 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 51

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Jarry, d'un point situé à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98770 voir page 40 volume 44 des rapports)

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 36,800.00 to lay a permanent paving in Bordeaux Street, from Everett Street to L.-O. David Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and  
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,100.00 to lay a permanent paving in Tellier Street, from Beaugrand Street to Omer Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 49,800.00 to lay a permanent paving in Guertin Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 120,600.00 to lay a permanent paving in O'Bryan Avenue, from Somerled Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
Wagar, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,300.00 to lay by day labour a permanent paving in Jarry Street, from a point west of Esplanade Avenue westward, the following report was submitted and read:



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, de la rue Clark à la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98797/2 voir page 41 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bellarmin, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98837/2 voir page 41 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest de l'avenue de l'Épée, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98838/1 voir page 42 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme,  
Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Dickson, de la rue Hochelaga à la rue de Toulouse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98865/1 voir page 42 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 43 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,800.00 to lay a permanent paving in Prieur Street, from Clark Street to Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,900.00 to lay a permanent paving in Bellarmin Street, from Clark Street to Saint-Laurent Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to lay a permanent paving in the lanes located west of L'Épée Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme,  
Dubreuil, Gagliardi and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,400.00 to lay a permanent paving on the lane east of Dickson Street, from Hochelaga Street to Toulouse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 43 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.



47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,400.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur le côté est de la rue McCord, de la rue Notre-Dame en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 9884/3 voir page 42 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Loisel, O'Flaherty,  
Burrows, Hanley et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24/9/51

Vol. 286

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 16 août 1950, votant un crédit de \$ 34,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de la rue de Courtrai à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95061/3 voir page 43 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 3/9/51

Vol. 286

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1950, votant un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Jarry à la rue Villerey, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95223/2 voir page 43 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore,  
Brien, Groteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24/9/51

Vol. 287

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951 votant un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Légaré, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Dupuis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98285/5 voir page 43 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 9,400.00 to carry out by day labour the works required to widen the paving on the east side of McCord Street, from Notre-Dame Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Loisel, O'Flaherty,  
Burrows, Hanley and Healy, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council, dated August 16th 1950, voting an appropriation of \$ 34,000.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Courtrai Street to Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of September 1st, 1950, voting an appropriation of \$ 27,000.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Jarry Street to Villerey Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,  
Brien, Groteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of July 18th, 1951 voting an appropriation of \$ 4,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Légaré Street, from Côte Sainte-Catherine Road to Dupuis Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1951

- a) votant un crédit pour la restauration et l'aménagement de l'hôtel et de la gare Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe;
- b) autorisant le Comité exécutif à faire exécuter ces travaux en régie ou par contrat,

Le contrat suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95835/2B voir page 44 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Gagnon, L. Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident sur le paragraphe b) dudit rapport)

Son Honneur le Maire déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$ 104,390.87 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98814 voir page 44 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$ 91,068.71 pour l'installation de signaux de circulation à diverses intersections, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97834/2 voir page 45 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Crêteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

V.P. 314  
Vol. 284

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council, dated June 1st, 1951

- a) voting an appropriation for the restoration and the arrangement of Viger Hotel and Station and the abutting lots, together with the modifications resulting therefrom at the City Hall and its Annex;
- b) to authorize the Executive Committee to have these works carried out by day labour or by contract,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Gagnon, L. Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel and  
E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Brien dissident on paragraph b) of said report).

His Worship the Mayor declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the payment of an additional contribution of \$ 104,390.87 to the Montreal Firemen's Benefit Association, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to effect the transfer of a sum of \$ 91,068.71 for the installation of traffic lights at various intersections, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Crêteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.



54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$ 123,870.00 pour la pose de conduites souterraines dans le quadrilatère borné par les rues Saint-Maurice, Notre-Dame, Colborne, des Communes et McGill, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98560/2 voir page 46 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Loïselle, O'Flaherty,  
Burrows, Hanley, Healy et Guyot, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 3 OCT 1951

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat entre l'Hydro-Québec et la Cité relativement à la fourniture de courant électrique aux locaux de l'hôtel et de la gare Viger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98809 voir page 44 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Gagnon, L. Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel et E. Pigeon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à Hale Brothers Limited d'agrandir son établissement industriel portant les nos 6222 et 6230 de la rue Chambord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98783 voir page 44 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à J. Serrentino Construction le contrat pour la construction d'un étage additionnel de bureaux au garage sis à 1610 rue des Carrières, au prix total approximatif de \$ 99,850.00, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98307/2 voir page 46 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer a sum of \$ 123, 870.00 to lay underground conduits in the quadrilateral bounded by Saint-Maurice, Notre-Dame, Colborne, Communes and McGill Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Loïselle, O'Flaherty,  
Burrows, Hanley, Healy and Guyot, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft contract between the City and Hydro-Quebec for the supply of electric power to the Viger Hotel and Station premises, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel and E. Pigeon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Hale Brothers Limited to extend its industrial establishment at Nos. 6222 and 6230 Chambord Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and  
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the Council present, as required by Article 21e of the Charter.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to J. Serrentino Construction the contract for the erection of an additional office floor to the garage located at 1610 des Carrières Street, at the total approximate cost of \$ 99,850.00, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and Simard,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution en régie des réparations des dommages causés par l'incendie à l'édifice portant le no 349 de la rue Champ de Mars, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98791 voir page 47 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Gagnon, L. Gaudry, V. Lévesque,  
Godin, Noel et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 OCT 1951

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture des rues Chambord, de Lanaudière et Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98841 voir page 47 volume 44 des rapports)

Pronosé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion,  
Frud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 SEP 1951

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle portant le no 475-58, sise à l'est de la rue Louis-Hébert, entre les rues Bélanger et Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98842 voir page 46 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Hale Brothers Limited de construire un tunnel sous et à travers la ruelle située à l'ouest de la rue Chambord et au nord de la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98868 voir page 47 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Frud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the work by day labour of repairing the the damages by fire to the building at No. 349 Champ de Mars Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors L. Gagnon, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin, Noel and E. Pigeon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to complete the opening of Chambord, Lanaudière, and Tillemont Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Frud'homme, Dubreuil, Gagliardi and  
Simard,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lane bearing No. 475-58, located east of Louis-Hébert Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City permits Hale Brothers Limited to construct a tunnel under and across the lane west of Chambord Street and north of Bellechasse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Frud'homme, Dubreuil, Gagliardi and  
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de bail par lequel la Cité loue à General Foods Limited une partie de l'emprise de la rue Albert, entre l'avenue Greene et la rue Rose-de-Lima, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98867 voir page 48 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,  
Lafaille et Lépine,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité cède à la Clinique B.C.G. de Montréal le quadrilatère borné par les rues Viau et Bélanger, la 42e Avenue et la rue Saint-Zotique pour la construction d'un centre anti-tuberculeux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98869 voir page 48 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalan-  
cette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver quatre projets d'entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Cité relativement à l'évaluation des cours et usines de la Pointe-Saint-Charles, les cours Turcot, du tunnel sous le Mont-Royal et des approches de la Gare Centrale, et au paiement de taxes foncières, scolaires etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98872 voir page 49 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Guévremont.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft lease whereby the City leases to General Foods Limited a part of the width of Albert Street, between Greene Avenue and Rose-de-Lima Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,  
Lafaille and Lépine,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City cedes to Clinique BCG de Montréal the quadrilateral bounded by Viau and Bélanger Streets, 42nd Avenue and Saint-Zotique Street, for the erection of an anti-tuberculosis centre, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalan-  
cette, Despatis, Dubeau and Guévremont,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve four draft agreements between the Canadian National Railways and the City concerning the valuation of the Pointe Saint-Charles yards and shons, the Turcot yards, the tunnel under Mount Royal and the approaches to Central Station, and the payment of real estate and school taxes, etc. the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Guévremont,

And, another debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 3:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.



Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil, et

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Délisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Binder, Cagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Guyot étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers Rochon et J.-O. Asselin proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver quatre projets d'entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Cité relativement à l'évaluation des cours et usines de la Pointe-Saint-Charles, les cours Turcot, du tunnel sous le Mont-Royal et des approches de la Gare Centrale, et au paiement de taxes foncières, scolaires, etc.,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Désormiers,  
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit rapport,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Désormiers,  
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un autre débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil,

And, at 3:30 o'clock in the afternoon, this day,

His Worship the Mayor having taken the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Council continued the consideration of the motion of Councillors Rochon and J.-O. Asselin to adopt the report of the Executive Committee to approve four draft agreements between the Canadian National Railways and the City concerning the valuation of the Pointe Saint-Charles yards and shops, the Turcot yards, the tunnel under Mount Royal and the approaches to Central Station, and the payment of real estate and school taxes, etc.,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillor Leblanc,  
it was

RESOLVED:- that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider said report.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceed to consider said report,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillor Leblanc,  
it was

RESOLVED:- that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered said report and reported progress.

And, another debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

And, a further debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair,



Et, un nouveau débat s'engageant et la motion des conseillers Rochon et J.-O. Asselin proposant l'adoption dudit rapport étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lortie, Godin, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautellet, Stephens, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Bisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Moran, Archambault, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Guyot. (72).

CONTRE: Les conseillers Lalancette, Bass, Simard, Caudry, Brien, Leblanc, Lyall, Dubeau Allan, Désormiers, Binder, Gagliardi et G. Gauthier, (13).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Cité relativement à l'évaluation d'une partie du pont Victoria et au paiement de taxes foncières, scolaires, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98872/1 voir page 49 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Pitts,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée avec le même partage de voix que l'article précédent, soit 72 pour et 13 contre, et elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité acquiert de Aviv Kosher Food Products Limited certains immeubles situés rue Hochelaga et certains effets mobiliers et effectue le règlement de trois actions actuellement en cours, et de ratifier la résolution du Comité exécutif passée à ce sujet le 22 mai 1951, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94237/2 voir page 50 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

And, another debate arising and the motion of Councillors Rochon and J.-O. Asselin to adopt said report being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (72)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (13)

(For names, see opposite page)

And, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft agreement between the Canadian National Railways and the City concerning the valuation of part of Victoria Bridge and the payment of real estate and school taxes, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted with the same division as for the preceding article, 72 yeas and 13 nays, and it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City acquires from Aviv Kosher Food Products Limited certain immovables on Hochelaga Street and certain movable effects and settles three actions presently pending, and to ratify the resolution of the Executive Committee adopted in this connection on May 22nd 1951, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.



67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98864 voir page 67 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2043 voir page 398 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de rue Sax à une certaine voie du quartier Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98400/1 voir page 50 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1951,

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1951,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Le membre présidant la séance déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été déposés aux archives par la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings, in a part of Saint-Andrew Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Sax Street to a certain street in Mount Royal Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,  
Harrington, Horan and Stephens,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

69.- The order of the day being read to consider the annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th 1951,

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

70.- The order of the day being read to consider the report of the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1951,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 2 reports had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

AVIS DE MOTIONS

71.- Le conseiller Lafontaine donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc de Lorimier sis sur l'avenue Laurier entre les rues Chabot et de Bordeaux n'est pas muni d'un éclairage suffisant;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer dans le parc ci-dessus mentionné un éclairage moderne et complet."

72.- Le conseiller Lafontaine donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc sis sur l'avenue du Carmel entre la rue Drolet et l'avenue Henri-Julien est fréquenté par un nombre considérable d'enfants et qu'il est appelé à être fréquenté davantage à l'avenir;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ériger, sans délai, dans le parc ci-dessus mentionné un chalet et d'y installer des fontaines."

73.- Le conseiller Lafontaine donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal, depuis quelques années refuse la location des salles municipales aux organisations ouvrières bonafide;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de défendre à l'avenir la location de toutes les salles municipales pour les fins de boxe et de lutte."

74.- Le conseiller Gaudry donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le coût de la vie est excessivement élevé et que le prix de la viande de boeur est exorbitant;

ATTENDU que la classe moyenne et surtout les familles nombreuses ne peuvent manger de bifteck plus d'une fois ou deux par semaine;

ATTENDU qu'une telle privation chez les enfants pourraient avoir une amère répercussion sur la génération future;

ATTENDU que, d'après une enquête des journaux, le public se montre en faveur de la viande chevaline;

ATTENDU qu'une boucherie de viande de cheval est ouverte à Montréal-Sud et que le propriétaire déclare que la moitié de sa clientèle vient de Montréal et que, par conséquent, cela porte préjudice à nos établissements commerciaux, et, de ce fait au fisc municipal;

ATTENDU que la ville de Montréal accepte l'inspection fédérale du boeuf et que la même inspection pour le cheval serait sans doute aussi efficace;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un amendement aux règlements municipaux de façon à permettre la vente de la viande de cheval, et d'accepter l'inspection fédérale qui est reconnue par tout le pays."

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

NOTICES OF MOTIONS

71.- Councillor Lafontaine gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS de Lorimier Park on Laurier Avenue, between Chabot and Bordeaux Streets, is not provided with sufficient lighting;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing a modern and complete lighting system in the above mentioned park."

72.- Councillor Lafontaine gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the park on Carmel Avenue, between Drolet Street and Henri-Julien Avenue, is frequented by a very large number of children and this attendance is bound to increase as time goes on;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting a chalet and installing fountains in the above mentioned park without delay."

73.- Councillor Lafontaine gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montreal has, for some time, been refusing to lease municipal halls to "bona fide" labour organizations;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of forbidding in the future the leasing of any municipal halls for purposes of boxing and wrestling."

74.- Councillor Gaudry gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the cost of living is exceedingly high and the prices of meat are exorbitant;

WHEREAS the middle class, especially large families, cannot eat beefsteak more than once or twice a week;

WHEREAS such privation among children might produce disastrous effects upon future generations;

WHEREAS following an investigation by some newspapers, the public is becoming favourably disposed towards horsemeat;

WHEREAS a horsemeat shop has been opened in Montreal South and the owner states that half of his customers come from Montréal and, therefore, this is causing a detriment to our own commercial establishments and indirectly to the city's finances;

WHEREAS the City accepts the federal inspection of beef, and this same inspection for horsemeat should be equally acceptable;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of drafting an amendment to the city by-laws, so as to allow the sale of horsemeat and to accept the federal inspection thereof which is recognized throughout the country."



75.- Le conseiller Lauriault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'à sa séance du 4 septembre 1951, le Conseil votait un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté est de la rue St-Ferdinand, de la rue Saint-Jacques à la rue Langevin;

ATTENDU que par cette résolution un montant de \$ 3,465.00 doit être payé par les propriétaires des immeubles riverains;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier cette résolution de façon que le coût de ce trottoir soit payé entièrement par la Ville."

76.- Le conseiller E. Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Compagnie de Transport provinciale est à parachever son terminus d'autobus à l'angle des rues Berri et de Montigny;

ATTENDU, que sur le côté opposé de la rue Berri, un centre d'exposition est actuellement en voie de construction;

ATTENDU que l'ouverture de ces deux édifices entraînera une circulation considérable;

ATTENDU que les plans en vue de l'ouverture de la rue Berri, entre les rues Ontario et Cherrier, sont déjà prêts;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin qu'il soit procédé immédiatement à l'expropriation des immeubles nécessaires à l'ouverture de la rue Berri, entre les rues Ontario et Cherrier."

77.- Le conseiller E. Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les services chargés de la pose des plaques de noms de rues semblent mettre beaucoup de temps à ce travail, avec le résultat que, surtout dans la partie nord de la ville, ces plaques ne sont pas encore posées;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions à la division concernée afin que la pose des plaques de noms de rues se fasse avec plus de diligence."

78.- Le conseiller E. Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Comité de toponymie du service d'urbanisme, a, depuis quelques temps, fait preuve d'un purisme qui semble dépasser les bornes en faisant disparaître, dans l'appellation anglaise des noms français, la particule que la coutume avait conservée pour former des noms de familles historiques et respectés, tels que de Lorimier, de Montigny, etc.;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que les noms de familles dont la particule fait partie soient respectés."

75.- Councillor Lauriault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS at its meeting of September 4th, 1951, Council voted a credit of \$ 3,500.00 to lay a sidewalk on the east side of St. Ferdinand Street, from St. Jacques Street to Langevin Street;

WHEREAS by this resolution an amount of \$ 3,465.00 should be paid by the owners of bordering properties;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending this resolution so that the cost of this sidewalk be paid entirely by the City."

76.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Provincial Transport Co. is completing its autobus terminus at the corner of Berri and de Montigny Streets;

WHEREAS, on the opposite side of Berri Street, a merchandise mart is under construction;

WHEREAS the opening of both these buildings will result in a heavy increase in traffic;

WHEREAS plans for opening Berri Street, between Ontario and Cherrier Streets are in readiness;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions so that the expropriation of property needed to open Berri Street, between Ontario and Cherrier Streets be undertaken at once."

77.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the division entrusted with posting street name plates appears to spend a great deal of time in this work with the result that, particularly in the northern sections of the City, these plates have not as yet been placed;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the division concerned to speed up the placing of street name plates."

78.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Street Names Committee of the City Planning Department has for some time given evidence of purist tendencies which seem to be excessive, in dropping, in the English version of French names, the preposition "de" which has been preserved by tradition and habit in the names of historic and honoured families such as de Lorimier, de Montigny, etc.;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the effect that family names containing the preposition "de" be respected as such."



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

79.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Holt, de la rue des Erables à la 11e Avenue, est la cause fréquente d'accidents;

ATTENDU que ce district est surpeuplé d'enfants et il est nécessaire que des mesures soient prises pour se protéger contre les amateurs de vitesse;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de désigner cette artère boulevard et de poser des enseignes d'arrêt à toutes les intersections."

80.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la 10e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont."

81.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue de Bellechasse, de l'avenue de Lorimier à la 10e Avenue, est reconnue par les citoyens de l'entourage comme dangereuse aux intersections;

ATTENDU qu'à date l'on déplore de nombreux accidents presque tous les jours;

ATTENDU qu'une amélioration s'impose dans ce secteur;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de désigner cette artère comme boulevard et de poser des enseignes d'arrêt à toutes les intersections."

82.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante :

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la rue Masson sous les voies de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique."

83.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue de présenter, lors de la prochaine session de la Législature provinciale, un projet de loi à l'effet de modifier la charte de la Cité de façon que tous les conseillers municipaux soient élus par les électeurs inscrits sur la liste électorale municipale."

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

79.- Councillor G. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Holt Street, between des Erables Street and 11th Avenue, is the scene of frequent accidents;

WHEREAS in this district there are a great many children and it is necessary to take measures to protect them against speeding motorists;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of designating Holt Street as a Boulevard and of installing Stop signs at all its intersections."

80.- Councillor G. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening 10th Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard."

81.- Councillor G. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Bellechasse Street, between Lorimier Avenue and 10th Avenue, is known by the citizens in the vicinity as being dangerous at intersections;

WHEREAS there have been numerous accidents nearly every day;

WHEREAS an improvement is necessary in this sector;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of declaring this thoroughfare a boulevard and to put up stop signs at all intersections."

82.- Councillor G. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of extending Masson Street under the C.P.R. tracks."

83.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures for the presentation, at the next session of the Provincial Legislature, of a bill to amend the City Charter in order that all municipal Councillors be elected by the electors entered on the municipal electoral list."



84.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Bell Telephone Co. demande à la Commission des Transports du Canada une nouvelle augmentation des taux de téléphone;

ATTENDU que les taux payés par la population de Montréal pour l'usage du téléphone sont déjà beaucoup trop élevés;

ATTENDU que le profit net de la Bell Telephone Co. a été, en 1950, après paiement des taxes, de \$ 14,978,396.03, ce qui représente une augmentation substantielle sur celui de 1949, qui était alors de \$ 11,249,449.59;

ATTENDU qu'une augmentation additionnelle des taux de téléphone ne ferait qu'augmenter ces profits élevés aux dépens du peuple;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre toutes les mesures légales possibles à l'encontre de l'augmentation proposée des taux de téléphone."

85.- Le conseiller V. Lévesque donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Petit Journal dans son édition du 2 septembre 1951 publiait l'article suivant:

"Quelques conseillers municipaux auraient pris une option de \$ 250,000 sur un immense terrain vague situé au bout de la rue Jarry, à l'est de la rue Boyer. Ce terrain serait ensuite revendu à la Ville de Montréal, au coût de un million."

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire enquête sur le bien-fondé de cet article."

86.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1296 concernant l'octroi de certains permis comporte des inconvénients en ce qui a trait au droit d'opposition des électeurs, vu le fait que certains d'entre eux habitent trop loin du site du permis, d'autres ont déménagé depuis la confection de la liste, de sorte qu'ils n'ont plus d'intérêt dans l'affaire;

ATTENDU que le 6 novembre 1944, le Comité exécutif soumettait au Conseil un projet de règlement ayant pour but de remédier à cet état de choses et que ce projet était retourné au Comité pour plus ample étude;

ATTENDU que le 7 novembre 1950 le Conseil adoptait une résolution faisant certaines suggestions à ce sujet;

ATTENDU que cette situation devrait être réglée dans le plus court délai possible;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un nouveau projet de règlement ayant pour but de résoudre ce problème de façon satisfaisante."

87.- Le conseiller Bulloch donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il est rapporté dans la presse locale qu'un grand nombre de fenêtres de la propriété de l'Imperial Tobacco Co. sur la rue Saint-Antoine ont été brisées par la foule mercredi, le 29 août;

84.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Bell Telephone Co. is again asking the Board of Transport Commissioners of Canada for an increase in telephone rates;

WHEREAS the rates paid by the people of Montréal for the use of telephone are already far too high;

WHEREAS the net operating profit of the Bell Telephone Co. in 1950, after payment of taxes, was \$ 14,978,396.03; being a substantial increase over 1949, when the net operating profit was \$ 11,249,449.59;

WHEREAS a further increase in telephone rates would only augment these high profits at the expense of the people;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking all possible legal measures to oppose the projected increase in telephone rates."

85.- Councillor V. Lévesque gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS "Le Petit Journal" in its issue of September 2nd 1951 published the following:

"Some municipal councillors are alleged to have taken an option of \$ 250,000.00 on an immense vacant property at the end of Jarry Street, east of Boyer Street. This land would then be resold to the City of Montréal at the price of \$ 1,000,000.00."

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of investigating the truth of this article."

86.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law No. 1296, concerning the granting of certain permits contains annoyances as regards the right of opposition of the electors, due to the fact that some of them live too far from the site of the permit, others have moved since the preparation of the electoral list, with the result that they are no more interested in the matter;

WHEREAS, on November 6th 1944, the Executive Committee submitted to the Council, a draft by-law the purpose of which was to correct this state of things and that this draft was returned to the Executive Committee for further consideration;

WHEREAS, on November 7th 1950, the Council adopted a resolution making certain suggestions on this subject;

WHEREAS this situation should be corrected within the least possible delay;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council a new draft by-law to solve this problem in a satisfactory manner."

87.- Councillor Bulloch gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it has been reported in the local press that a large number of windows on the property of the Imperial Tobacco Co. on St. Antoine Street has been broken by rioters on Wednesday, August 29th;



MARDI, 4 SEPTEMBRE 1951

ATTENDU qu'on rapporte aussi que des marchandises appartenant à la compagnie ont été immobilisées par le blocage des rues;

ATTENDU aussi qu'il appert que la propriété de la compagnie a par la suite été obstruée par le transport et le déversement de matériaux sur sa voie de service;

ATTENDU que l'on prétend que les membres de la force constabulaire ont observé ces actes illégaux mais ne sont pas intervenus pour les empêcher;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au directeur du service de la police de faire un rapport détaillé des événements à cet endroit, en donnant les raisons pour lesquelles aucun arrestation n'a été faite, et que copie de ce rapport soit transmise à tous les membres du Conseil."

88.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions requises au contentieux municipal de défendre les intérêts de la Cité et de la population de Montréal à l'encontre de la demande que fait la Compagnie de Téléphone Bell à la Commission des Transports pour une nouvelle augmentation des taux de téléphone."

89.- Le conseiller Burrows donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement fédéral le plus tôt possible, vu le coût élevé de la vie qui pèse si lourdement sur notre population, de prendre tous les moyens à sa disposition, spécialement le contrôle des prix, afin de réduire le coût élevé de la vie et de prévenir l'inflation."

Le Conseil lève sa séance,

*J. J. J.*  
GREFFIER DE LA CITE.

*[Signature]*  
MAIRE SUPPLEANT.

Approuvé conformément à la loi,

*[Signature]*  
MAIRE.

TUESDAY, SEPTEMBER 4th 1951

WHEREAS it has also been reported that goods belonging to the company have been prevented from moving by the blocking of the streets;

WHEREAS it has also been reported that the Company's property was later blocked by trespassing and dumping of materials on its railway siding;

WHEREAS it is alleged that members of the police Force observed these illegal actions but took no steps to prevent the same;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the director of the police department to furnish a complete report on the events which took place at this location, with particular reference as to why no arrests were made, and that a copy of said report be furnished to all members of the Council."

88.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the Legal Department to defend the interests of the City and of the population of Montréal in opposition to the petition of the Bell Telephone Co. to the Board of Transport Commissioners for a further increase in telephone rates."

89.- Councillor Bulloch gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of petitioning the Federal Government as soon as possible, in view of the high cost of living which is imposing a great hardship on our people, to use all means at its disposal, especially controlling prices, in order to reduce the high cost of living and prevent inflation."

The Council rose.

*[Signature]*  
CITY CLERK.

*[Signature]*  
ACTING MAYOR.

Approved in accordance with the law,

*[Signature]*  
MAYOR.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le troisième jour du mois d'octobre courant, à dix heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXECUTIF**

*Construction d'égouts*

— 2 —  
À l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue d'Iberville, de la rue portant le no 133-457 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet à la rue Charland.

— 3 —  
À l'effet de voter un crédit de \$62,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charland, de l'avenue de Lorimier à la rue d'Iberville.

— 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de l'égout existant à l'ouest de l'avenue Bilaudeau à un point situé à l'ouest de la rue de Contrecoeur.

— 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Chester, de l'avenue Borden en gagnant l'est.

— 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un égout dans la 17e Avenue, de la rue Bélanger aux limites nord de la Cité.

— 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Péloquin, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

421

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the third day of October instant, at 10:30 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

*Laying of sewers*

2 —  
To vote an appropriation of \$16,500.00 to lay a sewer in Iberville Street, from the street bearing No. 133-457 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet to Charland Street.

3 —  
To vote an appropriation of \$62,000.00 to lay a sewer in Charland Street, from Lorimier Avenue to Iberville Street.

4 —  
To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a sewer in Boyce Street, from the existing sewer west of Bilaudeau Avenue to a point west of Contrecoeur Street.

5 —  
To vote an appropriation of \$5,000.00 to lay a sewer in Chester Avenue, from Borden Avenue eastward.

6 —  
To vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a sewer in 17th Avenue, from Bélanger Street to the northern City limits.

7 —  
To vote an appropriation of \$14,500.00 to lay a sewer in Péloquin Street, from Sauvé Street southward.



— 8 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Firmin, du boulevard Perras à la rue Prieur.

*Construction de trottoirs*

— 9 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Benny, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

— 10 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Parthenais, de la rue Daoust en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté est, et de la rue Daoust à la rue Sauvé, sur le côté ouest.

*Construction de pavages*

— 11 —

A l'effet de voter un crédit de \$199,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Parthenais, de la rue Sauvé à la rue Daoust.

— 12 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage de la rue Saint-Ferdinand, de la rue Saint-Jacques à la rue Langevin.

*Crédits supplémentaires*

— 13 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Antoine, sur le côté sud de la rue de la Gauchetière, de la rue University en gagnant l'est, et sur les deux côtés de la rue Vitré, de la rue University à la rue Busby.

— 14 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$54,073.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'agrandissement du terrain de jeux situé en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul.

*Abrogation de résolution*

— 15 —

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951, votant un crédit de \$650.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté nord de la rue Sherbrooke.

*Acquisition d'immeubles*

— 16 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Parthenais, entre les rues Daoust et Sauvé, et pour le raccordement des rues Prieur et Daoust, entre l'avenue de Lorimier et la rue Rancourt.

— 17 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de l'immeuble occupant le lot no 412 du cadastre du quartier Saint-Louis, et de voter un crédit de \$10,000.00 à cette fin.

— 8 —

To vote an appropriation of \$30,000.00 to lay a sewer in Saint-Firmin Street, from Perras Boulevard to Prieur Street.

*Laying of sidewalks*

— 9 —

To vote an appropriation of \$1,800.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Benny Avenue, from Sherbrooke Street northward.

— 10 —

To vote an appropriation of \$19,200.00 to lay permanent sidewalks on Parthenais Street, from Daoust Street southward to the existing sidewalk on the east side, and from Daoust Street to Sauvé Street on the west side.

*Laying of pavings*

— 11 —

To vote an appropriation of \$199,300.00 to lay a permanent paving on Parthenais Street, from Sauvé Street to Daoust Street.

— 12 —

To vote an appropriation of \$10,800.00 to effect by day labor the works required to widen the paving on Saint-Ferdinand Street, from Saint-Jacques Street to Langevin Street.

*Additional appropriations*

— 13 —

To vote a supplementary appropriation of \$7,000.00 to lay sidewalks on both sides of University Street, between Dorchester and Saint-Antoine Streets, on the south side of La Gauchetière Street, from University Street eastward, and on both sides of Vitré Street, from University Street to Busby Street.

— 14 —

To vote an additional appropriation of \$54,073.00 for the expropriation of the immovables required to enlarge the playground along Côte-Saint-Paul Road.

*Repeal of resolution*

— 15 —

To repeal the resolution of Council of July 18th, 1951, voting an appropriation of \$650.00 to lay by day labor a sidewalk on the north side of Sherbrooke Street.

*Acquisition of immovables*

— 16 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen Parthenais Street, between Daoust and Sauvé Streets, and to join Prieur and Daoust Streets, between Lorimier Avenue and Rancourt Street.

— 17 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the building on lot No. 412 of the cadastre of St-Louis Ward and to vote an appropriation of \$10,000.00 for such purpose.



— 1 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de cession à la Cité par les fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice de certains terrains situés dans le quartier Ahuntsic.

— 10 —

A l'effet

a) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain situé à l'angle nord-ouest du boulevard Rosemont et de la 9e Avenue, requis pour l'érection d'un édifice municipal, ainsi que d'un autre terrain requis pour l'ouverture de la 9e Avenue, et de voter un crédit de \$3,700.00 à cette fin;

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er mars 1949 décrétant l'expropriation du premier terrain ci-dessus mentionnée; et

c) d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, au prix de \$3,516.33, des deux terrains mentionnés au paragraphe a) ci-dessus.

— 20 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue McKenna.

— 21 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certains immeubles situés sur la rue Beaubien, à l'est de la 24e Avenue, requis pour la construction d'une caserne d'incendie.

— 22 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Henry Jarry, au prix de \$4,783.60, de certains terrains requis pour le prolongement des rues Chambord, de Lanaudière, Raoul, Garnier, Jarry et Tillemont.

— 23 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, d'une parcelle de terre requise pour l'agrandissement du terrain de jeux aboutissant à la rue Favard et à l'avenue Ash.

*Amélioration de la circulation*

— 24 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$27,200.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour améliorer les conditions de la circulation à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke.

*Approbaton d'actes*

— 25 —

A l'effet d'approuver un projet de convention entre la Cité et la Commission des Écoles Protestantes de Montréal relativement à l'aménagement, comme parc et terrain de jeux, du territoire compris entre l'avenue Van Horne, l'avenue Westbury, la rue de la Peltrie, la rue Lemieux, la limite sud-est du lot cadastral no 118 et l'avenue Victoria, et de verser à cette fin dans le domaine public certains terrains appartenant à la Cité.

— 18 —

To approve a draft deed of cession to the City by the Trustees of the commercial properties of Saint-Sulpice of two lots in Ahuntsic Ward.

— 19 —

a) To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot at the north-west corner of Rosemont Boulevard and 9th Avenue, required for the erection of a municipal building, as well as of another lot required for the opening of 9th Avenue, and to vote an appropriation of \$3,700.00 for such purpose;

b) to repeal the resolution of Council of March 1st, 1949 enacting the expropriation of the first above mentioned lot;

c) to approve a draft deed of acquisition, from the Montréal Catholic School Commission, at the price of \$3,516.33, of the two lots mentioned in paragraph a).

— 20 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte-des-Neiges Road and McKenna Street.

— 21 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain immovables on Beaubien Street, east of 24th Avenue, for the erection of a fire station.

— 22 —

To approve a draft deed of acquisition, from Mr. Henry Jarry, at the price of \$4,783.60, of certain lots required to extend Chambord, Lanaudière, Raoul, Garnier, Jarry and Tillemont Streets.

— 23 —

To approve a draft deed of acquisition, from the Congregation of Notre-Dame of Montréal, of a piece of land required to enlarge the playground abutting on Favard Street and Ash Avenue.

*Improvement of traffic*

— 24 —

To authorize an expenditure of \$27,200.00 to do by day labor the work required to improve traffic conditions at the corner of Jeanne-Mance and Sherbrooke Streets.

*Approval of deeds*

— 25 —

To approve a draft agreement between the City and the Montréal Protestant Board of School Commissioners concerning the use as a park and playground of the territory comprised between Van Horne Avenue, Westbury Avenue, La Peltrie Street, Lemieux Street, the southeast limit of cadastral lot No. 118 and Victoria Avenue, and to enter as such in the public domain certain lots belonging to the City.



— 26 —  
 A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité et la succession James Morgan annulent partiellement un acte intervenu entre la Ville de Maisonneuve et ledit M. Morgan.

*Domaine public*

— 27 —  
 A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à The Borden Company Limited de construire et de garder en place un système de transbordeur aérien à travers la rue Murray.

*Éclairage des rues*

— 28 —  
 A l'effet d'autoriser une dépense de \$11,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour remplacer le système d'éclairage situé du côté est de la rue Parthenais, entre les rues Sauvé et Daoust.

*Tuyaux à l'eau*

— 29 —  
 A l'effet d'autoriser une dépense de \$18,720.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Virement de crédit*

— 30 —  
 A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$200,000.00.

*Subventions*

— 31 —  
 A l'effet d'accorder certaines subventions à diverses institutions, sociétés, etc.

*Constitution en corporation*

— 32 —  
 A l'effet de constituer en corporation la Société des Femmes Universitaires de Montréal.

*Pensions*

— 33 —  
 A l'effet d'accorder un supplément de pension à certains employés de la Cité.

*Projets de règlements*

— 34 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1055 concernant la construction des bâtiments dans certaines parties du quartier Mercier, tel que modifié.

— 35 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

— 36 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié.

— 37 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

46 —  
 To approve a draft deed whereby the City and the James Morgan Estate cancel in part a deed passed between the City and the Town of Maisonneuve and Mr. Morgan.

*Public domain*

27 —  
 To approve a draft deed allowing The Borden Company Limited to erect and maintain an overhead conveyor system across Murray Street.

*Street lighting*

28 —  
 To authorize an expenditure of \$11,000.00 to do by day labor the work of replacing the lighting system on the east side of Parthenais Street, between Sauvé and Daoust Streets.

*Water mains*

29 —  
 To authorize an expenditure of \$18,720.00 to purchase and lay water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose.

*Transfer of appropriation*

30 —  
 To effect the transfer of a sum of \$200,000.00.

*Subsidies*

31 —  
 To make certain grants to various institutions, societies, etc.

*Incorporation*

32 —  
 To incorporate la Société des Femmes Universitaires de Montréal.

*Pensions*

33 —  
 To vote a supplementary pension to certain City employees.

*Draft by-laws*

34 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1055 concerning the erection of buildings in certain parts of Mercier Ward, as amended.

35 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended.

36 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

37 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.



Avis de motions. — 38

**MOTIONS**

*Conseiller Allan.* — Relativement à l'acquisition d'un terrain pour l'établissement d'un bain public dans le quartier Mercier. — 39

*Conseiller Archambault.* — Relativement à l'élargissement du boulevard Saint-Joseph. — 40

*Conseiller Archambault.* — Relativement à l'ouverture de la rue Concord jusqu'à la rue City Councilors. — 41

*Conseiller Barron.* — Relativement au service d'ambulance. — 42

*Conseiller Binder.* — Relativement à la législation provinciale sur les loyers. — 43

*Conseiller Binder.* — Relativement à la réintégration de l'International Softball League sur les terrains de jeux de la Cité. — 44

*Conseiller Binder.* — Relativement à l'augmentation du prix du lait. — 45

*Conseiller Binder.* — Relativement à l'augmentation des taux du téléphone. — 46

*Conseiller Brien.* — Relativement aux dépôts faits par les entrepreneurs d'améliorations locales. — 47

*Conseiller Brien.* — Relativement à l'octroi d'une aide financière aux victimes d'inondation. — 48

*Conseiller Brien.* — Relativement à la publication d'un "Hansard" pour les délibérations du Conseil. — 49

*Conseiller Brien.* — Relativement à l'élection des conseillers municipaux. — 50

*Conseiller Brisebois.* — Relativement à la distribution de l'électricité par la Cité. — 51

38 —  
Notices of motions.

**MOTIONS**

39 —  
*Councillor Allan.* — Concerning the acquisition of land for a public bath in Mercier Ward.

40 —  
*Councillor Archambault.* — Concerning the widening of Saint-Joseph Boulevard.

41 —  
*Councillor Archambault.* — Concerning the opening of Concord Street to City Councilors Street.

42 —  
*Councillor Barron.* — Concerning the ambulance service.

43 —  
*Councillor Binder.* — Concerning the provincial legislation on rentals.

44 —  
*Councillor Binder.* — Concerning reinstatement of International Softball League on City playgrounds.

45 —  
*Councillor Binder.* — Concerning an increase in the price of milk.

46 —  
*Councillor Binder.* — Concerning the increase in telephone rates.

47 —  
*Councillor Brien.* — Concerning deposits made by contractors for local improvements.

48 —  
*Councillor Brien.* — Concerning the granting of financial assistance to flood victims.

49 —  
*Councillor Brien.* — Concerning publication of a municipal "Hansard" for Council's deliberations.

50 —  
*Councillor Brien.* — Concerning the election of City Councilors.

51 —  
*Councillor Brisebois.* — Concerning the distribution of electricity by the City.



— 52 —

*Conseiller Bulloch.* — Relativement à la limite d'âge pour l'entrée au service de la Cité.

— 53 —

*Conseiller Bulloch.* — Relativement à l'engagement d'une force auxiliaire de la police pour surveiller l'observance des règlements concernant le stationnement.

— 54 —

*Conseiller Bulloch.* — Relativement à l'établissement de postes de télévision.

— 55 —

*Conseiller Bulloch.* — Relativement à certains événements en marge de la grève des employés de l'Imperial Tobacco Company.

— 56 —

*Conseiller Burrows.* — Relativement au coût élevé de la vie.

— 57 —

*Conseiller Désormiers.* — Relativement à la nomination d'un comité pour étudier l'administration du service des incendies.

— 58 —

*Conseiller Dupuis.* — Relativement au renvoi de M. George Vernot, chef estimateur.

— 59 —

*Conseiller Dupuis.* — Relativement à l'engagement de M. George Vernot à un poste autre que celui de chef estimateur.

— 60 —

*Conseiller Farly.* — Relativement au droit des électeurs de s'opposer à l'octroi de certains permis.

— 61 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à la méthode de réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations.

— 62 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à la durée de la réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations.

— 63 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'éclairage de la rue Marquette, de la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique.

— 64 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à un règlement et un comité pour contrôler l'admission de certains cas de maladies dans les institutions.

52 —

*Councillor Bulloch.* — Concerning the age limit for acceptance in the City's service.

53 —

*Councillor Bulloch.* — Concerning the hiring of an auxiliary police force to supervise the observance of by-laws on parking.

54 —

*Councillor Bulloch.* — Concerning the establishment of television stations.

55 —

*Councillor Bulloch.* — Concerning certain events in connection with the strike of the Imperial Tobacco Company employees.

56 —

*Councillor Burrows.* — Concerning the high cost of living.

57 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the appointment of a committee to study the administration of the Fire Department.

58 —

*Councillor Dupuis.* — Concerning the dismissal of Mr. George Vernot, Chief Assessor.

59 —

*Councillor Dupuis.* — Concerning the placing of Mr. George Vernot in a position other than that of Chief Assessor.

60 —

*Councillor Farly.* — Concerning the right of electors to oppose the granting of certain permits.

61 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the method of reducing taxes to encourage the building of houses.

62 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the period of reduction of taxes to encourage the building of houses.

63 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning lighting on Marquette Street, from Bélanger to Saint-Zotique Streets.

64 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning a by-law and committee to control admission of certain cases of sickness to institutions.



— 65 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'élargissement de la rue Bélanger dans certaines sections.

— 66 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'éclairage de l'avenue Papineau, entre les rues Saint-Zotique et Beaubien.

— 67 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à des lignes et signes protectifs près des terrains de jeux.

— 68 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'éclairage de la rue Dante.

— 69 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'éclairage de la rue Alma, entre les rues Saint-Zotique et Mozart.

— 70 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement au service d'autobus de l'avenue Papineau, au nord de la rue Bélanger.

— 71 —

*Conseiller Gagliardi.* — Relativement à l'augmentation des taux de téléphone.

— 72 —

*Conseiller Gaudry.* — Relativement aux droits de la Cité d'exploiter des restaurants dans ses parcs et terrains de jeux.

— 73 —

*Conseiller Gaudry.* — Relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal.

— 74 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport du boulevard Rosemont.

— 75 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport du boulevard Pie IX.

— 76 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement à l'achat de terrain au coin de la 2e Avenue et de la rue Masson pour l'établissement d'un terrain de jeux.

— 77 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport de la rue Frontenac.

65 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning widening of Bélanger Street in certain sections.

66 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the lighting on Papineau Avenue, between Saint-Zotique and Beaubien Streets.

67 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning protective markings and signs around playground districts.

68 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the lighting of Dante Street.

69 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the lighting on Alma Street, between Saint-Zotique and Mozart Streets.

70 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the auto-bus service on Papineau Avenue, north of Bélanger Street.

71 —

*Councillor Gagliardi.* — Concerning the increase in telephone rates.

72 —

*Councillor Gaudry.* — Concerning the City's right to operate restaurants in its parks and playgrounds.

73 —

*Councillor Gaudry.* — Concerning the sale of horse meat in Montréal.

74 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Rosemont Boulevard.

75 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Pie IX Boulevard.

76 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the purchase of land at 2nd Avenue and Masson Street for a playground.

77 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Frontenac Street.



— 76 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport de la rue Bélanger.

— 79 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport de la rue Beaubien.

— 80 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport du boulevard Saint-Joseph.

— 81 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au service de transport de la Montée Saint-Michel.

— 82 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au contrôle de la circulation sur la rue Holt.

— 83 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement à l'ouverture de la 10<sup>e</sup> Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosmont.

— 84 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement au contrôle de la circulation sur la rue de Bellechasse.

— 85 —

*Conseiller G. Gauthier.* — Relativement à l'ouverture de la rue Masson sous les voies du Canadien Pacifique.

— 86 —

*Conseiller Girard.* — Relativement à des égouts dans la paroisse des Saints Martyrs Canadiens.

— 87 —

*Conseiller J.-P. Hamelin.* — Relativement au prêt du Gouvernement fédéral pour la construction d'habitations.

— 88 —

*Conseiller J.-P. Hamelin.* — Relativement à des signaux lumineux au coin des rues Lajeunesse et Louvain.

— 89 —

*Conseiller Kolber.* — Relativement à l'augmentation de l'évaluation foncière.

— 90 —

*Conseiller Lafontaine.* — Relativement à l'éclairage du parc de Lorimier.

— 91 —

*Conseiller Lafontaine.* — Relativement à l'érection d'un chalet et à l'installation de fontaines dans le parc de l'avenue du Carmel.

— 92 —

*Conseiller Lafontaine.* — Relativement à la location des salles municipales pour fins de boxe et de lutte.

78 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Bélanger Street.

79 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Beaubien Street.

80 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Saint-Joseph Boulevard.

81 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the transportation service on Montée Saint-Michel.

82 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the control of traffic on Holt Street.

83 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the opening of 10th Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard.

84 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the control of traffic on Bellechasse Street.

85 —

*Councillor G. Gauthier.* — Concerning the opening of Masson Street under the Canadian Pacific tracks.

86 —

*Councillor Girard.* — Concerning sewers in Holy Canadian Martyrs Parish.

87 —

*Councillor J. P. Hamelin.* — Concerning the loan by the Federal Government for the building of houses.

88 —

*Councillor J. P. Hamelin.* — Concerning traffic lights at the intersection of Lajeunesse and Louvain Streets.

89 —

*Councillor Kolber.* — Concerning increases in property valuation.

90 —

*Councillor Lafontaine.* — Concerning the lighting of Lorimier Park.

91 —

*Councillor Lafontaine.* — Concerning the erection of a chalet and the installation of fountains in the park on Carmel Avenue.

92 —

*Councillor Lafontaine.* — Concerning the leasing of municipal halls for purposes of boxing and wrestling.



— 93 —

*Conseiller Lalancette.* — Relativement à l'élargissement du pavage de la rue Rachel (Nolan).

— 94 —

*Conseiller Lauriault.* — Relativement au paiement du coût d'un trottoir sur la rue Saint-Ferdinand.

— 95 —

*Conseiller V. Lévesque.* — Relativement à un certain terrain à l'extrémité est de la rue Jarry.

— 96 —

*Conseiller O'Flaherty.* — Relativement à des signaux lumineux au coin des rues Wellington et Charron.

— 97 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement aux travaux du viaduc Christophe-Colomb.

— 98 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement à l'ouverture de la rue Berri, au nord de la rue Ontario.

— 99 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement à la pose des plaques des noms de rues.

— 100 —

*Conseiller E. Pigeon.* — Relativement à l'appellation en anglais de certaines rues dont les noms sont français.

— 101 —

*Conseiller Seigler.* — Relativement à l'utilisation de "parcomètres".

— 102 —

*Conseiller Simoneau.* — Relativement à un bain public sur la rue Darling, dans le quartier Hochelaga.

— 103 —

*Conseiller Simoneau.* — Relativement au parachèvement du Centre Sportif.

— 104 —

*Conseiller Simoneau.* — Relativement à un service d'autobus rue Sherbrooke, du boulevard Pie IX à la rue Désormeaux.

— 105 —

*Conseiller Vachon.* — Relativement à la date d'entrée en vigueur du délai accordé pour la construction en vertu du règlement 1881.

— 106 —

*Conseiller Vachon.* — Relativement à la durée du délai accordé pour la construction en vertu du règlement 1881.

93 —

*Councillor Lalancette.* — Concerning the widening of the paving on Rachel (Nolan) Street.

94 —

*Councillor Lauriault.* — Concerning the payment of the cost of a sidewalk on Saint-Ferdinand Street.

95 —

*Councillor V. Lévesque.* — Concerning a certain piece of land at the east end of Jarry Street.

96 —

*Councillor O'Flaherty.* — Concerning traffic lights at the corner of Wellington and Charron Streets.

97 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning progress on the Christophe-Colomb viaduct.

98 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning the opening of Berri Street, north of Ontario Street.

99 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning the installation of street name plates.

100 —

*Councillor E. Pigeon.* — Concerning the English appellation of streets bearing French names.

101 —

*Councillor Seigler.* — Concerning the use of "parkometers".

102 —

*Councillor Simoneau.* — Concerning a public bath on Darling Street, Hochelaga Ward.

103 —

*Councillor Simoneau.* — Concerning the completion of the Sports Centre.

104 —

*Councillor Simoneau.* — Concerning the auto-bus service on Sherbrooke Street, from Pie IX Boulevard to Désormeaux Street.

105 —

*Councillor Vachon.* — Concerning the date of coming into force of the delay granted for building under By-law No. 1881.

106 —

*Councillor Vachon.* — Concerning the duration of the delay granted for building under By-law No. 1881.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

- 107 -

*Conseiller Vachon.* — Relativement à l'homologation de rues nord-sud pour fins de boulevard, entre la rue Notre-Dame et le boulevard métropolitain.

- 108 -

*Conseiller Vachon.* — Relativement à l'homologation requise pour joindre les rues Sainte-Catherine et Notre-Dame.

- 109 -

*Conseiller Vachon.* — Relativement à des homologations pour élargir les rues Sherbrooke et Notre-Dame en boulevards.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRÉSENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Erien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Ivall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loiseau, Custeau, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

Le conseiller Guévremont, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller O'Flaherty,  
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 4 septembre 1951.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le maire suppléant et le greffier de la Cité.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

107 -

*Councillor Vachon.* — Concerning the homologation of north-south streets for boulevard purposes, between Notre-Dame Street and the Metropolitan Boulevard.

108 -

*Councillor Vachon.* — Concerning homologations required to connect Sainte-Catherine and Notre-Dame Streets.

109 -

*Councillor Vachon.* — Concerning homologations required to widen Sherbrooke and Notre-Dame Streets as boulevards.

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite)

Councillor Guévremont, Acting Mayor, occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor O'Flaherty,  
it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on September 4th 1951 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and by the City Clerk.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue d'Iberville, de la rue portant le no 133-457 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet à la rue Charland, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99044/1 voir page 51 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 62,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charland, de l'avenue de Lorimier à la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99045/1 voir page 50 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de l'égout existant à l'ouest de l'avenue Bilaudeau à un point situé à l'ouest de la rue Contrecoeur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99046 voir page 51 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Chester, de l'avenue Borden en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99059/1 voir page 52 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction d'un égout dans la 17e Avenue, de la rue Bélanger aux limites nord de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99063/1 voir page 52 volume 44 des rapports)

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,500.00 to lay a sewer in Iberville Street, from the street bearing No. 133-457 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet to Charland Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 62,000.00 to lay a sewer in Charland Street, from Lorimier Avenue to Iberville Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay a sewer in Boyce Street, from the existing sewer west of Bilaudeau Avenue to a point west of Contrecoeur Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,  
Tardif, E. Hamelin and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,000.00 to lay a sewer in Chester Avenue, from Borden Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,100.00 to lay a sewer in 17th Avenue, from Bélanger Street to the northern City limits, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Pélouquin, de la rue Sauvé en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99166/1 voir page 53 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1951

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Firmin, du boulevard Perras à la rue Prieur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99167/1 voir page 53 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,800.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Benny, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99101 voir page 54 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Parthenais, de la rue Daoust en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté est, et de la rue Daoust à la rue Sauvé, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99148/1 voir page 54 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Despatis, Dubeau and  
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,500.00 to lay a sewer in Pélouquin Street, from Sauvé Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,000.00 to lay a sewer in Saint-Firmin Street, from Perras Boulevard to Prieur Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,800.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Benny Avenue, from Sherbrooke Street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,200.00 to lay permanent sidewalks on Parthenais Street, from Daoust Street southward to the existing sidewalk on the east side, and from Daoust Street to Sauvé Street on the west side, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT. 1951

P. M. 145

Oct. 249

Oct. 249

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 199,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Parthenais, de la rue Sauvé à la rue Daoust, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99148/2 voir page 55 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,800.00 pour la construction en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage de la rue Saint-Ferdinand, de la rue Saint-Jacques à la rue Langevin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99169 voir page 55 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay et Lépine, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 OCT 1951

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Dorchester et Saint-Antoine, sur le côté sud de la rue de La Gauchetière, de la rue University en gagnant l'est, et sur les deux côtés de la rue Vitré, de la rue University à la rue Busby, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99060 voir page 56 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Vautelet et Stephens,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 12 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 54,073.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'agrandissement du terrain de jeux situé en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99170 voir page 55 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay et Lépine,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 199,300.00 to lay a permanent paving on Parthenais Street, from Sauvé Street to Daoust Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$10,800.00 to lay by day labour the works required to widen the paving on St. Ferdinand Street, from St. Jacques to Langevin Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay and Lépine, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 7,000.00 to lay sidewalks on both sides of University Street, between Dorchester and Saint-Antoine Streets, on the south side of La Gauchetière Street, from University Street eastward, and on both sides of Vitré Street, from University Street to Busby Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Vautelet and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 12 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 54,073.00 for the expropriation of the immovables required to enlarge the playground along Côte Saint-Paul Road, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay and Lépine,

That said report be adopted.

And, a debate arising,



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Proposé en amendement par le conseiller Lauriault,  
Appuyé par le conseiller Tremblay,

Que l'étude dudit rapport soit différée.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 18 juillet 1951, votant un crédit de \$ 650.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté nord de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98108/1 voir page 56 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier, et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Parthenais, entre les rues Daoust et Sauvé, et pour le raccordement des rues Prieur et Daoust, entre l'avenue de Lorimier et la rue Rancourt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98109 voir page 56 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien  
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de l'immeuble occupant le lot no 412 du cadastre du quartier Saint-Louis, et de voter un crédit de \$ 10,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95554/1 voir page 57 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Seigler, Victor,  
Bass et Binder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

Moved in amendment by Councillor  
Lauriault,  
Seconded by Councillor Tremblay,

That the consideration of said report be deferred

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal the resolution of Council of July 18th, 1951, voting an appropriation of \$ 650.00 to lay by day labour a sidewalk on the north side of Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Tardif, E. Hamelin,  
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen Parthenais Street, between Daoust and Sauvé Streets, and to join Prieur and Daoust Streets, between Lorimier Avenue and Rancourt Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the building on lot No. 412 of the cadastre of St-Louis Ward and to vote an appropriation of \$ 10,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Seigler, Victor,  
Bass and Binder, it was

RESOLU:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession à la Cité par les fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice de certains terrains situés dans le quartier Ahuntsic, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96595/1 voir page 58 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet

a) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain situé à l'angle nord-ouest du boulevard Rosemont et de la 9e Avenue, requis pour l'érection d'un édifice municipal, ainsi que d'un autre terrain requis pour l'ouverture de la 9e Avenue, et de voter un crédit de \$ 3,700.00 à cette fin;

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er mars 1949 décrétant l'expropriation du premier terrain ci-dessus mentionné; et

c) d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, au prix de \$ 3,516.33, des deux terrains mentionnés au paragraphe a) ci-dessus,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90431/23 voir page 57 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte des Neiges et la rue McKenna, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99149 voir page 58 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession to the City by the Trustees of the commercial properties of Saint-Sulpice of two lots in Ahuntsic Ward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee

a) To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot at the northwest corner of Rosemont Boulevard and 9th Avenue, required for the erection of a municipal building, as well as of another lot required for the opening of 9th Avenue, and to vote an appropriation of \$ 3,700.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

b) to repeal the resolution of Council of March 1st, 1949 enacting the expropriation of the first above mentioned lot;

c) to approve a draft deed of acquisition, from the Montreal Catholic School Commission, at the price of \$ 3,516.33, of the two lots mentioned in paragraph a),

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte des Neiges Road and McKenna Street, the following report was submitted and read:



18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession à la Cité par les fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice de certains terrains situés dans le quartier Ahuntsic, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96595/1 voir page 58 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet

a) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain situé à l'angle nord-ouest du boulevard Rosemont et de la 9e Avenue, requis pour l'érection d'un édifice municipal, ainsi que d'un autre terrain requis pour l'ouverture de la 9e Avenue, et de voter un crédit de \$ 3,700.00 à cette fin;

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er mars 1949 décrétant l'expropriation du premier terrain ci-dessus mentionnée; et

c) d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, au prix de \$ 3,516.33, des deux terrains mentionnés au paragraphe a) ci-dessus,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90431/23 voir page 57 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

22 OCT 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte des Neiges et la rue McKenna, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99149 voir page 58 volume 44 des rapports)

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession to the City by the Trustees of the commercial properties of Saint-Sulpice of two lots in Ahuntsic Ward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee

a) To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot at the northwest corner of Rosemont Boulevard and 9th Avenue, required for the erection of a municipal building, as well as of another lot required for the opening of 9th Avenue, and to vote an appropriation of \$ 3,700.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

b) to repeal the resolution of Council of March 1st, 1949 enacting the expropriation of the first above mentioned lot;

c) to approve a draft deed of acquisition, from the Montreal Catholic School Commission, at the price of \$ 3,516.33, of the two lots mentioned in paragraph a),

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte des Neiges Road and McKenna Street, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Vautelet et  
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller  
J.-O. Asselin,  
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que l'étude dudit rapport soit différée.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il  
est

RESOLU:- en conséquence.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certains immeubles situés sur la rue Beaubien, à l'est de la 24e Avenue, requis pour la construction d'une caserne d'incendie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99151 voir page 58 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller  
Farly,  
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample  
étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il  
est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Henri Jarry, au prix de \$ 4,783.60, de certains terrains requis pour le prolongement des rues Chambord, de Lanaudière, Raoul, Garnier, Jarry et Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96873/1 voir page 59 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Filion, Prud'homme,  
Dubreuil, Gagliardi et Simard,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Vautelet and  
Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
J.-O. Asselin,  
Seconded by Councillor Lauriault,

That the consideration of said report be deferred.

Said amendment being put, it was adopted and  
it was

RESOLVED:- accordingly.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain immovables on Beaubien Street, east of 24th Avenue, for the erection of a fire station, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,  
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Farly,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be returned to the Executive Committee for further  
study.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of the Council present, as required by Article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from Mr. Henri Jarry, at the price of \$ 4,783.60, of certain lots required to extend Chambord, Lanaudière, Raoul, Garnier, Jarry and Tillemont Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Filion, Prud'homme,  
Dubreuil, Gagliardi and Simard,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Rés. abrégé  
V.P. 85  
Vol. 288

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, d'une parcelle de terre requise pour l'agrandissement du terrain de jeux aboutissant à la rue Favard et à l'avenue Ash, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98015/1 voir page 60 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Guyot, Loïselle,  
O'Flaherty, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 27,200.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour améliorer les conditions de la circulation à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99050 voir page 59 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de convention entre la Cité et la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal relativement à l'aménagement, comme parc et terrain de jeux, du territoire compris entre l'avenue Van Horne, l'avenue Westbury, la rue de la Peltrie, la rue Lemieux, la limite sud-est du lot cadastral no 118 et l'avenue Victoria, et de verser à cette fin dans le domaine public certains terrains appartenant à la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99154 voir page 60 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from the Congregation of Notre-Dame of Montréal, of a piece of land required to enlarge the playground abutting on Favard Street and Ash Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,  
O'Flaherty, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 27,200.00 to do by day labor the work required to improve traffic conditions at the corner of Jeanne-Mance and Sherbrooke Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft agreement between the City and the Montréal Protestant Board of School Commissioners concerning the use as a park and playground of the territory comprised between Van Horne Avenue, Westbury Avenue, La Peltrie Street, Lemieux Street, the southeast limit of cadastral Lot No. 118 and Victoria Avenue, and to enter as such in the public domain certain lots belonging to the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité et la succession James Morgan annulent partiellement un acte intervenu entre la Ville de Maisonneuve et ledit M. Morgan, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99171 voir page 61 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le  
conseiller E. Gauthier,  
Appuyé par le conseiller Lalancette,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à The Borden Co. Limited de construire et de garder en place un système de transbordeur aérien à travers la rue Murray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99140 voir page 61 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Guyot, Loïselle,  
O'Flaherty, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le  
conseiller Lyall,  
Appuyé par le conseiller Bulloch,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 11,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour remplacer le système d'éclairage situé du côté est de la rue Parthenais, entre les rues Sauvé et Daoust, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98803 voir page 61 volume 44 des rapports)

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City and the James Morgan Estate cancel in part a deed passed between the City and the Town of Maisonneuve and Mr. Morgan, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
E. Gauthier,  
Seconded by Councillor Lalancette,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing the Borden Co. Limited to erect and maintain an overhead conveyor system across Murray Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,  
O'Flaherty, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lyall,  
Seconded by Councillor Bulloch,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, it was rejected on division.  
The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 11,000.00 to do by day labor the work of replacing the lighting system on the east side of Parthenais Street, between Sauvé and Daoust Streets, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté  
par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes  
n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 18,720.00 pour l'achat  
et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale  
à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98200/122 voir page 62 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$ 200,000.00,  
le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97900/21 voir page 62 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'accorder certaines subventions à diverses  
institutions, sociétés, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98000/3 voir page 64 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été  
adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme  
l'exige l'article 21g de la Charte.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation la Société des Femmes  
Universitaires de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97859/1 voir page 63 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and  
it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted  
by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes  
being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to authorize an expenditure of \$ 18,720.00 to purchase and lay water  
mains in certain places and to impose a special tax for such purpose, the following  
report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to effect the transfer of a sum of \$ 200,000.00, the following report  
was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to make certain grants to various institutions, societies, etc., the  
following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and  
it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted  
by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article  
21g of the Charter.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to incorporate la Société des Femmes Universitaires de Montréal,  
the following report was submitted and read:



Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à certains employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99051 voir page 63 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1055 concernant la construction des bâtiments dans certaines parties du quartier Mercier, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99047 voir page 67 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2044 voir page 397 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99048 voir page 67 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2045 voir page 397 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Horan  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 8 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary pension to certain City employees, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Croteau,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1055 concerning the erection of buildings in certain parts of Mercier Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of the said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,  
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Horan,  
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of the said draft by-law and Articles 1 to 8 inclusively being read, they were agreed to.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Horan  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99049 voir page 68 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2046 voir page 397 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,  
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99175 voir page 68 volume 44 des rapports)  
(Pour règlement 2047 voir page 397 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que les 4 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

On motion of Councillor Rochon;  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,  
Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,  
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame de Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,  
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,  
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,  
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above 4 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

AVIS DE MOTIONS

38.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 695, concernant la fermeture à bonne heure des magasins de façon à permettre la vente jusqu'à 10:00 heures du soir, d'automobiles usagées."

39.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le gouvernement fédéral a annoncé sa détermination d'exécuter seul le projet de canalisation du fleuve Saint-Laurent si le gouvernement des Etats-Unis décide de ne pas y participer;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent comporterait des avantages inestimables au point de vue "chantiers maritimes";

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent pourrait développer au-delà de 2,500,000 chevaux-vapeurs;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent privera probablement la Cité de Montréal d'une partie de ses revenus;

ATTENDU que la Cité de Montréal est une ville de premier ordre, qui se doit d'améliorer ses divers services, "éclairage, circulation, aqueduc, etc. etc.,";

ATTENDU que la Cité de Montréal requiert une augmentation considérable d'énergie électrique pour ses industries et pour tous les autres besoins de ses résidents;

ATTENDU que, à titre de Métropole du Canada, la Cité de Montréal a des droits absolus sur la possession des pouvoirs électriques qui découleront de la canalisation du Saint-Laurent;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires pour obtenir les sommes requises pour assurer à la Cité de Montréal, la municipalisation de cette nouvelle source d'énergie électrique qui permettra d'accorder aux résidents de Montréal, une réduction des taux d'électricité, l'exploitation de cette nouvelle source d'énergie électrique devant rapporter des revenus considérables qui permettront à la Cité de Montréal d'exécuter de nombreux travaux d'améliorations, savoir:

Métropolitain;  
 Agrandissement de l'aqueduc en vue d'augmenter sa capacité;  
 Amélioration des services d'égouts, dans les divers secteurs de la Cité;  
 Augmentation du nombre de bains publics, parcs et terrains de jeux;  
 Construction de viaducs dans différentes parties de la Cité en vue d'améliorer la circulation et de prévenir les accidents;  
 Amélioration des services de la police et d'incendie;  
 Amélioration des services d'hygiène, et  
 Modernisation d'éclairage;

L'administration et la distribution de cet énergie électrique devant de plus apporter les fonds qui permettront l'exécution d'une grande partie des travaux publics que la Cité de Montréal se doit d'entreprendre dans un avenir rapproché."

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

NOTICES OF MOTIONS

38.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 695 concerning the early closing of stores in order to allow the sale of used cars until 10:00 o'clock in the evening."

39.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Federal Government has announced its intention of proceeding alone with the projected deepening of the St. Lawrence River, if the United States Government decides not to participate in the undertaking;

WHEREAS deepening of the St. Lawrence River would bring unprecedented advantages from the point of view of naval construction;

WHEREAS the deepening of the St. Lawrence River could develop over 2,500,000 horse power;

WHEREAS the deepening of the St. Lawrence River will probably deprive the City of Montreal of part of its revenues;

WHEREAS the City of Montreal is a city of first rank whose duty it is to improve its various services, such as "lighting, traffic, waterworks, etc., etc.,";

WHEREAS the City of Montréal requires a considerable increase in electric energy for its industries and for all the other needs of its residents;

WHEREAS, being the Metropolis of Canada, the City of Montréal has absolute right to the possession of the electric power to be derived from the deepening of the St. Lawrence River;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to obtain the sums required to assure to the City of Montréal the municipalization of this new source of electric energy, which will allow a reduction in electricity rates for the residents of Montreal, the operation of this new source of electric energy being expected to produce considerable revenue which will permit the City of Montréal to carry out numerous improvement works, namely:

Subway;  
 Enlargement of the waterworks to increase their capacity;  
 Improvement of the sewer system in various sections of the city;  
 Increase in the number of public baths, parks and playgrounds;  
 Construction of viaducts in different parts of the City; to improve traffic and prevent accidents;  
 Improvement of the Police and Fire Departments;  
 Improvement of Health Service; and  
 Modernization of the lighting system;

The administration and distribution of this electric energy being expected to furnish, in addition, the funds required to carry out a large proportion of the public works which the city of Montréal must undertake in the near future."



Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que par la loi 13 George VI, chapitre 61, sanctionnée le 17 février 1949, le Conseil municipal peut ordonner, par règlement, que les magasins soient fermés toute la journée du premier de l'an et des fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée Conception et de Noël;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer et de soumettre au Conseil un projet de règlement décrétant la fermeture des magasins de la Cité ces journées-la, à l'exception de ceux dont l'ouverture est permise par le règlement 695."

3 octobre 1951.

Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que par la loi 13 George VI, chapitre 61, sanctionnée le 17 février 1949, le Conseil municipal peut ordonner, par règlement, que les magasins soient fermés toute la journée du premier de l'an et des fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée Conception et de Noël;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer et de soumettre au Conseil un projet de règlement décrétant la fermeture des magasins de la Cité ces journées-la, à l'exception de ceux dont l'ouverture est permise par le règlement 695."

3 octobre 1951.

ss

ty

7th,  
day  
ints

ity

ng

lity

old  
"

l,

lity  
ng  
ghway



40.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de continuer le prolongement vers l'est de la rue Gilford, de la rue Franchère à la rue d'Iberville, afin de compléter les excellents travaux en vue de l'amélioration de la circulation qui vont être faits dans le secteur Mont-Royal-d'Iberville."

41.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que certaines classes de permis requièrent des annonces dans les journaux afin d'aviser le public qu'une demande a été faite dans ce but;

ATTENDU que cela se fait pour permettre aux parties intéressées des environs de donner leur opinion sur l'opportunité de l'établissement de tels commerces;

ATTENDU que ces annonces peuvent passer inaperçues de ceux qui sont le plus affectés;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'aviser les conseillers du district concerné quand une demande est faite pour un permis dont l'octroi pourrait nuire aux intérêts du public des environs."

42.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que par la loi 13 George VI, chapitre 61, sanctionnée le 17 février 1949, le Conseil municipal peut ordonner, par règlement, que les magasins soient fermés toute la journée du premier de l'an et des fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer et de soumettre au Conseil un projet de règlement décrétant la fermeture des magasins de la Cité ces journées-là, à l'exception de ceux dont l'ouverture est permise par le règlement 695."

43.- Le conseiller Stephens donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement provincial d'enlever ses bâtiments situés dans le triangle borné par les rues Saint-Gabriel, Saint-Jacques et Notre-Dame, immédiatement à l'ouest du vieux Palais de Justice, afin d'éliminer un obstacle dangereux pour la circulation."

44.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié de perpétuer la mémoire du grand artiste français Louis Jouvét en assignant à une rue, avenue ou boulevard le nom de Louis Jouvét et que cette artère soit choisie de préférence dans le Nord de la Métropole."

40.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of continuing the extension eastward of Gilford Street, from Franchère Street to Iberville Street, in order to complete the excellent traffic improvement works which will be carried out in the Mount Royal - Iberville section."

41.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS certain classes of permits require advertisements in the press to notify the public that application has been made therefor;

WHEREAS this is done to allow interested parties in the vicinity to voice their opinions on the desirability or otherwise of such kinds of business;

WHEREAS such advertisements may pass unobserved by those who are most affected;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of notifying the Councillors of the area concerned when application is made for permit the granting of which might adversely affect the interests of the public in the vicinity."

42.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS by the Act 13 George VI, Chapter 61, assented on February 17th, 1949, the municipal Council may ordain, by By-law, that stores be closed all day on New Year's day, on the festival of the Epiphany, on Ascension day, All Saints day, Conception day and on Christmas day;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of preparing and submitting to Council a draft by-law ordaining the closing of stores in the City on those days with the exception of those whose opening is provided for by By-law No. 695."

43.- Councillor Stephens gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of petitioning the Provincial Government to remove their buildings on the triangle of St. Gabriel, St. James and Notre-Dame Streets just west of the old Court House, in order that a dangerous traffic obstacle could be eliminated."

44.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of perpetrating the memory of the great French artist Louis Jouvét, by giving to a street, avenue or boulevard the name of Louis-Jouvét, and that this highway be preferably chosen in the northern section of the Metropolis."



45.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les nouveaux règlements de stationnement sur le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Craig et l'avenue Pine, sont la cause d'une baisse catastrophique des affaires pour les marchands de cette rue;

ATTENDU que les règlements interdisant le stationnement ont pour effet de causer un détriment aux marchands de ce secteur;

ATTENDU que les principaux problèmes de la circulation surviennent avant neuf heures et demie du matin et après quatre heures et demie de l'après-midi;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de permettre le stationnement pendant dix minutes sur le boulevard Saint-Laurent entre neuf heures et demie du matin et quatre heures et demie de l'après-midi."

#### MOTIONS

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Allan relativement à l'acquisition d'un terrain pour l'établissement d'un bain public dans le quartier Mercier,

ATTENDU que la partie est de la ville se développe continuellement et que sa population augmente constamment;

ATTENDU que la construction de nouveaux bains publics s'impose pour répondre aux besoins immédiats de la population de cette partie de la ville;

ATTENDU que dans le quadrilatère borné par les rues Mousseau, Sainte-Claire, Boyce et Désormeaux se trouvent de nombreux terrains vagues;

ATTENDU que cet emplacement est situé à proximité d'un parc et juste au centre de cette partie du quartier Mercier, située entre Saint-Jean-de-Dieu et Montréal-Est;

Proposé par le conseiller Allan,  
Appuyé par les conseillers Tardif, Simoneau,  
E. Hamelin et E. Gauthier,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation les lots requis pour l'érection d'un bain public afin de répondre aux besoins urgents de cette section de l'est de Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Archambault relativement à l'élargissement du boulevard Saint-Joseph,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Archambault relativement à l'ouverture de la rue Concord jusqu'à la rue City Councilors,

45.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS new regulations prohibiting parking on Saint-Laurent Boulevard between Craig Street and Pine Avenue are causing a catastrophic drop in business of merchants located on this street;

WHEREAS the no parking regulations are having the effect of discriminating against the merchants located in this area;

WHEREAS the main traffic problems arise during the times before 9:30 A.M. and after 4:30 P.M.;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of permitting ten-minute parking on Saint-Laurent Boulevard between the hours of 9:30 A.M. and 4:30 P.M."

#### MOTIONS

46.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Allan concerning the acquisition of land for a public bath in Mercier Ward,

WHEREAS the east part of the City is experiencing a continuous development and its population increases incessantly;

WHEREAS the erection of new public baths is necessary to respond to the immediate needs of the population of this part of the City;

WHEREAS in the block bounded by Mousseau, Sainte-Claire, Boyce and Désormeaux many vacant lots are to be found;

WHEREAS this site is located near a park and right in the middle of the part of Mercier Ward, between Saint-Jean-de-Dieu and Montréal-East;

Moved by Councillor Allan,  
Seconded by Councillors Tardif, Simoneau,  
E. Hamelin and E. Gauthier,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring by mutual agreement or by expropriation the lots required to erect a public bath in order to meet the urgent needs of this section of the East of Montréal.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

47.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Archambault concerning the widening of Saint-Joseph Boulevard,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

48.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Archambault concerning the opening of Concord Street to City Councilors Street,



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Sur la proposition du conseiller  
Archambault,  
Appuyée par le conseiller Gagliardi, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir jusqu'à la rue City Councillors, la rue Concord qui est actuellement un cul-de-sac.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Barron relativement au service d'ambulance,

ATTENDU que le système d'ambulance actuel est inadéquat pour secourir les personnes accidentées;

ATTENDU que de trop longues attentes pour le secours de l'ambulance mettent en danger immédiat la vie des accidentés;

ATTENDU que l'administration de la ville a le devoir de faire tout en son pouvoir pour protéger la vie des citoyens;

Proposé par le conseiller Barron,  
Appuyé par le conseiller Jodoin,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité pour la ville d'organiser son propre système d'ambulance en conjonction avec le département de la police.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller  
V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Savignac,  
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Guévremont, maire suppléant, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde et les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Realy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers Barron et Jodoin relativement au service d'ambulance,

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

On motion of Councillor Archambault,  
Seconded by Councillor Gagliardi,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening to City Councillors Street, Concord Street, as the latter is a dead end Street.

49.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Barron concerning the ambulance service,

WHEREAS the present ambulance system is inadequate to assist victims of accidents;

WHEREAS too long waits for ambulance assistance place the lives of accident victims in imminent danger;

WHEREAS it is the duty of the City's administration to do everything in its power to protect the lives of citizens;

Moved by Councillor Barron,  
Seconded by Councillor Jodoin,

That this Council request the Executive Committee to consider the advisability for the City to organize its own ambulance system in connection with the Police Department.

And, a debate arising,

On motion of Councillor  
V. Lévesque,  
Seconded by Councillor  
Savignac, it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock in the afternoon, this day.

Councillor Guévremont, Acting Mayor, having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Council continue the consideration of the motion of Councillors Barron and Jodoin concerning the ambulance service,

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à la législation provinciale sur les loyers,

ATTENDU que la nouvelle législation de contrôle de loyers adoptée par la Législature provinciale n'établit aucun maximum à l'augmentation des loyers que les propriétaires peuvent exiger;

ATTENDU que ceci entraîne un état de choses où certains propriétaires exigent de leurs locataires des loyers déraisonnables;

Proposé par le conseiller Binder,  
Appuyé par le conseiller Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander qu'un amendement soit apporté à la législation sur les loyers, afin de fixer un maximum d'augmentation des loyers que les administrateurs pourront accorder.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à la réintégration de l'International Softball League sur les terrains de jeux de la Cité,

ATTENDU que les facilités d'opération ont été enlevées à l'International Softball League par ordre du service de la police;

ATTENDU que cette action a été prise en dépit du fait que les équipes mises en cause n'ont, d'après monsieur Georges Mantha lui-même, en aucune façon violé aucun règlement de la ligue ou des terrains de jeux;

ATTENDU que les terrains de jeux civiques sont libres d'accès à toutes les jeunes personnes sans égard de race, religion ou politique;

Proposé par le conseiller Binder,  
Appuyé par le conseiller Simard,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire réinstaller la ligue sus-mentionnée et de lui permettre de poursuivre ses activités.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

De consentement unanime, le Conseil revient à l'étude des articles 14, 20 et 40 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance,

52.- L'ordre du jour étant de nouveau lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 54,073.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'agrandissement du terrain de jeux situé en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul, le rapport suivant est soumis et lu:

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay et Lépine, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

50.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Binder concerning the provincial legislation on rentals,

WHEREAS the new rental control legislation passed by the Provincial Legislature does not set any maximum ceiling to the present rental which can be demanded by proprietors;

WHEREAS this leads to a condition where some landlords are demanding rentals from their tenants which are beyond all reason;

Moved by Councillor Binder,  
Seconded by Councillor Bass,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting amendments to the rental legislation which would place a ceiling upon increases in rentals which can be ordered by the rentals administrators.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

51.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Binder concerning reinstatement of International Softball League on City playgrounds,

WHEREAS playground facilities have been withdrawn from International Softball League by order of the Police Department;

WHEREAS this action was taken despite the fact the teams involved have not according to Mr. Georges Mantha himself violated any league or playground regulations;

WHEREAS the civic owned playgrounds are for the use of all young persons, regardless of their race, religion or politics;

Moved by Councillor Binder,  
Seconded by Councillor Simard,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have the above mentioned League reinstated and to allow it to pursue its activities.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

With unanimous consent, the Council resumed the consideration of Articles 14, 20 and 40 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of this meeting,

52.- The order of the day being read again to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 54,073.00 for the expropriation of the immovables required to enlarge the playground along Côte Saint-Paul Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay and Lépine, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 OCT 1951

53.- L'ordre du jour étant de nouveau lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte des Neiges et la rue McKenna, le rapport suivant est soumis et lu:

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Archambault relativement à l'élargissement du boulevard Saint-Joseph,

Proposé par le conseiller Archambault,  
Appuyé par le conseiller Gagliardi,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir de chaque côté le boulevard Saint-Joseph, à même le talus central, afin d'aider à la circulation.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Filion, Rochon, Healy, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Bass, Bien, Pitts, Kolber, Smith, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Stephens, Baker, Désormiers, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle, Casteau, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, Barron et G. Gauthier. (48).

CONTRE: Les conseillers Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, V. Lévesque, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Reford, Iyall, Dubeau, Allan, Bulloch, Deslauriers, Vautelet, R. Lévesque, Ravary, Vachon, E. Pigeon, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (36).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à l'augmentation du prix du lait,

ATTENDU que les nouvelles dans les quotidiens sont à l'effet que le prix du lait doit augmenter de 2 sous la pinte dans un avenir rapproché;

ATTENDU qu'une telle hausse aurait de sérieuses conséquences sur la santé des enfants des familles de la classe ouvrière dont le revenu est déjà trop minime pour faire face aux responsabilités primordiales de la vie;

ATTENDU que cette augmentation additionnelle ne peut provoquer d'autre effet que d'augmenter le coût déjà très élevé de la vie pour la majorité des citoyens de la Cité;

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

53.- The order of the day being read again to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte des Neiges Road and McKenna Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,  
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Archambault concerning the widening of Saint-Joseph Boulevard,

Moved by Councillor Archambault,  
Seconded by Councillor Gagliardi,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening both sides of St. Joseph Boulevard by utilizing the center strip, in order to improve traffic conditions.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (48)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (36)

(For names, see opposite page)

And, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

55.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Binder concerning an increase in the price of milk,

WHEREAS, reports in the daily press indicate that the price of milk may be raised by two cents a quart in the near future;

WHEREAS such an increase would have serious consequences for the health of children of the working class families, whose income is already far from adequate to provide all necessities in life;

WHEREAS this additional increase can have no other effect than that to increase the already high cost of living for the majority of the people of this City;



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Proposé par le conseiller Binder,  
Appuyé par le conseiller

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de presser les autorités provinciales de prendre les mesures nécessaires pour éviter cette augmentation dans le coût du lait.

Ladite motion n'étant pas appuyée elle n'est pas admise.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à l'augmentation des taux du téléphone,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement aux dépôts faits par les entrepreneurs d'améliorations locales,

ATTENDU que les dépôts de garantie faits par les entrepreneurs pour la pose de trottoirs et de pavages sont retenus pendant une période de cinq ans avant l'acceptation finale des travaux;

ATTENDU que le dépôt en ce qui a trait aux égouts n'est retenu que pour un an;

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par le conseiller E. Gauthier,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fixer à un an l'acceptation provisoire de tous les contrats pour égouts, trottoirs et pavages.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement à l'octroi d'une aide financière aux victimes d'inondations,

Sur la proposition du conseiller Brien,  
Appuyée par les conseillers E. Gauthier, Moore et  
E. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de venir en aide financièrement aux personnes qui ont subi des pertes matérielles par suite de la crue des eaux dans les limites de la Cité de Montréal.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement à la publication d'un "Hansard" pour les délibérations du Conseil,

ATTENDU que de nombreux citoyens se plaignent de n'être pas suffisamment renseignés au sujet des délibérations du Conseil municipal;

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

Moved by Councillor Binder  
Seconded by Councillor

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of urging upon the Provincial Government measures to prevent this increase in the price of milk from coming into effect.

Said motion being not seconded was not admitted.

56.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Binder concerning the increase in telephone rates,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

57.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning deposits made by contractors for local improvements,

WHEREAS the guarantee deposit from the contractors laying sidewalks and pavings is retained for five years before final acceptance of the work;

WHEREAS the deposit for sewers is held for only one year;

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillor E. Gauthier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the term of provisional acceptance one year in all contracts for sewers, sidewalks and pavings.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

58.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning the granting of financial assistance to flood victims,

On motion of Councillor Brien,  
Seconded by Councillors E. Gauthier, Moore and  
E. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures in order to aid financially the persons who suffered property damage from flood waters within the limits of the City of Montréal.

59.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning publication of a municipal "Hansard" for Council's deliberations,

WHEREAS a great number of citizens complain that they are not sufficiently informed about the deliberations of the City Council;



MERCREDI, 3 OCTOBRE 1951

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par le conseiller Simard,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir une publication du genre du Hansard pour remédier à cet état de choses.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement à l'élection des conseillers municipaux,

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par les conseillers Gagliardi et  
Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue de présenter, lors de la prochaine session de la législature provinciale, un projet de loi à l'effet de modifier la charte de la Cité de façon que tous les conseillers municipaux soient élus par les électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Brien, Lyall, Désormiers, Binder, Gagliardi et Lafontaine. (6)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Coulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (76)

ladite motion est en conséquence rejetée.

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,

Le Conseil s'ajourne au jeudi, 4 octobre 1951, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

*Lauougeon*

GREFFIER DE LA CITE.

*Groude*  
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi.

*Groude*  
MAIRE.

WEDNESDAY, OCTOBER 3rd 1951

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillor Simard,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a publication like Hansard in order to remedy this situation.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

60.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning the election of City Councillors

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillors Gagliardi and  
Désormiers,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures for the presentation, at the next session of the Provincial Legislature, of a bill to amend the City Charter in order that all municipal Councillors be elected by the electors entered on the municipal electoral list.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (6)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (76)

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

The Council adjourned on Thursday, October 4th 1951, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.

*Lauougeon*

CITY CLERK.

*Groude*  
MAYOR.

Approved in accordance with law.

*Groude*  
MAYOR.



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, E.-T. Asselin, Moran, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

Le conseiller Guévremont, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brisebois relativement à la distribution de l'électricité par la Cité,

ATTENDU que la Cité doit entreprendre des travaux d'envergure, tels que l'élargissement de voies, la construction d'un métro, de tunnels, etc.;

ATTENDU que pour ce faire, elle doit obtenir de nouveaux revenus, sans toutefois augmenter les taxes;

ATTENDU que certaines municipalités de l'ouest du pays, toutes les municipalités de l'Ontario et des municipalités de la province de Québec, même dans l'île de Montréal, ont obtenu le privilège de distribuer elles-mêmes, à leur profit, l'énergie électrique dans leur propre territoire;

ATTENDU qu'il ne serait que juste que Montréal ait le même privilège;

Sur la proposition du conseiller Brisebois, Appuyée par les conseillers Pitts, Healy, Farly, E.-T. Asselin, Lalancette, E. Gauthier, L. Pigeon, Quintin, Brien, Allan, Prud'homme, Ravary, Lafontaine, Custeau, Simoneau, Despatis, Rochon, J.-P. Hamelin, Sauvé, Gagliardi, Dubreuil, Bertrand, Désormiers et Leblanc, il est

RESOLU:— que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entrer en pourparlers avec les autorités provinciales en vue d'obtenir que la Cité de Montréal fasse, dans son propre territoire et à son propre profit, la distribution de l'électricité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à la limite d'âge pour l'entrée au service de la Cité,

ATTENDU que la Commission du Service Civil de Montréal ne permet pas à des personnes d'être candidats à certaines positions lorsqu'elles ont dépassé certains âges spécifiés;

ATTENDU que la Commission du Service Civil semble favoriser le personnel inexpérimenté au détriment de ceux qui ont une longue expérience;

ATTENDU que la Commission du Service Civil semble plus anxieuse que les personnes soient éligibles au fonds de pension au lieu d'avoir de l'expérience;

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

ADJOURNED REGULAR MEETING

at 3 o'clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Guévremont, Acting Mayor, occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brisebois concerning the distribution of electricity by the City,

WHEREAS the City is to undertake important works, such as the widening of streets, the construction of a subway, of tunnels, etc.;

WHEREAS in order to do so, it has to secure new revenues, without, however, increasing taxes;

WHEREAS certain municipalities of Western Canada, all the municipalities of Ontario and municipalities of the Province of Québec, even of the Island of Montréal, have obtained the privilege of distributing themselves, for their own benefit, the electricity in their own territory;

WHEREAS it would be only fair that Montréal enjoy the same privilege;

On motion of Councillor Brisebois, Seconded by Councillors Pitts, Healy, Farly, E.-T. Asselin, Lalancette, E. Gauthier, L. Pigeon, Quintin, Brien, Allan, Prud'homme, Ravary, Lafontaine, Custeau, Simoneau, Despatis, Rochon, J.-P. Hamelin, Sauvé, Gagliardi, Dubreuil, Bertrand, Désormiers and Leblanc, it was

RESOLVED:— that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial authorities in view of obtaining that the City of Montréal make, in its own territory and to its own benefit, the distribution of electricity.

2.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Bulloch concerning the age limit for acceptance in the City's service,

WHEREAS the Civil Service Commission of the City of Montréal does not permit persons to apply for certain positions when they are over specified ages;

WHEREAS the Civil service Commission seems to favor inexperienced personnel against those with long experience;

WHEREAS the Civil Service Commission seems more anxious that the applicants be eligible for the employees' pension fund than for their experience;



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

ATTENDU que plusieurs citoyens qualifiés sont privés du droit de travailler pour la Cité à cause de ces exigences rigides;

Proposé par le conseiller Bulloch,  
Appuyé par le conseiller Lyall,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Commission du Service Civil d'adopter le principe de retenir les services de personnes comme employés de la Cité, sans égard à leur âge, à condition qu'elles soient aptes à remplir leurs fonctions, sauf dans le cas des services de la police et d'incendie.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'engagement d'une force auxiliaire de la police pour surveiller l'observance des règlements concernant le stationnement,

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné.

ATTENDU que le directeur du service de la police a déclaré en maintes occasions que la force constabulaire est inadéquate pour donner un service approprié à la Cité de Montréal;

ATTENDU que le directeur a admis ne pouvoir obtenir le nombre requis de recrues ayant les qualités nécessaires;

ATTENDU que la division de la circulation du service de la police aura immédiatement besoin de plus d'hommes pour appliquer le règlement relatif à la circulation adopté récemment par le Conseil;

Proposé par le conseiller Bulloch,  
Appuyé par les conseillers Lyall et Allan,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de permettre au directeur du service de la police d'engager à sa discrétion un nombre adéquat de personnes comme force auxiliaire, non assujettie aux standards de la force régulière, aux fins d'émettre les billets de stationnement et de surveiller les traverses aux environs des écoles, permettant ainsi à la police d'exécuter ses devoirs réguliers, les membres de la force auxiliaire suggérée ne devant être en aucune façon sujets au fonds de pension.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'établissement de postes de télévision,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à certains événements en marge de la grève des employés de l'Imperial Tobacco Company,

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

WHEREAS many qualified citizens because of these rigid requirements are deprived of the right to work for the City of Montréal;

Moved by Councillor Bulloch,  
Seconded by Councillor Lyall,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Civil Service Commission to adopt the principle of engaging City employees, provided they are competent to perform their duties without regard to age, except in the case of the Police and Fire Departments.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Bulloch concerning the hiring of an auxiliary police force to supervise the observance of By-laws on parking,

With unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that which notice had been given.

WHEREAS the Director of the Police Department has stated on many occasions that the Police Force is inadequate to provide the proper service to the City of Montréal;

WHEREAS the Director has stated his inability to obtain the required number of recruits having the necessary qualifications;

WHEREAS the Traffic Department of the Police will require more men immediately to enforce the recent by-law passed by the Council relating to parking;

Moved by Councillor Bulloch,  
Seconded by Councillors Lyall and Allan,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of permitting the Director of the Police Department to engage at his discretion a suitable number of persons as an Auxiliary Force, not subject to the age or physical standards of the regular force, for the purpose of issuing parking tickets/ thereby allowing the Police to carry out their regular duties, the members of the proposed Auxiliary Force not to be subject in any way to the Pension Plan. /and supervising crossings in the neighborhood of schools,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Bulloch concerning the establishment of television stations,

With unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

5.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Bulloch concerning certain events in connection with the strike of the Imperial Tobacco Co. employees,



ATTENDU qu'il est rapporté dans la presse locale qu'un grand nombre de fenêtres de la propriété de l'Imperial Tobacco Company sur la rue Saint-Antoine ont été brisées par la foule mercredi, le 29 août;

ATTENDU qu'on rapporte aussi que des marchandises appartenant à la compagnie ont été immobilisées par le blocage des rues;

ATTENDU aussi qu'il appert que la propriété de la compagnie a par la suite été obstruée par le transport et le déversement de matériaux sur sa voie de service;

ATTENDU que l'on prétend que les membres de la force constabulaire ont observé ces actes illégaux mais ne sont pas intervenus pour les empêcher;

Proposé par le conseiller Bulloch,  
Appuyé par les conseillers Allan, English et  
Drapeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au directeur du service de la police de faire un rapport détaillé des événements à cet endroit, en donnant les raisons pour lesquelles aucune arrestation n'a été faite, et que copie de ce rapport soit transmise à tous les membres du Conseil.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Bulloch, Allan, English et Drapeau retirent leur motion.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Burrows relativement au coût élevé de la vie,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à la nomination d'un comité pour l'étudier l'administration du service des incendies,

ATTENDU que certain malaise existe depuis quelques années parmi le personnel du service d'incendie;

ATTENDU que ce malaise est au détriment de l'administration de la Cité;

Sur la proposition du conseiller Désormiers,  
Appuyée par les conseillers Croteau, Guévremont,  
Leblanc, Provost, Simoneau et Jodoin,  
il est

RESOLU:- que, en vertu de l'article 40 de la charte de la Cité, une commission composée de conseillers soit nommée pour faire enquête sur l'administration de ce service. (Les conseillers J.-O. Asselin, Pitts, Stephens, E.-T. Asselin, Murray, V. Lévesque, Fillion, Farly, O'Flaherty, Custeau, Lyall, Savignac, Prud'homme, Dupuis, Dozois, Rochon, Bertrand, Coulet, Baker, R. Lévesque, Deslauriers, Carrière, Allan, Quintin, et E. Hamelin dissidents.)

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Dupuis relativement au renvoi de M. Georges Vernot, chef estimateur,

ATTENDU que le chef estimateur de la Cité, monsieur Georges Vernot, dans un rapport qu'il adressait au Comité exécutif le 26 janvier 1951, affirmait que, dans l'ensemble, les estimateurs catholiques n'avaient pas, contrairement à leurs confrères de religion protestante, l'expérience et les qualifications requises pour être de bons estimateurs;

WHEREAS it has been reported in the legal press that a large number of windows on the property of the Imperial Tobacco Co. on St. Antoine Street have been broken by rioters on Wednesday, August 29th;

WHEREAS it has also been reported that goods belonging to the company have been prevented from moving by the blocking of the streets;

WHEREAS it has also been reported that the Company's property was later blocked by trespassing and dumping of materials on its railway siding;

WHEREAS it is alleged that members of the police Force observed these illegal actions but took no steps to prevent the same;

Moved by Councillor Bulloch,  
Seconded by Councillors Allan, English and  
Drapeau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Director of the Police Department to furnish a complete report on the events which took place at this location, with particular reference as to why no arrests were made, and that a copy of said report be furnished to all members of the Council.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Bulloch, Allan, English and Drapeau withdrew their motion.

6.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Burrows concerning the high cost of living,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

7.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Désormiers concerning the appointment of a committee to study the administration of the Fire Department,

WHEREAS there exists a certain unrest in the personnel of the Fire Department;

WHEREAS this unrest is to the detriment of the City's administration;

On motion of Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors Croteau, Guévremont, Leblanc,  
Provost, Simoneau and Jodoin, it was

RESOLVED:- that, in virtue of Article 40 of the City Charter, a committee composed of Councillors be appointed to inquire into the administration of that Department. (Councillors J.-O. Asselin, Pitts, Stephens, E.-T. Asselin, Murray, V. Lévesque, Fillion, Farly, O'Flaherty, Custeau, Lyall, Savignac, Prud'homme, Dupuis, Dozois, Rochon, Bertrand, Coulet, Baker, R. Lévesque, Deslauriers, Carrière, Allan, Quintin, and E. Hamelin dissenting).

8.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Dupuis concerning the dismissal of Mr. George Vernot, Chief Assessor,

WHEREAS the Chief Assessor, Mr. George Vernot, stated in a report to the Executive Committee, dated January 26th, 1951, that, in the whole, the Catholic Assessors did not have, contrarily to their Protestant colleagues, the experience and the qualifications required to be good assessors;



ATTENDU que d'après des informations officielles fournies par la Commission du Service Civil, les résultats obtenus par les candidats à la fonction d'estimateur catholique contredisent catégoriquement les allégués de monsieur Vernot;

ATTENDU que le rapport de monsieur Vernot, a été publié intégralement ou en partie dans presque tous les journaux de Montréal, ce qui a eu pour effet d'indigner la population de notre ville et de créer un malaise parmi le personnel du bureau des estimations;

ATTENDU que monsieur Vernot dans un nébuleux second rapport, dont la substance a été publiée dans les journaux, n'a pas réussi à réparer la mauvaise impression créée par son premier rapport;

ATTENDU que monsieur Vernot n'a pas donné d'explications véritablement valables aux accusations contenues dans son premier rapport lorsqu'il a été questionné sur ce sujet au cours de l'étude des prévisions budgétaires de son service par le Conseil mais qu'il s'est contenté de répondre de façon assez cavalière aux conseillers qui le questionnaient;

ATTENDU que de telles accusations, qui sont de nature à soulever des questions de race et de religion et nuire à la bonne réputation de la Cité de Montréal, ne sauraient être tolérées dans une ville comme la Métropole du Canada;

ATTENDU que ledit monsieur Vernot, lorsqu'il a comparu à l'enquête de la police en sa qualité de chef estimateur de la Cité, s'est si peu montré à la hauteur de sa situation que ses réponses lui valurent des remontrances de la part du président de cette enquête, l'honorable juge Caron;

ATTENDU que monsieur Vernot a prouvé dans les occasions ci-dessus énumérées qu'il ne possède ni le jugement ni le tact requis pour remplir efficacement la haute fonction qu'il occupe présentement;

Proposé par le conseiller Dupuis,  
Appuyé par les conseillers Simoneau, Leblanc,  
R. Lévesque et Custeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, lors de sa prochaine séance, un rapport recommandant que monsieur Vernot soit démis de ses fonctions de chef estimateur de la Cité.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Dupuis, Simoneau, Leblanc, R. Lévesque et Custeau retirent leur motion.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Dupuis relativement à l'engagement de M. Georges Vernot à un poste autre que celui de chef estimateur,

Proposé par le conseiller Dupuis,  
Appuyé par les conseillers Simoneau, Leblanc,  
R. Lévesque et Custeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de confier à monsieur George Vernot, chef estimateur de la Cité, des fonctions correspondant mieux que celles de chef estimateur de la Cité à ses talents particuliers.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Dupuis, Simoneau, Leblanc, R. Lévesque et Custeau, retirent leur motion.

WHEREAS according to official information supplied by the Civil Service Commission, the results obtained by the candidates to the office of Catholic Assessor emphatically contradict Mr. Vernot's allegations;

WHEREAS Mr. Vernot's report has been published, in whole or in part, by almost all the newspapers of Montréal, and aroused the indignation of the population of the City and created uneasiness among the employees of the Assessors' Department;

WHEREAS Mr. Vernot in an unintelligible second report to the Executive Committee, the gist of which has been published by the newspapers, has not succeeded in erasing the bad impression created by the first report;

WHEREAS Mr. Vernot has not given any truly acceptable explanation of the accusations contained in his first report when he was questioned in this connection during the study of the budget estimates of his Department by the council, but was satisfied with answering in cavalier fashion the councillors who questioned him;

WHEREAS such accusations, which are of a nature to arouse questions of race and creed and impeach the good reputation of the City of Montréal, cannot be tolerated in a city like the Metropolis of Canada;

WHEREAS the said Mr. Vernot, when he appeared as a witness, in his capacity of Chief Assessor, at the Police probe, did not show himself equal to his position, and his replies received criticism from the president of the tribunal, Honorable Justice Caron;

WHEREAS Mr. Vernot has shown in the above mentioned occasions that he lacked the judgment and the tact required to fill efficiently the high office which he presently occupies;

Moved by Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Simoneau, Leblanc,  
R. Lévesque and Custeau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council, at the next meeting, a report recommending that Mr. Vernot be relieved of his duties as Chief City Assessor.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Dupuis, Simoneau, Leblanc, R. Lévesque and Custeau withdrew their motion.

9.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Dupuis concerning the placing of Mr. George Vernot in a position other than that of Chief Assessor,

Moved by Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Simoneau, Leblanc,  
R. Lévesque and Custeau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to Mr. Vernot duties more in conformity than that of Chief Assessor with his particular talents.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Dupuis, Simoneau, Leblanc, R. Lévesque and Custeau withdrew their motion.



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement au droit des électeurs de s'opposer à l'octroi de certains permis,

ATTENDU que le règlement 1296 concernant l'octroi de certains permis comporte des inconvénients en ce qui a trait au droit d'opposition des électeurs, vu le fait que certains d'entre eux habitent trop loin du site du permis, d'autres ont déménagé depuis la confection de la liste, de sorte qu'ils n'ont plus d'intérêt dans l'affaire;

ATTENDU que le 6 novembre 1944 le Comité exécutif soumettait au Conseil un projet de règlement ayant pour but de remédier à cet état de choses et que ce projet était retourné au Comité pour plus ample étude;

ATTENDU que le 7 novembre 1950 le Conseil adoptait une résolution faisant certaines suggestions à ce sujet;

ATTENDU que cette situation devrait être réglée dans le plus court délai possible;

Sur la proposition du conseiller Farly,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, G. Gauthier,  
Despatis, Allan et Guévremont, il est

RESOLU:-

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un nouveau projet de règlement ayant pour but de résoudre ce problème de façon satisfaisante.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la méthode de réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations,

ATTENDU que le 11 mars 1948 la loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite loi, l'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

ATTENDU que cet organisme émet au requérant accepté, pour le remboursement de la portion d'intérêt, un certificat en bonne et due forme;

Proposé par le conseiller Gagliardi,  
Appuyé par les conseillers Vachon et  
Dubeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal numéros 1881 et 1882 et leurs amendements afin de les modifier de manière à permettre à toute personne de la Cité de Montréal de bénéficier de la réduction de l'impôt foncier sur simple présentation du certificat d'acceptation du Gouvernement provincial.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller Guévremont, maire suppléant, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant,

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

10.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Farly concerning the right of electors to oppose the granting of certain permits,

WHEREAS By-law No. 1296 concerning the granting of certain permits contains annoyances as regards the right of opposition of the electors, due to the fact that some of them live too far from the site of the permit, others have moved since the preparation of the electoral list, with the result that they are no more interested in the matter;

WHEREAS on November 6th 1944, the Executive Committee submitted to the Council a draft by-law the purpose of which was to correct this state of things and that this draft was returned to the Executive Committee for further consideration;

WHEREAS, on November 7th 1950, the Council adopted a resolution making certain suggestions on this subject;

WHEREAS this situation should be corrected within the least possible delay;

On motion of Councillor Farly,  
Seconded by Councillors Lalancette, G. Gauthier,  
Despatis, Allan, and Guévremont, it was

RESOLVED:-

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council a new draft by-law to solve this problem in a satisfactory manner.

11.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the method of reducing taxes to encourage the building of houses,

WHEREAS on March 11th 1948 the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7) was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6) earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau with the assistance of loan and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

WHEREAS this agency issues to the accepted solicitor for the reimbursement of the part of interest, a bona fide certificate;

Moved by Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillors Vachon and  
Dubeau,

That the Executive Committee be requested to consider the City of Montreal By-laws Nos. 1881 and 1882 and their amendments to amend them further in order to enable any person of the City of Montreal to benefit by the decrease of the real estate tax on the mere presentation of a certificate of acceptance of the Provincial Government.

And, a debate arising,

Councillor Guévremont, Acting Mayor, left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

And, a further debate arising,



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

Proposé en amendement par le conseiller  
Croteau,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Désormiers,  
Provost, O'Flaherty, Despatis et Barron,

Que ladite motion soit amendée en en remplaçant par les suivants, tous les mots après les mots "Que le Comité exécutif soit prié":

"de soumettre au Conseil, lors d'une prochaine séance, un projet de règlement à l'effet de remplacer, par le suivant l'article 1 du règlement no 1882, tel que modifié par les règlements 1914 et 1959, savoir:

"ARTICLE 1.- Il est accordé une commutation de taxes foncières, sur toute maison d'habitation construite entre le 1er juin 1948 et le 15 janvier 1953 et devant servir d'habitation à logis unique aménagé pour une seule famille et occupé par son propriétaire comme résidence, et dont la valeur cotisée n'excède pas dix mille dollars (\$ 10,000.00), ou devant servir d'habitation à deux logis dont l'un des logis est occupé par son propriétaire comme résidence et dont la valeur cotisée n'excède pas quatorze mille dollars (\$ 14,000.00). Les conciergeries et les maisons de rapport ne bénéficient pas de cette commutation. La commutation consistera en une réduction de la valeur cotisée de cinquante pour cent des premiers huit mille dollars (\$ 8,000.00) d'évaluation dans le cas d'une maison d'habitation à logis unique, et de cinquante pour cent des premiers onze mille dollars d'évaluation dans le cas d'une maison à deux logis, pour une période de quinze ans."

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller  
J.-C. Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts,

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Le conseiller V. Lévesque ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-C. Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Goulet, Baisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de l'amendement des conseillers Croteau, Lauriault, Désormiers, Provost, O'Flaherty, Despatis et Barron à la motion des conseillers Gagliardi, Vachon et Dubeau relativement à la méthode de réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations,

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Le conseiller Savignac quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

Moved in amendment by Councillor  
Croteau,  
Seconded by Councillors Lauriault, Désormiers,  
Provost, O'Flaherty, Despatis and Barron,

That the motion now before Council be amended by replacing therein by the following, all the words after the words "That the Executive Committee be requested"

"to submit to the Council, at a next meeting, a draft by-law to replace by the following the article 1 of By-law No. 1882, as amended by By-laws Nos. 1914 and 1959, namely:

"ARTICLE 1.- A commutation of real estate taxes is granted on any dwelling-house erected between the 1st June 1948 and the 15th January 1953 and which is to be used as a self-contained house for only one family and occupied by its owner as residence, the assessed value of which shall not exceed ten thousand dollars (\$ 10,000.00), or to be used as a house of two lodgings one of which is to be occupied by its owner as residence, of which the assessed value shall not exceed fourteen thousand dollars (\$ 14,000.00). Apartment-houses and flat-houses shall not benefit from this commutation. The commutation shall consist in a reduction in the assessed value of fifty per cent of the first eight thousand dollars of valuation in the case of a dwelling-house for one family and fifty per cent of the first eleven thousand dollars of valuation in the case of a two-dwelling house, for a period of fifteen years."

And, a debate arising,

On motion of Councillor  
J.-C. Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock P.M., this day,

Councillor V. Lévesque having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Council continued the consideration of the amendment of Councillors Croteau, Lauriault, Désormiers, Provost, O'Flaherty, Despatis and Barron to the motion by Councillors Gagliardi, Vachon and Dubeau concerning the method of reducing taxes to encourage the building of houses,

And, a debate arising,

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

And, a further debate arising,

Councillor Savignac left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

Et, un autre débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté

La motion principale, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la durée de la réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations,

ATTENDU que le 11 mars 1948 la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite loi, l'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal numéros 1881 et 1882 et leurs amendements afin de les modifier de manière à étendre la période ou le terme de la réduction de l'impôt foncier à au moins 20 ans, période moyenne de prêts consentis par les organismes prêteurs.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'éclairage de la rue Marquette, de la rue Bélanger à la rue Beaubien,

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par les conseillers Dubreuil et  
Simard, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'améliorer l'éclairage de la rue Marquette, entre les rues Bélanger et Beaubien.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à un règlement et un comité pour contrôler l'admission de certains cas de maladies dans les institutions,

ATTENDU qu'il existe à Montréal des indigents malades dont la description dépasse les limites de la conscience publique;

ATTENDU que nos institutions se refusent à accueillir des indigents malades qui ont un urgent besoin de traitements sanitaires et que la Cité de Montréal verse un octroi auxdites institutions;

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

The main motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

12.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the period of reduction of taxes to encourage the building of houses,

WHEREAS on March 11th 1948 the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7), was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6) earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau, with the assistance of loan institutions and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

On motion of Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillor Vachon,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the City of Montreal By-laws Nos. 1881 and 1882 and their amendments to study the possibility of extending the period or the term of this decrease of the rental estate tax to at least 20 years, which is the average period of the loans consented by the loan companies.

13.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning lighting on Marquette Street, from Bélanger to Beaubien Streets,

On motion of Councillor  
Gagliardi,  
Seconded by Councillors Dubreuil and  
Simard, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of improving lighting on Marquette Street, between Bélanger and Beaubien Streets.

14.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning a By-law and committee to control admission of certain cases of sickness to institutions,

WHEREAS there are in Montréal indigent sick whose description taxes the limits of public conscience;

WHEREAS our institutions refuse to receive these indigent sick who are in urgent need of hygienic treatment and the City of Montréal pays subsidies to such institutions;



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

Proposé par le conseiller Gagliardi,  
Appuyé par les conseillers Dubeau, Godin et  
Archambault,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre un projet de règlement investissant de l'autorité nécessaire à la fin ci-dessous énoncée, un comité choisi parmi le personnel du service du bien-être social pour contraindre certaines institutions à accepter à titre de patients:

- a) tout patient ou patient indigent dont la nature du mal est telle qu'à la meilleure connaissance des autorités médicales, celui-ci ne survivra pas à son mal;
- b) tout patient ou patient indigent dont la nature du mal et le milieu où il vit sont tels qu'il est décrit comme infecté, malpropre et condamnable par les autorités médicales.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'élargissement de la rue Bélanger dans certaines sections,

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par le conseiller J.-P. Hamelin,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'élargissement de la rue Bélanger, sur le côté nord, entre les rues Saint-Denis et Saint-Hubert, et, sur le côté sud, entre la rue Saint-Denis et la ruelle située à l'ouest de la rue Saint-Hubert.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'éclairage de l'avenue Papineau, entre les rues Saint-Zotique et Bellechasse,

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par les conseillers Dubreuil et  
Simard, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'améliorer l'éclairage de l'avenue Papineau, entre les rues Saint-Zotique et Bellechasse.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à des lignes et signes protectifs près des terrains de jeux,

ATTENDU qu'un grand nombre d'enfants fréquentent nos parcs et terrains de jeux durant l'été;

ATTENDU que certains de ces terrains sont en bordure des trottoirs, et sont en conséquence la cause d'un grand nombre d'accidents;

ATTENDU que les enseignes ou écriteaux annonçant les parcs et terrains de jeux sont souvent mal placés pour attirer à temps l'attention des automobilistes;

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

Moved by Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillors Dubeau, Godin and  
Archambault,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting a draft by-law conferring the required authority for the purpose hereunder explained a committee chosen from the personnel of the Social Welfare Department, to oblige certain institutions to accept as patients:

- a) every patient or indigent whose illness is such that to the best knowledge of medical authorities he will not survive;
- b) every patient or indigent patient the nature of whose illness and the surroundings in which he lives are such that they may be described as unsanitary, unclean and condemned by medical authorities.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

15.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning widening of Bélanger Street in certain sections,

On motion of Councillor  
Gagliardi,  
Seconded by Councillor J.-P. Hamelin,  
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of undertaking the necessary steps to widen Bélanger Street, on the north side, between St. Denis and St. Hubert Streets and, on the south side, between St. Denis Street and the lane located west of St. Hubert Street.

16.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the lighting on Papineau Avenue, between Saint-Zotique and Bellechasse Streets,

On motion of Councillor  
Gagliardi,  
Seconded by Councillors Dubreuil and  
Simard, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of improving on Papineau Avenue, between St. Zotique and Bellechasse.

17.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning protective markings and signs around playground districts,

WHEREAS a great number of children are in attendance in our parks and playgrounds during summer;

WHEREAS a few of these are located along the sidewalks and are, as a consequence the cause of numerous accidents;

WHEREAS the signs or posters advertising parks and playgrounds are badly placed to attract at the right moment the attention of motorists;



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,  
Appuyée par les conseillers L. Pigeon, Godin, Custeau  
et Dubeau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires pour faire tracer, dans les rues entourant les parcs et terrains de jeux, des lignes blanches de 18" de largeur ainsi que des indications "DANGER" "RALENTIR", etc. à des distances variant de vingt-cinq à cinquante pieds chacune avant d'arriver à ces terrains de jeux, afin d'attirer l'attention des automobilistes, et de plus l'indication "ATTENTION" en face de ces terrains pour attirer l'attention des enfants.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'éclairage de la rue Dante,

ATTENDU que l'éclairage de la rue Dante, de l'avenue Henri-Julien au boulevard Saint-Laurent n'est pas suffisant;

ATTENDU que les fidèles devant se rendre à l'Eglise Notre-Dame-de-la-Défense, le soir, doivent s'engager dans cette rue Dante;

ATTENDU que l'école Notre-Dame-de-la-Défense est située sur le même parcours;

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,  
Appuyée par les conseillers Simard et Dubreuil,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer un système d'éclairage moderne le long de la rue Dante jusqu'à l'avenue Henri-Julien.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'éclairage de la rue Alma, entre les rues Saint-Zotique et Mozart,

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par les conseillers Simard et  
Dubreuil, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires aux services concernés afin d'améliorer l'éclairage sur la rue Alma, entre les rues Saint-Zotique et Mozart.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement au service d'autobus de l'avenue Papineau, au nord de la rue Bélanger,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'augmentation des taux de téléphone,

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

On motion of Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillors L. Pigeon, Godin,  
Custeau and Dubeau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to have traced, in the streets surrounding the parks and playgrounds white lines of a width of 18" together with the conventional signals "DANGER", "SLOW", etc., at distance varying from 25 to 50 feet each before reaching the playgrounds in question, in order to attract the attention of motorists, and in addition, the sign "BE CAREFUL" fronting these grounds to attract the attention of children.

18.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the lighting of Dante street,

WHEREAS the lighting on Dante Street, from Henri-Julien Avenue to Saint-Laurent Boulevard, is insufficient;

WHEREAS people going to Notre-Dame de la Défense Church must pass on that street;

WHEREAS Notre-Dame de la Défense School is located on the same street;

On motion of Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillors Simard and  
Dubreuil, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing a modern lighting system along Dante Street to Henri Henri-Julien Avenue.

19.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the lighting on Alma Street, between Saint-Zotique and Mozart Streets,

On motion of Councillor Gagliardi,  
Seconded by Councillors Simard and  
Dubreuil, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the departments concerned to improve the lighting on Alma Street, between Saint-Zotique and Mozart Streets.

20.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the autobus service on Papineau Avenue, north of Bélanger Avenue,

With the unanimous consent of Council, this Article was struck from the order of the day.

21.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gagliardi concerning the increase in telephone rates,



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

Sur la proposition du conseiller  
Gagliardi,  
Appuyée par le conseiller L. Pigeon,  
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions requises au contentieux municipal de défendre les intérêts de la Cité et de la population de Montréal à l'encontre de la demande que fait la Compagnie du Téléphone Bell à la Commission des Transports pour une nouvelle augmentation des taux de téléphone.

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement aux droits de la Cité d'exploiter des restaurants dans ses parcs et terrains de jeux,

Du consentement unanime du Conseil la motion suivant est substituée à celle dont avis avait été donné.

Proposé par le conseiller Gaudry,  
Appuyé par le conseiller Carrière,

Que le Comité exécutif soit prié de dire au Conseil lors de la prochaine séance si la Cité de Montréal a le droit d'exploiter des restaurants dans les parcs et terrains de jeux.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal,

ATTENDU que le coût de la vie est excessivement élevé et que le prix de la viande de boeuf est exorbitant;

ATTENDU que la classe moyenne et surtout les familles nombreuses ne peuvent manger de bifteck plus d'une fois ou deux par semaine;

ATTENDU qu'une telle privation chez les enfants pourrait avoir une amère répercussion sur la génération future;

ATTENDU que, d'après une enquête des journaux, le public se montre en faveur de la viande chevaline;

ATTENDU qu'une boucherie de viande de cheval est ouverte à Montréal-Sud et que le propriétaire déclare que la moitié de sa clientèle vient de Montréal et que, par conséquent, cela porte préjudice à nos établissements commerciaux et, de ce fait au fisc municipal;

ATTENDU que la ville de Montréal accepte l'inspection fédérale du boeuf et que la même inspection pour le cheval serait sans doute aussi efficace;

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

On motion of Councillor  
Gagliardi,  
Seconded by Councillor  
L. Pigeon, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the Legal Department to defend the interests of the City and of the population of Montréal in opposition to the petition of the Bell Telephone Co. to the Board of Transport Commissioners for a further increase in telephone rates.

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

22.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gaudry concerning the City's right to operate restaurants in its parks and playgrounds,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one which notice had been given.

Moved by Councillor Gaudry,  
Seconded by Councillor Carrière,

That the Executive Committee be requested to inform the Council whether the City of Montréal has the right to operate restaurants in the parks and playgrounds.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly;

23.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gaudry concerning the sale of horse meat in Montréal,

WHEREAS the cost of living is exceedingly high and the prices of meat are exorbitant;

WHEREAS the middle class, especially large families, cannot eat beefsteak more than once or twice a week;

WHEREAS such privation among children might produce disastrous effects upon future generation;

WHEREAS following an investigation by some newspapers, the public is becoming favourably disposed towards horsemeat;

WHEREAS a horsemeat shop has been opened in Montreal South and the owner states that half of his customers come from Montréal, and, therefore, this is causing a detriment to our own commercial establishments and indirectly to the city's finances;

WHEREAS the City accepts the federal inspection of beef, and this same inspection for horsemeat should be equally acceptable;



JEUDI, 4 OCTOBRE 1951

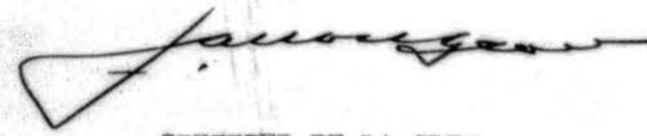
Proposé par le conseiller Gaudry,  
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un amendement aux règlements municipaux de façon à permettre la vente de la viande de cheval, et d'accepter l'inspection fédérale qui est reconnue par tout le pays.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller  
V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller  
J.-P. Hamelin,

Le Conseil s'ajourne au vendredi, 5 octobre 1951, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

THURSDAY, OCTOBER 4th 1951

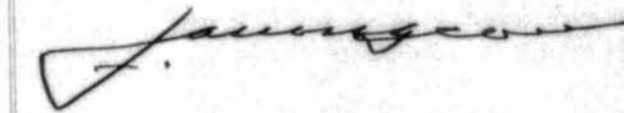
Moved by Councillor Gaudry,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of drafting an amendment to the city By-laws, so as to allow the sale of horsemeat and to accept the federal inspection thereof which is recognized throughout the country.

And, a debate arising,

On motion of Councillor  
V. Lévesque,  
Seconded by Councillor  
J.-P. Hamelin,

Council adjourn on Friday, October 5th, 1951, at 12:05 o'clock, in the morning, to continue the consideration of the present order of the day.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with the law,



MAYOR.



VENDREDI, 5 OCTOBRE 1951

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 12 heures 05 du matin.

DONT PRESENTS: Les conseillers Seigler, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, Godin, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

En l'absence de Son Honneur le Maire le conseiller V. Lévesque occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Gaudry et V. Lévesque relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 4 octobre 1951,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Dubreuil, Rochon, V. Lévesque, Sauvé, Hanley, J.-O. Asselin, Delisle, Carrière, Gaudry, Mathieu, E. Gauthier, Smith, Lauriault, Reford, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Deslauriers, Prud'homme, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Désormiers, Vachon, Despatis, English, Goulet, Brisebois, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand. (42)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Healy, Tremblay, O'Flaherty, Quintin, Victor, Simard, Farly, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lyall, Godin, Allan, Bulloch, Murphy, Lépine, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Loisel, Horan, Binder, Lafontaine, L. Pigeon et Tardif. (32)

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

2.- Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que l'étude des articles 74 à 109 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi.



MAIRE.

FRIDAY, OCTOBER 5th 1951

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 12:05 o'clock A.M.

PRESENT: Councillors:

(For names, see opposite page)

In absence of His Worship the Mayor, Councillor V. Lévesque occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the consideration of the motion by Councillors Gaudry and V. Lévesque concerning the sale of horse meat in Montréal, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting held on October 4th 1951,

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (42)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (32)

(For names, see opposite page)

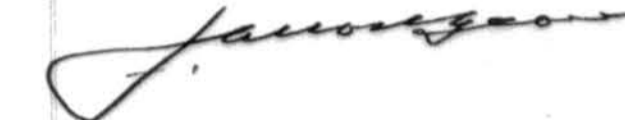
And, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

2.- On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED:- that the consideration of Articles 74 to 109 inclusively of the order of the day be deferred.

The Council rose.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with law,



MAYOR.